

EX BIBLIOTHECA
FRIDERICI IACOBI.

~~He 44.~~
He 154. o. 2.

МОНЕДОЯТИ

СИДИЧИ

ЕУОНЕДО

СИДИЧИ

III

МОНЕДО

INTRODUCTION
GÉNÉRALE
à l'étude de la
POLITIQUE,
des Finances & du Commerce,
PAR
M. DE BEAUSOBRE
CONSEILLER PRIVÉ DU ROI, MEMBRE DE
L'ACADEMIE ROYALE DES SCIENCES
DE PRUSSE, &c.

Tome III.



NOUVELLE EDITION.

A BERLIN,
CHEZ CHRETIEN FREDERIC VOSS.
1772.

1835

INTRODUCTION
GÉNÉRALE
à l'étude de la
POLITIQUE,
des Finances & du Commerce.

Tome III.



§. LVI.

*Des différentes manieres de diviser
un pays.*

Quand on connoît une fois l'étendue d'un pays, sa position, & ses productions, pour juger de tous ses avantages particuliers, il faut entrer dans de plus grands détails. Il s'agit de l'anatomiser, si j'ose ainsi parler; on commence d'abord par examiner en combien de parties il est divisé: cette division est relative à différens objets. Un financier, par exemple, & un guerrier ont des vues différentes: mais le plus grand détail est ce qu'ils cherchent tous les deux. La division géographique est ou naturelle ou arbitraire: la première se fonde ordinairement sur la situation des montagnes, des fleuves, des

Tome III.

A

bois; la seconde est abandonnée au caprice, & n'a souvent aucun fondement. La division politique est relative au Gouvernement; les Souverains, en établissant des Gouverneurs ou des Vice-Rois sur quelques provinces, ou sur une province seulement, divisent par là même leur état en différens gouvernemens. La division judiciaire se fonde sur l'étendue des Jurisdictions: c'est ainsi que la France est divisée en douze Parlemens, & la Prusse en neuf Colleges de Justice. La division financiere est relative aux impositions, à la levée des deniers publics; c'est ainsi que la France est divisée en trente-deux Généralités, & la Prusse en deux Chambres de domaines & de guerre. La division ecclésiastique est mesurée par l'étendue de la jurisdicition des Prelats & de leurs représentans; tels sont chez les Catholiques les districts qu'on appelle Archevêchés, Evêchés, Archi-Diaconats, Diaconats, &c. & chez les Protestants, les Consistoires, Intendancies générales, Inspections, Prévôtes, ou même aussi Archevêchés & Evêchés, dans les endroits où l'ancienne hierarchie a été conservée.

§. LVII.

Des campagnes & des villes.

Les manufactures & les fabriques, le com-

merce, les beaux-arts & les sciences doivent être l'occupation des habitans des villes: l'agriculture celle des habitans des campagnes. Nous voyons cependant, surtout en Allemagne, que les habitans d'une quantité de petites villes cultivent la terre & entretiennent des troupeaux, tandis qu'un grand nombre de villages renferment des ateliers d'artisans, & des établissemens de manufactures. C'est un abus dangereux, que celui de placer toutes les grandes manufactures & toutes les grandes fabriques dans les capitales. On ne devroit laisser aux grandes villes que les manufactures & les fabriques de luxe, donner aux petites villes toutes celles de nécessité, & borner au besoin les espèces & le nombre de métiers qui se trouvent à la campagne. Les villes ont leurs droits, leurs coutumes, leurs priviléges, leurs magistrats, leurs jurisdictions, &c. Le droit des marchés est dans quelques pays commun aux villes, aux bourgs, & aux villages: dans d'autres il n'y a que les villes & les bourgs qui l'ayent. Autrefois les villes étoient la plupart environnées de murailles, de tours, de fossés, de remparts: aujourd'hui la plus grande partie sont des places ouvertes. Une ville d'entrepôt est une ville où il arrive des marchandises pour y être déchargées, mais

A 2

non pour y être vendues. Une ville franche est celle qui est exempte de tout impôt, ou qui ne paye point de droits d'entrée & de sortie: ville de loi est en terme de manufactures une ville où il y a maîtrise.

Une ville est grande ou relativement à l'étendue qu'elle renferme, ou relativement au nombre de ses habitans ⁴⁾. On peut dire d'une même ville qu'elle est grande, & qu'elle est

a) Mr. Hase, professeur à Wittemberg, a mis le premier de ces moyens en usage, pour comparer les villes anciennes aux villes modernes, dans son savant ouvrage, intitulé *Descriptio regni Davidici & Salomonai*. Le second de ces deux moyens, le nombre des habitans & des maisons, sert à terminer le différent entre Londres & Paris: à ce dernier égard Londres est plus grand, quoique Paris renferme une plus grande étendue de terrain. On compte à Londres 120 mille maisons habitées: parmi lesquelles il y a 13 Hopitaux & plus de 100 maisons de charité.

b) Les grandes villes perdent plus de monde, proportion gardée avec le nombre de leurs habitans, que les petites: elles tirent à elles, & concentrent, dans leur sein, toutes les richesses de l'Etat: richesses qui ne circulent alors que dans un espace fort étroit; elles dépeuplent les provinces, favorisent l'oisiveté, découragent l'agriculture & les arts dans les provinces éloignées de la capitale, parce que la rareté des espèces y tient tout à bas prix. L'Angleterre se plaint aujourd'hui de la misère qui règne dans les provinces: comment en effet payer les impôts sur le pié de la capitale?

petite: d'assez grandes villes sont très petites en comparaison de ces villes iminenses qui, comme Paris & Londres, deviennent à charge à l'Etat⁴). La beauté⁵) d'une ville consiste dans ses rues, dans ses maisons, dans ses places, & dans ses dehors. On demande que les rues soient larges, droites, bien pavées, bien nettoyées, & éclairées pendant la nuit; que les maisons soient grandes, commodes, d'un

La table que voici, en indiquant le nombre des habitans de quelques-unes des principales villes de l'Europe, pourra être de quelque utilité, si on la compare à l'étendue du pays, au commerce, &c.

| | | | | | | |
|---------------------|---|--------|------------|---|---|--------|
| Amsterdam | - | 212000 | Leipzig | - | - | 36400 |
| Augsbourg | - | 36400 | Lisbonne | - | - | 160000 |
| Berlin | - | 130000 | Londres | - | - | 530350 |
| Breslau | - | 90000 | Madrid | - | - | 80000 |
| Braunsvik | - | 25200 | Milan | - | - | 123000 |
| Constantinople | - | 513000 | Munich | - | - | 25400 |
| Copenhague | - | 77560 | Naples | - | - | 272050 |
| Danzig | - | 47600 | Nuremberg | - | - | 40000 |
| Dresde | - | 60200 | Paris | - | - | 589000 |
| Francf. sur le Mayn | - | 33600 | Rome | - | - | 150000 |
| Hambourg | - | 56000 | Stockholm | - | - | 79520 |
| Hannovre | - | 12800 | Strasbourg | - | - | 45920 |
| la Haye | - | 36400 | Stutgard | - | - | 16800 |
| Koenigsberg | - | 56000 | Venise | - | - | 131684 |
| Leyde | - | 50500 | Vienne | - | - | 125000 |

ε) Il n'y a pas beaucoup de belles villes en Europe. La solidité & la beauté des bâtimens publics sont plus communes que la solidité, la beauté, la commodité, &

bon gout d'architecture, bien alignées, & bien placées relativement les unes aux autres: on demande que les places soient d'une figure réguliere, ornées de quelque beau morceau d'architecture, placées au milieu de la ville, ou bien au tour du centre, mais non à l'extremité, à moins que ce ne soit vers les portes; enfin on demande que les dehors soient rians, & propres à servir aux plaisirs des habitans.

C'est un problème difficile à résoudre que celui de déterminer la proportion qu'il doit y avoir entre le nombre des villes ⁴⁾, & l'étendue des campagnes. On juge du prix des campagnes par l'étendue des terres labourables & des prairies, par la fertilité du sol ⁵⁾, par le plus ou le moins de commodité pour le transport des denrées, par la quantité & la nature des bois, par les contributions à payer, & par la valeur générale des denrées de première nécessité. Le trop bas prix des grains décourage le cultivateur, qui se borne à ses besoins, & ne défriche plus un terrain qui paye mal ses

l'alignement des maisons. En Angleterre ce ne fut que sous Jaques I, que le Comte Arondel introduisit l'usage des maisons bâties de briques: jusqu' alors il n'y en avoit que de bois, & dans le reste de l'Europe c'étoit à peu près la même chose.

⁴⁾ C'est en France & en Allemagne que, proportion gardée avec l'étendue du terrain, il y a le plus

peines: le trop haut prix des grains renchérit la main d'œuvre, & diminuant le débit des marchandises détruit les manufaëtures & les fabriques. De trop grands troupeaux rendent les grains trop chers: mais aussi de trop petits font manquer les terres de fumier; & le cultivateur, qui veut alors se dédommager de la petite quantité du rapport de ses champs par le nombre des champs qu'il ensemence, double à sa perte le travail. Une juste proportion à tous ces différens égards est le but que doit se proposer, dans ses recherches, tout homme appelé au maniement des affaires: mais où sont les citoyens tout à la fois instruits & laborieux.

§. LVIII.

Comment on peut déterminer le nombre des habitans d'un pays.

Le plus sur moyen, pour parvenir à connoître le véritable nombre des habitans d'un

grand nombre de villes & de bourgs: les pays du Nord en ont le moins. On compte en Allemagne deux-mille villes, un peu plus de deux-mille bourgs, & 80 mille villages, sans les métairies, les chateaux, les couvents, &c.

e) D'abondantes récoltes ne sont pas les suites nécessaires de la fertilité du sol. La paresse est la pre-

pays ce feroit sans doute d'en faire un dénombrement bien exact. Mais comme cela ne s'est fait que rarement, & dans bien peu de pays ^{f)}, quoiqu'il fût fort utile de le faire tous les ans, il est nécessaire d'avoir recours à quelque autre moyen ^{g)}. Lorsqu'on fait le nombre des foyers, ou, ce qui revient au même, celui des familles, il n'y a qu'à multiplier ce nombre au moins par quatre, & au plus par six, pour avoir celui des habitans ^{h)}. Un autre moyen

mière ennemie de la fertilité. De même la disette n'est pas toujours le fléau des pays, où le sol ingrat semble ne vouloir rien produire : il n'y a point de sol qui ne puisse être employé : on peut tout avec le temps & la patience. On feroit un volume sur les préjugés des cultivateurs.

f) Il est important au Gouvernement de savoir si le nombre des habitans augmente ou diminue. S'il y a des obstacles à la population, qu'il est aisé d'écartier, il y en a auxquels il est très-difficile de remédier : ce sont des vices cachés qui tiennent à la constitution de l'Etat. A la fin du XVII^e Siecle, & dans le courant de 1733 on fit en France un dénombrement des habitans du pays. Dans les états du Roi de Prusse & du Duc de Wurtemberg on en fait un tous les ans. On l'a fait en Espagne depuis 1710 jusqu'en 1723, & en 1756 dans les états d'Hanovre.

g) Si l'on favoit au juste le nombre des habitans quelconques d'une ville de moyenne grandeur & qu'on connaît avec cela le nombre des artisans : on pourroit, en apprenant combien il y a d'artisans d'une espèce quelconque dans une ville donnée, détermi-

est de chercher à découvrir, par une expérience de plusieurs années, le rapport exact du nombre des morts à celui des vivans: on a observé que dans les villes fort grandes, fort peuplées & fort riches, il meurt plus de personnes, proportion gardée, que dans les villes médiocres & moins peuplées, & dans celles-ci plus qu'à la campagne. On a trouvé que dans les grandes villes de 24 personnes, quelquefois de 28, il en meurt une tous les ans ¹⁾); que

ner assez juste le nombre de ses habitans. C'est par exemple par cette comparaison que j'ai cru pouvoir m'assurer que Paris est beaucoup moins peuplé qu'en ne le pense. On compte dans toute la banlieue 800 maîtres boulanger, & quatre-mille moulins, dont trois-mille à eau; or certainement cela est trop peu pour une ville où l'on veut supposer un million, ou du moins 800 mille habitans.

h) C'est de cette manière qu'Ustariz détermine le nombre des habitans de l'Espagne.

i) Ces listes des naissances, des mariages, des enterrements sont d'une très-grande utilité. Il feroit à souhaiter qu'on en fit partout & qu'on les rendît publiques. Ce sont les faits les plus simples qu'il faut qu'un oeil observateur fache remarquer, & un esprit judicieux fait en tirer des conséquences utiles. Mais il faut que ces listes soient exactes: si l'on calcule, par exemple, la *population* de Londres sur le nombre des enfans qui y naissent tous les ans, il faut savoir que l'on n'enregistre point, dans les paroisses, les enfans des Juifs, des Non-conformistes, des Catholiques, des étrangers, & des

dans les petites il en meurt une de 30 ou de 32, & dans les campagnes une de 40 ou de 42. En réduisant ces différentes proportions à une proportion moyenne, on aura, pour quelques pays, un sur 32 à 33, & pour d'autres un sur 37, c'est à dire que le nombre des habitans est pour le moins 33 & pour le plus 37 fois plus grand que celui des personnes qui meurent dans le courant d'une année. Si l'on connoît donc le nombre des morts ⁴⁾, il n'y a plus qu'à le multiplier par le nombre des vivans, qu'un mort suppose, pour fixer le nombre des habitans. Ordinairement le nombre de ceux qui naissent dans

pauvres hors d'état de payer l'enregistrement. Si l'on calcule la *population* de Paris sur le nombre des morts, il faut savoir que la plus grande partie des enfans sont nourris hors de Paris, & meurent par conséquent hors de cette ville; or parmi les morts ce sont les enfans qui sont le plus grand nombre.

5) Il faut au moins prendre six années pour en tirer un terme moyen, qu'on puisse regarder, sans risque de se tromper, comme un point fixe d'après lequel on fait ses calculs.

6) Dans les états du Roi de Prusse il est né, depuis 1750 jusqu'en 1756, année commune, 41000 personnes de plus qu'il n'en est mort. Communément la proportion entre le nombre des naissances & des morts est de 10 à 12 ou 13: c'est à dire qu'il naît 12 à 13 personnes pour dix qu'il en meurt. Plusieurs auteurs ont soutenu que cet accroissement étoit nécessaire pour conser-

le courant d'une année, l'emporte sur le nombre de ceux qui meurent dans le même espace de temps: de sorte qu'en temps de paix, & lorsqu'il n'y a point de maladies épidémiques, le nombre des habitans doit augmenter ¹⁾). On a trouvé encore qu'il naîssoit plus de garçons que de filles, & cela dans la proportion de 20 à 21. En général, la population est en raison du terrain cultivé, & dans les terriens cultivés elle est en raison de la quantité d'hommes nécessaires à la culture: c'est pour cela qu'un pays de vignes & de tabac ²⁾) est plus peuplé qu'un pays de chanvre, & celui ci plus qu'un pays de bled.

ver le même nombre d'hommes, & parer à ce qu'emportent les maladies épidémiques, la peste, & la guerre.

m) Il paroît encore par là combien la France a eu tort de détruire indistinctement les plantations de tabac, & d'aller acheter ses tabacs des Anglois. Il faut pourtant remarquer que quantité d'abus peuvent rendre cette règle fausse, & que dans certains cas elle souffre exception: l'industrie peut suppléer à la culture, c'est ainsi qu'en Hollande la population excède la proportion indiquée, parce que le commerce & l'industrie servent à pourvoir ces provinces des besoins de première nécessité: mais si le commerce s'affoiblit, si l'industrie n'est plus d'un produit aussi étendu, la population diminuera, & se rapprochera de la proportion indiquée. Pour porter donc la population dans un pays quelconque aussi loin qu'il est possible, & pouvoir espérer avec cela de la conserver sur le même pied, il faut écarter les obstacles dont je vais faire mention.

A 6

§. LIX.

Des moyens de favoriser la population.

La force d'un état dépend du nombre & de l'industrie de ses habitans *): c'est donc à favoriser la population & l'industrie que tend la politique la plus éclairée; & comme la mesure de

a) Supposons que chaque habitant, riche ou pauvre, paye annuellement à l'Etat trois à quatre écus, & nous aurons un revenu immense à la disposition du Gouvernement: dans un pays où les manufactures & les fabriques fleurissent les habitans contribuent beaucoup plus au trésor public. On a estimé la dépense annuelle d'un citoyen, l'un portant l'autre, en Angleterre à 7 liv. st. en France à 100 liv., en Allemagne à 30 ou au plus à 37 écus. La circulation des espèces sera donc considérablement augmentée par l'augmentation du nombre des citoyens. Plus il y a de citoyens, plus il est aisé à l'Etat de se fonder contre la rivalité de ses voisins, & l'on fait que les troupes mercenaires ne dedommagent pas un état de la perte d'une armée composée de citoyens.

o) Il est bien clair que la population s'accroîtra à raison de la culture des terres, mais avec cette restriction que cette culture ne doit pas nuire à des besoins essentiels. Si l'on changeoit les forets en champs, on nuirait plutôt à la population qu'on ne la favoriseroit. Les pays du Nord surtout ont besoin de bois, la tourbe & les charbons de terre y suppléent, mais non pas en tout ni partout. Une question qui mérite d'être examinée, c'est de savoir quelle est dans un pays quelcon-

la population est subordonnée à celle de la substance, c'est à une sage Police à commencer par mettre tout en œuvre pour procurer une abondance de denrées ^{*)}. Les moyens qui favorisent la population peuvent se réduire à ceux ci ^{*)} 1. encourager & faciliter les mariages ^{*)}; cela est d'autant plus nécessaire qu'on a remarqué qu'à peine la cinquantième partie des hommes se

que, entre les champs & les forêts, la proportion la plus favorable à la population.

p) Il est inutile, je pense, de mettre ici au nombre de ces moyens le soin d'empêcher les émigrations : il est étonnant que l'Allemagne ait souffert, que l'Angleterre lui enlevât tant de sujets pour peupler ses colonies de l'Amérique. Un témoin oculaire atteste qu'il a vu arriver en Pensilvanie, dans l'espace de quatre années jusqu'à 24 mille colons. Si on ajoute à ce nombre celui des hommes péris dans le voyage, on jugera combien les puissances maritimes ont dépeuplé l'Europe pour peupler leurs colonies. C'est surtout aux dépens de l'Allemagne que cela s'est fait. On fait que des marchands, assez peu hommes pour se résoudre à faire un commerce d'hommes, suppriment les lettres que ces nouveaux colons envoyent en Europe, & y en substituent souvent d'autres.

q) La Hollande est, relativement à son étendue & à la nature de son sol, plus peuplée qu'aucun autre pays de l'Europe. On trouve en Angleterre un plus grand nombre de garçons de l'âge de 40 ans, qu'on n'en trouve de l'âge de 25 dans toute la Hollande. Il y a, en différens pays, quantité d'abus qui nuisent à la population en empêchant les mariages; de ce nombre

marient'): 2. gêner les mariages disproportionnés'): 3. prendre toutes les précautions imaginables pour remédier aux dangers des enfantemens pénibles, & des maladies auxquelles les enfants sont sujets'): 4. veiller à ce que les nourrices soient saines, attentives, & fourmises à des loix, que l'intérêt ou la maliti-

sont la difficulté que les valets mariés trouvent à se placer: il en est de même des apprentis mariés, que les maîtres ne prennent qu' avec peine. Ce qu'il y a de pis, c'est de mettre un impôt sur le mariage, comme on le fait en Danois; il n'y a que le soldat, le matelot, & le paysan d'exceptés: cette imposition monte d'un écu jusqu'à 50. Les Bernois sont bien plus fâgés, ils n'accordent aucun emploi à un homme qui n'est pas marié, ou qui ne l'a point été.

r) Il y a des pays protestans où sur 53 & même sur 60 il n'y en a qu'un qui se marie. Dans les pays catholiques cela est pis encore. Un des plus grands obstacles aux mariages est le défaut de subsistance. Dans le comté de Delmenhorst le Roi de Danois est exempté de tout impôt le pere de sept fils, pourvu que le ministre du lieu atteste que le pere n'est pas en état de les élever. Dans la petite île de Bornholm il y a un usâge qui favorise la population, c'est celui qui donne au cadet les biens-fonds du pere: ordinai-rement les ainés ont eu le temps de s'établir avec le secours de leurs parens, tandis que les cadets se trouvent dénus de ces secours.

s) Les vieillards, & les gens mal-fâgés qui se marient avec de jeunes femmes devroient être soumis à un impôt. C'est un abus qui a plus d'un inconvenient.

gnité leur font souvent enfaindre : 5. encourager l'industrie des habitans, & leur procurer de l'occupation ^{*)} : 6. faire en sorte que les charges de l'Etat ne tombent point sur le peuple ^{*)}, 7. accorder la liberté de conscience ^{*)} ; 8. procurer aux étrangers toutes sortes de commodités & une pleine liberté ^{*)} : 9. natura-

Les gens d'une grande naissance qui épousent des femmes d'une basse extraction, parce que le besoin les y oblige, ou les hommes qui épousent de très laides & de très désagréables femmes pour l'amour de leur bien, devroient payer un impôt, qu'on ne leur remettoit que dans le cas où ils auroient un certain nombre d'ensans.

v) Les établissemens pour l'instruction des sages femmes ne fauroient être trop recommandés: c'est là un soin qu'on prend à Berlin. Parmi les maladies des ensans, qui en emportent beaucoup, il faut surtout songer à la petite vérole, à la rougeole, & aux maladies des dents. L'inoculation de la petite vérole trouve aujourd'hui de puissans adversaires: s'il est vrai qu'elle rende cette maladie plus commune, elle est moins utile qu'on ne l'a cru.

w) Les Pays-Bas sont neuf fois plus peuplés qu'ils ne le seroient s'ils ne l'étoient qu'à raison du reste de l'Europe: la Russie, au contraire, l'est de la moitié moins qu'elle ne devroit l'être dans cette proportion.

x) Tout dépend du peuple, c'est lui qui donne des cultivateurs, des artisans, des matelots, &c. s'il est accablé d'impôts comment songera-t-il au mariage? on ne gagne rien à partager sa misère.

y) La Hollande & les états du Roi de Prusse prouvent le bon effet de la tolérance. Ce que la France a perdu depuis la persécution, est incroyable.

liser les étrangers qui veulent s'établir dans le pays ³⁾; 10. ne pas souffrir de mendians, mais occuper ceux qui peuvent travailler, & avoir soin de ceux qui ne le peuvent pas: 11. mettre le plus d'obstacles qu'il est possible au grand usage des liqueurs, & à la débauche: 12. ne pas permettre que les villes s'agrandissent trop ⁴⁾; 13. veiller avec grand soin aux malades.

9) Frédéric-Guillaume, Roi de Prusse, a fait à cet égard tout ce qu'il étoit possible de faire. En 1720 il établit en Lithuanie plusieurs colonies de Suisses, de François, & d'exilés du Palatinat; en 1732 il reçut dans ses états 15500 Saltzbourgeois chassés pour cause de religion. Il n'y a point de pays où l'on vive avec autant de liberté, que dans le Brandebourg. L'esclavage est destructeur de la population; cela est sensible par ce qui se passe en Amérique, où pour conserver le nombre des esclaves, il faut en acheter tous les ans la vingtième partie du fonds, c'est à dire que le déchet annuel est de cinq pour cent, cependant l'air y est fort sain, les vivres y sont à bon prix, & les maîtres intéressés à voir leurs esclaves multiplier.

2) En 1709 on accorda en Angleterre la naturalisation à tous les étrangers protestans; mais comme rien n'est parfait en ce monde, on ajouta un impôt à ce privilége.

a) On compte que Londres tire annuellement cinq mille ames des provinces de l'Angleterre, & cependant le nombre de ses habitans n'augmente pas. En général il faut peu de grandes villes: il est prouvé qu'il y meurt un plus grand nombre de personnes que

ties épidémiques; 14. ne pas permettre l'établissement des rentes viageres, des tontines, 15. obliger la Police à veiller que les denrées de consommation soient saines & non sophistiquées¹⁾ 16. faire ôter tous les caveaux des Eglises, & ne point placer de cimetière dans l'enceinte des villes, 17. s'assurer de l'habileté des médecins²⁾, & des chirurgiens, avoir soin qu'il

dans les petites villes & à la campagne: premierement il y meurt plus d'ensans à cause de la difficulté de trouver de bonnes nourrices, & parce que ces ensans naissent plus foibles, vu la corruption des mœurs de ceux qui leur donnent la vie; après cela l'inégalité & l'abondance des alimens, les soucis & les passions qui naissent au milieu des grandes villes, les boissous fortes, l'air épais, les maladies épidémiques qui y sont plus dangereuses, l'état de souffrance où les citoyens pauvres ou mal à leur aise se trouvent, expliquent suffisamment comment la mortalité est plus forte dans les grandes villes.

b) On a cette attention à Paris. On découvrit, il y a plusieurs années, que les épiciers sophistiquaient le poivre, & vendoyaient la graine la plus noire pour du poivre blanc en la mêlant avec de l'ocre, de la craye, & de la crotte de chien. Un nommé Ourly inventa cet infame secret en 1733; on alloit prendre cette crotte dans les chenils de dogues & de chiens de chasse pour en faire du poivre.

c) On admire à Berlin le theatre anatomique, où l'on puise les connaissances les plus essentielles à la médecine; on y prend aussi quelques précautions dans

s'en trouve dans toutes les villes, & que les campagnes puissent en trouver aisément, 18. ne pas permettre que les eaux croupissent, & tâcher que partout on ait de l'eau pure, 19. veiller à ce que le peuple ne se jette pas, dans la saison des fruits, sur les fruits qui ne sont pas murs, 20. défendre dans les villes toute occupation qui corrompt l'air, &c. On a remarqué, que la fécondité des mariages n'étoit pas la même partout ⁴⁾). Une maison d'ensans trouvés, & des hopitaux pour les maladies vénériennes sont-ils utiles ⁵⁾?

l'examen qu'on fait subir aux jeunes-gens qui veulent pratiquer. Mais on pourroit désirer de la part des medecins qu'ils s'appliquassent en particulier à un genre de maladies, qu'ils n'envisageassent pas leur art comme un moyen de vivre à leur aise, qu'ils fissent des éleves, qu'ils observassent de plus près les apoticaires, &c.

d) On a remarqué qu'en Suede les mariages ne donnoient guere que trois ou quatre ensans: dans d'autres pays la fécondité va jusqu'à cinq.

e) Les maisons d'ensans trouvés favorisent trop les celibataires, & les hopitaux enhardissent les libertins. Il faudroit pouvoir calculer le nombre des citoyens conservés dans l'un & dans l'autre de ces établissemens, & le comparer à celui que les mariages, qu'ils ont empêchés, auroient produit, pour bien juger de leur utilité. Les maisons d'ensans trouvés ont le defaut d'en laisser périr beaucoup: les nourrices en ont peu de soin;

§. LX.

Le nombre des habitans de l'Europe.

L'Europe seroit bien plus peuplée, si les colonies qu'elle a envoyées dans les autres parties du monde, & surtout en Amérique¹), si celles qu'elle y envoie encore, & si les dangers de la mer n'avoient pas diminué si considérablement le nombre de ses habitans²). Les différens pays de l'Europe diffèrent beaucoup eu égard à la population: quelques-uns sont fort peuplés, d'autres le sont peu³). On a

le plus sur moyen d'obvier à cet inconvénient essentiel, ce seroit d'augmenter par degré le salaire des nourrices: il faudroit leur donner peu de chose le premier mois, mais augmenter leurs gages tous les mois. L'avarice & le désir du gain sont dans ce genre de personnes un effet bien sur.

f) Cependant Ustariz remarque, que les provinces d'Espagne, qui envoyent le plus de monde aux Indes, sont les plus peuplées, parce qu'elles sont les plus riches.

g) Columella dit de l'Egypte, que les enfans jumeaux y étoient communs: *gemini partus familiares ac pene soleunes sunt.* Aujourd'hui il est démontré, que dans les pays du Nord les femmes sont plus fertiles, que dans les pays méridionaux, & nous savons que l'Egypte n'a plus l'avantage que Columella lui prête. Quelques auteurs ont prétendu que l'Europe, l'Asie & l'Afrique étoient autrefois bien plus

trouvé, d'après quelques observations, que l'Europe avoit à peu près 160 millions d'habitansⁱ⁾.

§. LXI.

De la richesse d'une nation.

La population d'un pays, son commerce,

peuplées qu'aujourd'hui. M. de Montesquieu a dit, qu'il n'y avoit pas aujourd'hui en Europe la cinquantième partie des habitans qui s'y trouvoient du temps de César. Tout le monde connoît les calculs exagérés de Vossius : cet auteur, ainsi que Lipse, fait de Rome un monde, & se fondant sur un passage mal entendu de Pline le Naturaliste (L. III. Ch. V.) il donne à cette ville une étendue immense & 14 millions d'habitans, tandis qu'il n'en donne à la France que quatre à cinq. Quelques auteurs, qui jugeoient de même, ont cru que sous l'Empereur Claude il y avoit à Rome 178000 hommes en état de porter les armes. Mais si l'on fait attention à un passage d'Aristote, on jugera tout autrement : il dit dans sa Morale L. IX. ch. X. *ainsi qu'une ville ne pourroit pas subsister, si elle n'avoit que dix habitans, ou lorsquelle en auroit cent-mille : de même il faut aussi une modération dans le nombre de ses amis.* Aristote regardoit donc comme une chose impossible qu'une ville eût cent mille habitans ? cela s'accorde-t-il avec cette population si vantée des anciens temps ?

h) Quelques auteurs ne donnent pas six millions d'habitans à l'Espagne : la retraite des Sarrasins, les colonies du nouveau Monde, l'expulsion des Juifs sous Ferdinand I, celle de 800 mille Maures en 1610 sous

son étendue, & l'état de ses récoltes étant connus, on peut juger de sa richesse, comme on peut juger de la quantité des espèces qui circulent par le prix des denrées combiné avec leur abondance⁴). Les avantages d'un sol abondant & d'une grande population l'empêtrant de beaucoup sur ceux de l'industrie &

Philippe III, la grande quantité de couvens & de monastères, &c. expliquent la raison d'une aussi faible population dans un aussi beau pays.

i) En supposant le Globe de la terre de 9 millions 288 mille miles quarrés, & les deux tiers du tout occupés par les eaux, il y auroit plus de 3000 millions de miles quarrés en terre ferme; & en calculant qu'un mile quarré peut suffire à la subsistance de 3000 adultes, il pourroit y avoir plus de 9000 millions d'habitans sur la terre. D'autres ont supposé qu'il ne pouvoit y en avoir que trois mille millions. Quoiqu'il en soit on n'y en compte qu'onze à douze cens millions, & on en suppose 650 dans l'Asie, 150 dans l'Afrique, autant en Amérique, & 160 en Europe. On a calculé qu'il falloit le quart des habitans pour cultiver les terres, & travailler aux arts, aux fabriques & aux professions. De là il est aisément de conclure qu'il ne s'y trouve pas assez d'habitans pour cultiver les terres cultivables.

| | | |
|--|---|-------------|
| La Russie a d'habitans environ | - | 30, 000 000 |
| L'Allemagne | - | 24, 000 000 |
| La Pologne & les provinces incorporées | - | 22, 000 000 |
| La France | - | 20, 000 000 |
| La Turquie | - | 16, 000 000 |
| La Hongrie | - | 10, 000 000 |

d'un commerce étendu ¹⁾). La nation qui attachera son industrie à donner aux richesses territoriales toute la valeur possible jettera les fondemens de la puissance la plus durable; mais le plus puissant Empire qui prendra son nécessaire de l'étranger, pérrira. Tout cet ouvrage est rempli de preuves de cette vérité.

§. LXII.

Des Langues

Quoiqu'il semble qu'il y ait autant de lan-

| | | |
|-----------------------------------|---|------------|
| La grande Bretagne & l'Irlande | - | 8, 000 000 |
| L'Italie | - | 8, 000 000 |
| Le royaume de Naples, non compris | | |
| la Sicile | - | 3, 873 975 |
| L'Espagne | - | 7, 500 000 |
| Les Pays-Bas & la Suisse | - | 6, 000 000 |
| Le Danoemarc & la Norvège | - | 2, 500 000 |
| La Suede | - | 2, 000 000 |
| Le Portugal | - | 2, 000 000 |

2) On en juge mieux ainsi que par le produit des impôts. On estime monter à 1600 millions la quantité d'espèces qui circulent en France: cependant le vingt-tième n'a produit que 29 millions; c'est à dire que suivant ce produit les revenus de la nation ne seroient que de 581 millions. On estimoit du temps du Mississippi l'argent comptant qui se trouvoit en France à 7 millions de liv. sterl. On croit qu'il circule en Angleterre 30 millions de livres sterling en monnoies frappées au coin de l'Angleterre, & 250 à 300 mille livres st. en différentes monnoies d'or de Portugal, qui

gnes différentes que de peuples différens, il paroît pourtant que toutes ces langues ne sont que des Idiomes ou dialectes d'une seule langue primitive. Mais comment remonter à l'origine, & reconnoître une filiation, au milieu de l'obscurité dont l'histoire des premiers temps est couverte? Tout ce qu'on a écrit à ce sujet est un amas de conjectures, peu propres à établir la vérité. L'on a compté quatorze meres-languages d'une grande étendue; l'on conçoit qu'on a appelé ainsi celles dont il étoit aisé de déri-

ne sont réputées que marchandise. D'autres auteurs ont estimé cette somme à 50 millions de l. st. Il y a apparence qu'ils ont compris dans cette somme les papiers de commerce. On suppose avec cela que le mobilier vaut en Angleterre 600 millions, & les fonds de terres 370, en sorte que la richesse totale ferroit de mille millions. En Allemagne les espèces qui circulent sont estimées à 428 ou 429 millions d'écus; ce qui me paroît pourtant exagéré. Après la paix d'Aix la chapelle on refondit les espèces des Pays-Bas: cette réfonte porta 80 millions de florins de nouvelles espèces dans le commerce, & certainement ce n'étoit pas là tout l'argent qui circuloit; plusieurs particuliers cachaient leurs espèces, & il y en avoit beaucoup d'étrangères qu'on ne se soucioit pas de porter à la cour des monnoies.

¶ Les auteurs Anglois ont prodigieusement exagéré les avantages du commerce maritime, & d'une marine respectable; mais quand on considere de bien près que cette grandeur n'a que des fondemens pré-

ver quelques autres. Ces meres langues sont la langue Latine, la Teutonne, l'Esclavonne, la Grecque, la langue Arabe, la Tartare, la Chinoise, l'Africaine, celle des Nègres, l'Ethiopienne, la Mexicaine, la Péruvienne, la Galibine, & la Tapuye. Ces quatre dernieres sont renfermées dans le continent de l'Amérique: la langue Latine, dont les langues, Françoise, Italienne, Espagnole, & Portugaise sont des branches, s'étend en France, en Italie, en Espagne, en Portugal, &c. La langue Teutonne s'étend en Allemagne, en Suede, en Dannemarc, en Suisse, en Prusse, en Angleterre, dans les Provinces Unies, &c. La langue Esclavonne est celle de la Moscovie, de la Pologne, de la Boheme. Le Grec est la langue de la partie méridionale de la Turquie, & des îles de l'Archipel: l'Arabe celle de l'Arabie, de la Turquie Asiatique, de la Perse, des Indes en partie, de la Barbarie, de l'Egypte, de la Nubie, &c. Le Tartare est la langue de la grande & petite Tartarie, de la Chine & du Mogol en partie: le Chinois n'est guere usité qu'à la Chine, & la langue Africaine ne l'est que dans l'Ethiopie & dans une partie de la Nubie.

caires, tandis qu'une nation florissante par sa population & la richesse de ses productions naturelles en a de

Nubie. Les meres langues d'une moindre étendue, c'est à dire celles qu'on ne peut pas aisément faire dériver d'une autre langue, & qui à leur tour n'ont pas donné naissance à beaucoup d'idiomes différens, ces langues, disje, se trouvent en quantité dans l'Amérique; il y en a aussi en Afrique; le peu de commerce entre les différens peuples de ces continens en est la cause. L'Europe peut mettre au nombre de ces langues l'Irlandoise, la Finlandoise, la Bretonne, qu'on parle dans la basse Bretagne & dans le pays de Galles, le Basque usité dans le royaume de Navarre, le Hongrois, & l'Albanois qui n'est connu que dans l'Albanie.

§. LXIII.

La Religion.

§. I.

La Religion en général.

La Religion est le culté rendu à la Divinité; on l'appelle naturelle, lorsqu'elle ne s'appuie sur aucune espece de révélation, mais sur les idées que la raison, abandonnée à elle même,

solides & de permanens, on voit que l'Angleterre n'a de sûr que ce que ses richesses réelles lui ont donné.

Tome III.

B

peut se faire de Dieu, & du culte que les hommes doivent lui rendre: la religion des idolâtres est une religion naturelle corrompue. Les religions qui se fondent sur une révélation particulière, sont celle des Chrétiens, celle des Juifs, & celle des Musulmans. On a souvent écrit sur l'utilité de la Religion: l'histoire peut suffire pour la prouver. Un citoyen utile, mais sans religion, au milieu d'un peuple qui en a une, ne peut servir d'exemple pour en prouver l'inutilité.

§. 2.

La Religion Chrétienne.

C'est à la Religion Chrétienne qu'on doit un système de gouvernement plus juste, plus libre, plus éclairé: on lui doit encore la vertu d'observer les lois de l'humanité au milieu même des guerres les plus cruelles: ce que les hommes lui doivent de plus précieux n'est point de mon ressort. La religion chrétienne est divisée en cinq branches, sans compter les

m) On peut mettre au nombre des sectes les Grecs de Georgie, & ceux de Syrie, les Jacobites, les Arméniens, les Nestoriens, les Coptes en Egypte, les Abyssiniens, les Maronites, les Chrétiens de St. Thomas, &c. sectes qui se rapprochent pourtant d'avantage des Catholiques Romains, que des autres branches de

sectes") particulières: il y a des Catholiques Romains, des Grecs, des Luthériens, des Réformés, des Episcopaux: ces trois derniers sont communément appelés Protestans. Il y a eu des gens, dont le zèle étoit louable, mais les lumières peu sûres, qui se sont occupés de l'idée de réunir tous les Chrétiens à un même culte: on les a appelés *Syncrétistes*. La Religion Chrétienne est répandue par toute la terre; dans les états Européens du grand Seigneur les deux tiers sont Chrétiens: on compte plus de 20 Eglises à Constantinople, & plus de 30 à Thessalonique: il y en a beaucoup en Afrique, en Asie & en Amérique. On a dit que si on divisoit le monde en trente parties, on en trouveroit cinq occupées par les Chrétiens, six par les Musulmans, & dix-neuf par les idolâtres.

§. 3.

La religion Catholique.

La religion Catholique est la seule, qu'il soit permis de professer en Espagne, en Portu-

la Religion Chrétienne; comme celles des Anabaptistes, & des Quakers s'approchent d'avantage des Réformés. Les Sociniens, les Arriens, les Arméniens, &c. forment encore des fêtes qui appartiennent à la religion chrétienne en général, puisque ceux qui y sont attachés se qualifient du nom de chrétiens.

gal ^o), dans quelques Cantons de la Suisse ^o dans les Pays-Bas Autrichiens ^o), en France ^o;

o) Cela n'empêche pas qu'il ne se trouve en Portugal un grand nombre de Juifs cachés: on en trouve même dans les familles les plus illustres, parmi les Evêques, les Chanoines, les Moines, les Religieux: on prétend qu'il s'en est trouvé parmi les Inquisiteurs: tant la crainte du Saint-Office a tenu le Judaïsme en esclavage. Ces Juifs cachés s'abstiennent de la circoncision, & se conforment quant à l'extérieur, au culte de la religion catholique. Quelques-uns d'entre eux, lorsqu'ils sont fort riches, ou qu'ils commencent à craindre la mort, vont se réfugier en Angleterre ou en Hollande, & s'y font circoncire: ceux qui n'ont pu être circoncis de leur vivant, le sont après leur mort par leurs amis ou leurs parents, & alors on a soin de clouer le cercueil aussitôt après que l'opération a été faite. En Espagne il y a aussi quelques Juifs cachés, mais beaucoup moins qu'en Portugal. En Italie on les oblige à porter un chapeau jaune; à Lucques, de couleur orange.

o) Dans sept Cantons, favoir dans ceux de Lucerne, d'Uri, de Schweitz, d'Unterwald, de Zug, de Fribourg, & de Soleure. Il en est de même dans trois des pays associés, dans douze bailliages communs, & dans trois cantons sujets.

p) Dans tous les états autrichiens on a fait tout ce qu'on a pu pour extirper le protestantisme: on a vu une requête présentée à l'Impératrice par les Protestans de l'Autriche, & signée par douze mille personnes. On a fait passer tous ces Protestans, en Transilvanie, après les avoir obligés à vendre toutes leurs possessions. Il y a même en Autriche & dans les provinces de Carin-

elle est la religion dominante en Italie'), en Pologne'), en Hongrie'), dans l'Illyrie Hon-

thie, de Stirie, &c. une commission, qu'on appelle *Commission de Religion*, qui supprime tous les livres propres à l'instruction des religieux, qui empêche que les enfants ne soient instruits, & qui défend à tout citoyen de s'établir, de quelque manière que ce soit, s'il ne produit un témoignage de catholicisme signé par le Curé du lieu.

g) Depuis la révocation de l'Edit de Nantes, en 1683, il n'y a point d'autre religion tolérée en France, si l'on en excepte l'Alsace. Cependant on n'a pas encore pu parvenir à détruire les religieux, & on y en compte même aujourd'hui au-delà de trois millions. La persécution a été de nos jours renouvelée contre ces malheureuses victimes de la barbarie & de la superstition: on a fait pendre les ministres qu'on a pu convaincre d'avoir prêché: on a fait payer à ceux qui les ont écoutés, de fort grosses amendes; & cette voie de persécution a produit dans le Languedoc, dans l'espace de huit années, depuis 1744 jusqu'en 1752, une somme de 157608 livres, & dans le Dauphiné, dans la seule année de 1750, la somme de 200 mille livres.

h) Toute l'Italie est catholique: il y a quelques Vaudois dans le Piémont: les Grecs & les Juifs sont tolérés dans quelques endroits.

i) En Pologne la religion catholique est réputée la seule véritable, & cela en vertu des loix fondamentales de cette République. Les Protestants & les Grecs, qu'on y tolère, sont appelés *Diffidens*. Il y a en Pologne un grand nombre de Juifs, & quelques Arméniens. En vertu des pactes de 1736 on a accordé aux *Diffidens* la confirmation des priviléges, qui leur su-

groise: en vertu du traité de Westphalie, la religion protestante jouit en Allemagne des mêmes droits que la religion Catholique; il en est de même en Transilvanie ^{*)}), en Courlan-

rent accordés en 1717, & au moyen desquels ils jouissent, en toute liberté, de leurs biens, & des prérogatives de leur naissance. Ceux des Grecs qui dans le culte extérieur se joignent aux Catholiques Romains, sont appelés *Unis*.

v) En Hongrie les Catholiques font à peine la quatrième partie des habitans: mais cela n'empêche pas que la religion romaine n'y soit la religion dominante. On y tolère les Protestans, parcequ'ils sont les plus forts, on y tolère aussi les Anabaptistes, & les Grecs: une partie de ces derniers se conforment au culte extérieur des catholiques. Par l'arrêté de la Diète de 1681, tenue à Sopron, on n'a laissé aux Protestans que deux Eglises dans chaque Comté. Les Catholiques de ce royaume ont des libertés aussi étendues que celles de l'Eglise Gallicane; on ne fauroit dans aucun cas appeler au St. Siège, & le Pape n'a que le droit de confirmer les élections. Dans l'Illyrie Hongroise il n'y a que les Grecs de tolérés: ils y ont un Archevêque & dix Evêques.

w) La Transilvanie n'a que peu de catholiques: les Socinens y étoient autrefois les plus forts, mais ils ont encore aujourd'hui un Supérieur général: il y a des Grecs unis: & des Grecs dissidens.

v) La religion lutherienne étoit autrefois la seule qu'il fut permis de professer publiquement en Courlande. Les Catholiques s'y sont introduits depuis, & y jouissent de plusieurs priviléges, qui furent bien éten-

de *), & dans quelques Cantons Suisses *): elle n'est que tolérée dans les Provinces-Unies, en Dannemarc ²), en Prusse ³), en Russie ⁴), en Turquie ⁵). A Rome elle jouit de toutes

dus en 1717 & en 1727. Les réformés y sont tolérés, mais exclus, comme les Catholiques, des emplois civils.

²) Dans les Cantons de Glaris & d'Appenzel, dans cinq bailliages communs, & dans deux des Cantons sujets les Catholiques & les Protestans ont les mêmes droits.

³) Chretien III, Roi de Dannemarc, fit publier en 1537 un Edit par lequel il déclara la religion luthérienne celle de l'Etat. Les Réformés, les Catholiques, & les Juifs ont le libre exercice de leur religion à Copenhague, à Fridericia, & à Fridrichstadt: dans ce dernier endroit on tolère aussi les Quakers, & les Mennonites. Les Catholiques ont des Eglises dans l'île de Nordstrandt.

⁴) Dans les états du Roi de Prusse il y a une liberté entière de conscience: toutes les religions y sont tolérées.

⁵) Les Russes sont de la religion Grecque, mais le service divin se fait en langue Esclavonne. Il y a un schisme dans cette Eglise: le parti fossile porte le nom de *Rostolniki* ou *Rostolschiken*, c'est à dire *rénégat*; le plus fort prend le nom de *Starowerzki*, c'est à dire de l'ancienne croyance. Les Réformés & les Catholiques ont le libre exercice de leur religion: les Arméniens ont une église à Astracan; mais les Jésuites & les Juifs sont bannis de cet Empire. La plus grande par-

les grandeurs humaines ; c'est là qu'est son chef : en Espagne & en Portugal elle a les ministres les plus zélés & les plus intolérans. Cette religion s'est étendue dans les autres parties du monde ; partout où les Puissances Catholiques ont établi leur pouvoir, elles ont aussi établi leur religion.

§. 4.

La religion Grecque.

La premiere division de l'Eglise, en Eglise

tie des habitans de ce vaste Empire est encore dans les erreurs du Mahométisme, ou croupit dans les ténèbres du paganisme. Ceux-mêmes qui sont instruits dans la Religion Grecque ont peu de connoissance de leur religion ; jusqu'en 1751, une Bible, en langue slave, étoit d'une très - grande rareté, elle coûtoit 20 à 30 Roubles. Depuis on en a fait une nouvelle édition ; mais la Bible est encore trop chère pour le peuple, elle coûte 5 Roubles.

b) Les Catholiques ont des églises à Constantinople, à Galata & en quelques autres endroits.

c) Parce qu'elle est la religion de l'Etat, mais non pas parce qu'elle est celle du plus grand nombre. Le Clergé Russé, non compris la petite Russie, est composé de 29 Archevêchés ou Evêchés, de 18319 Eglises, de 67873 Ecclesiastiques, de 468 monastères d'hommes & de 74 de femmes, de 6257 moines, de 5264 religieuses, de onze cloîtres exempts de la Jurisdiction des Evêques & où il se trouve 1006 moines. Jusqu'au regne de l'Imperatrice Catherine II, les Evêchés & Archevêchés comp-

latine & en Eglise grecque, ne fut d'abord admise, que pour distinguer les pays où le service divin se faisoit en langue grecque. Les deux Evêques, Chefs des deux Eglises, devenus rivaux, parvinrent bientôt à faire soutenir dans leurs Eglises des opinions différentes. La religion grecque est la religion dominante en Russie ^{c)}: elle est exercée publiquement dans tout l'Empire Ottoman ^{d)}; elle est tolerée en Pologne ^{e)}, en Hongrie ^{f)}, en Transilvanie, & dans l'Illyrie Hongroise.

toient 121454 paysans contribuables, les Cloîtres non exemts en avoient 515165, & les Cloîtres exempts 181955. Par l'edit de 1764, qui fait monter le nombre des paysans contribuables du Clergé beaucoup plus haut, savoir à 910866, l'Impératrice a converti les services & corvées des paysans en une contribution d'un rouble & demi par an, qu'elle a ordonné à son Collège économique de faire lever; le même édit porte que toutes les terres seroient prises aux Ecclesiastiques, qu'on ne leur laisseroit que ce qu'il faut à leur économie particulière, ou à leur agrément, & qu'il leur seroit fixé un revenu convenable.

d) Quant à la Turquie Européenne il y a des endroits où les Grecs sont en plus grand nombre que les Musulmans; cela se trouve surtout dans les îles. On compte qu'il y en a 400 mille à Constantinople: la Porte a coutume de les désharmer lorsqu'elle est en guerre avec les Chrétiens. Tous les Grecs mâles, depuis l'âge de 14 ans, payent la capitulation, qui est à peu près d'un ducat par an: les Ecclesiastiques payent

Quelques Grecs, à l'exemple de ceux d'Italie ¹⁾ , se sont joints aux Catholiques, quant à l'exercice public de la religion, on les appelle *Unis* : les autres sont appelés *Diffidens*.

§. 5.
La religion Luthérienne.

La religion Luthérienne est la religion do-

d'avantage: les Evêques, les Archevêques, & les Patriarches sont à la discréption du Grand-Vîfir & des Pachas. Les femmes ne sont point sujettes à la capitulation, non plus que ceux qui sont au service du Grand-Seigneur & de l'Etat. Le Patriarche de Constantinople est le chef de cette Eglise; on fait monter ses revenus à 120000 florins, dont il en paye la moitié à titre de tribut annuel.

e) Les Grecs unis aux Catholiques ont pour chefs de leur église l'Archevêque de Kiow, deux autres Archevêques, & six Evêques.

f) Les Grecs de Hongrie datent leurs priviléges de l'année 1690: ceux qui sont unis ont deux Evêques; les diffidens en ont trois, & à leur tête l'Archevêque de Carlowitz.

g) En Italie les Grecs ont des Eglises à Livourne, à Venise & à Rome.

h) Le Dannemarc a six Evêques, la Norvege quatre, & l'Islande deux. Le Luthéranisme y est la religion de l'état, & celle du plus grand nombre.

i) Dans la Norvege il n'y a que les Lutheriens, qui aient un exercice public de leur religion. La Finlande a encore beaucoup d'idolâtres.

minante dans le Dannemarc ^b), en Norvège ⁱ), en Suède ^k), en Prusse, en Livonie, dans l'Ingrie, dans la Finlande : elle a en Allemagne, & dans la Transilvanie ^l), les mêmes droits que la religion Catholique : elle est tolérée dans les Provinces-Unies, en Angleterre, en Russie, & dans la Turquie ^m) : elle souffre en Hongrie ⁿ), & en Pologne ^o). Aux

b) Depuis 1713 la Suède & la Finlande n'ont reconnu d'autre religion que la Luthérienne. Tous les états, assemblés à la Diète d'Upsal, s'engagèrent en 1593 à n'en jamais professer d'autre : elle souffrit dans la suite quelques attaques, dont elle triompha, & ce ne fut qu'en 1741 qu'on accorda aux Réformés & aux Anglicans, le libre exercice de leur religion dans toutes les villes maritimes, excepté à Carlskron.

D) Les Luthériens de la Transilvanie sont ou Saxons ou Hongrois : les premiers sont en plus grand nombre : ils ont neuf paroisses & un Evêque. En vertu des loix fondamentales le libre exercice de la religion est accordé aux Luthériens, aux Réformés, aux Catholiques, & aux Sociniens.

m) Les Luthériens ont une église à Constantinople, elle fut accordée aux Suédois : ils en ont à Jaffi, capitale de la Moldavie.

n) Quoique la religion luthérienne soit en Hongrie celle du grand nombre, elle gémit pourtant sous le joug de l'oppression. La politique s'est opposée à cette persécution fourde : mais le fanatisme ferme l'œil que la prudence ouvre.

o) Aujourd'hui les Luthériens ont encore, dans la

Indes Orientales, les Danois ont une mission à Tranquebar *), & il y a des Luthériens dans quelques îles de l'Amérique.

§. 6.
La religion Réformée.

La religion réformée est la religion dominante dans les Provinces Unies, dans une partie de la Suisse *), en Ecosse, où on appelle les Réformés Presbytériens. En Allemagne & dans la Transilvanie elle a les mêmes droits, que la religion catholique, il en est de même dans quelques Cantons de la Suisse *); elle est tolérée en Angleterre, en Hongrie, en Pologne *), en Courlande, dans le Danois, en Suède, & en Russie. Elle est dans l'opposition en France. Les Hollandais l'ont portée aux Indes Orientales & Occidentales.

grande Pologne, 87 Eglises, quatre dans la petite, & cinq dans le grand Duché de Lithuanie.

p) Dès 1705 on y envoya des Ecclésiastiques: & en 1755 on comptoit dans la ville de Tranquebar 457 convertis, & 5735 dans la campagne. Cette mission est composée de huit missionnaires, de deux prêtres de campagne, & de 35 Aides nationaux. L'établissement d'une Imprimerie en caractères Malabares & Portugais, est la seule que les Chrétiens d'Asie aient encore: on y a imprimé une traduction du Vieux Testament en Portugais, & du Nouveau en langue Tamul.

§. 7.
La religion Anglicane.

L'Eglise Anglicane ne differe guère de l'Eglise Réformée, que par sa Hierarchie. On appelle la premiere épiscopale, & l'autre presbytérienne; les Anglicans sont les plus forts en Angleterre & en Irlande. Les Anglois qui se trouvent soit à Amsterdam ou à Rotterdam ont dans chacune de ces deux villes une église; ils ont également liberté de conscience en Suède, & en Russie: en France on leur a accordé une chappelle à Bourdeaux, & en Italie une à Livourne. Dans les colonies des Indes occidentales, & dans celles de l'Amérique, l'Eglise Anglicane est la seule dominante.

§. 8.
La religion Juive.

Il y a peu de Juifs en Europe, beaucoup

q) Savoir dans les Cantons de Zurich, de Berne, de Basle, & de Schafhausen, ainsi que dans quelques bailliages, &c.

r) Savoir dans les Cantons de Glaris & d'Appenzel, dans quelques bailliages, & dans quelques pays sujets,

s) Les Réformés ont dix églises dans la grande Pologne, sept dans la petite, & trente dans le grand Duché de Lithuanie.

en Asie, quelques-uns en Afrique, & point du tout en Amérique. Il ne sont point tolérés ni en Portugal, ni en Espagne, ni en France, ni en Russie, ni en Suede, ni en Norvege. Il n'y a point de pays en Europe où il y en ait plus qu'en Pologne & en Lithuanie^{t)}. Les priviléges les plus considérables que les Juifs ayent obtenus, sont ceux que le roi des deux Siciles leur accorda en 1740; ils leur sont assurés pour cinquante ans. A Livourne ils jouissent de très-grandes libertés. En Angleterre on a voulu les naturaliser: mais la Nation ne s'est point prêtée aux vues du Gouvernement. Ils ont des Synagogues presque partout où ils sont établis.

§. 9.

La religion Musulmanne.

En Asie, la religion Mahométane est presque la seule de l'Arabie, elle est la dominante

t) On en peut juger par la capitation qu'ils payent, elle monte pour la Pologne à 220000 florins de Pologne, & pour la Lithuanie à 120000 fl.

u) Il faut pourtant savoir qu'exceptés le grand Seigneur, le Roi de Perse, les Princes Arabes, & le Khan des Tartares, les autres princes n'ont que des sujets idolâtres, & il n'y a de Mahométans qu'eux & les personnes de la première condition.

de la Turquie Asiatique, de la Perse, du Mongol, des parties occidentales de la grande Tartarie, de la partie septentrionale de la presqu'île de l'Inde endéça le Gange, des îles Maldives, de la plus part des îles de la Sonde, & des Molucques. En Afrique, elle domine en Egypte, dans la Barbarie, dans la Nubie, dans le pays des Nègres, &c. En Europe, elle domine dans les états du grand Seigneur, dans la petite Tartarie, & parmi les Tartares de la Moscovie. On la trouve encore en beaucoup d'autres endroits de l'Asie & de l'Afrique *), mais principalement en Abyssinie. Autrefois le chef de la religion Musulmane, appelé *Caliphe*, c'est à dire grand Pontife, étoit encore souverain pour le temporel: depuis la ruine de l'Empire des Sarrasins, les Turcs appellent *Muphti* le chef de leur secte *), & les Perses *Mustædini* celui de la leur.

*) Musulman signifie vrai croyant. Mahomet, fondateur de cette religion, fut un homme d'une profonde politique: sa religion, qu'il calqua sur le Judaïsme & sur le Christianisme, souffrit des divisions. Deux grandes sectes, celle d'Omar que suivent les Turcs, & celle d'Aly qui est celle des Perses, la partagent en deux grandes branches: il y a ensuite plus de 70 différentes sectes. On appelle la secte d'Omar celle des *Sunnis*, & celle d'Aly la secte des *Kyahis*. Les Mahométans

Les Religions païennes.

On comprend sous le nom de religions païennes toutes les autres religions qui, infectées de l'idolatrie, ne se ressemblent souvent, que parce qu'elles sont également absurdes. Parmi ces religions il y en a six qui sont connues, savoir celle des Brachmanes, celles de Lauzu, de Xaca, des Paris, de Jukaio & de Lama. Celle des Brachmanes, autrefois la seule de tout l'Indostan, & de la presqu'île de- deça le Gange, n'y est, depuis que le Mahométisme s'y est introduit, que la religion du plus grand nombre *): leur grand Pontife est appelé *Distro*, & leurs livres sacrés *Védam* & *Shafter*. La religion de Jukaio est la re-

ne rejettent point la Bible, mais donnent une autorité plus grande à l'Alcoran.

x) Les Nations Septentrionales de l'Indostan sont idolâtres: mais leur religion est bien moins chargée de superstitions & de cérémonies que celles des nations méridionales: aussi les habitans du Nord n'eurent ils pas de peine à embrasser le Mahométisme; ils forment aujourd'hui les Affghans ou Patanes, qui ont eu beaucoup de part aux dernières révoltes du Mogol. Les Mahometans qui se sont établis dans l'Inde font une nation redoutable, les Européens les appellent Mau- res; & quoiqu'ils fassent à peine la dixième partie

ligion des Lettrés de la Chine, & celle de la Cour : le livre sacré des Chinois est appelé *Sancai* ou *triple doctrine*. La religion de Lauzu n'a cours qu'à la Chine, son Pontife est appelé *Ciam*. La religion de Xaca & Amida est celle de presque tous les états de la presqu'île de l'Inde au-delà du Gange, la plus générale du Japon, & l'une des trois de la Chine. La religion de Lama a plusieurs choses empruntées de la religion Chrétienne, elle est celle des Tartares voisins de la Chine, & s'est introduite dans la Chine : son Pontife est appelé *Lama-Conioc*, & son livre sacré *Cho-Conjoc*. L'adoration du soleil & du Diable étoient le culte le plus généralement reçu dans l'Amérique, avant que le Christianisme y fut porté : les Sauvages du Canada, de la Guiane,

des habitans, ils gouvernent pourtant sous l'autorité du Grand Mogol la plus grande partie de l'Indostan. Ce sont les Indiens qui dans le Mogol cultivent la terre, fabriquent cette immense quantité de toiles, & font le commerce de l'Empire : les Mahométans ne sont guere occupés qu'à lever les impôts, ou à servir autrement l'Etat.

On reproche aux Hollandais de n'avoir pas assez d'attention à envoyer partout des prêtres pour l'instruction & la consolation des colonies, & de négliger trop ce qui regarde les Missions pour la conversion des Idolâtres. A Bantam où il y a 300 Européens, & à

du Brésil, &c. adorent encore le diable: l'adoration du soleil est le seul culte d'une partie des peuples du Pérou, de la Floride, du nouveau Mexique, &c. Quant à l'Europe une partie des Lappons ¹⁾ & les Samojedes ²⁾, ainsi que quelques habitans du Gouvernement de Nischnei-Nowogrod, qu'on appelle Tschermesses & Tschuvasques ³⁾, sont encore livrés aux superstitions du paganisme. Il y a des missions destinées à leur conversion.

Java où il y en a 1500, il n'y a point de Ministres: il en vient un tous les deux ou trois ans de Batavia pour administrer les Sacremens: on n'a à leur place que des Consolateurs de malades. On a établi un séminaire à Ceylan; il réussit, & il y écit d'autant plus nécessaire qu'un Ecclesiastique aux Indes doit savoir ou le Malaye, ou le Malabare, ou le Portugais.

1) Dès l'an 1600 Charles IX, Roi de Suède, fit bâtir plusieurs églises dans la Laponie, & la Reine Christine eut grand soin qu'elles ne manquaient pas de Ministres. Frédéric IV, roi de Dano-Norvège, établit une nouvelle mission en 1706, & en 1714 on établit un collège qui ne devoit être occupé que du soin de convertir ces idolâtres. Avant ces missions la religion des Lappons étoit un mélange de quelques idées du Christianisme & de beaucoup d'absurdités païennes: il y a apparence que ces idées tirées de la religion Chrétienne leur furent communiquées dans le temps où l'on étoit occupé à la conversion des habitans de la Norvège & de la Suède, avec lesquels ils étoient en liaison: on a même trouvé qu'ils avoient connu &

S. II.

De l'influence des différentes religions connues sur le bonheur & la prospérité de l'Etat.

Ce n'est pas l'intérêt de l'état, qui doit décider de la vérité d'une religion: mais c'est un grand préjugé en faveur d'une religion que de la trouver la plus convenable à la prospérité de l'état & au bonheur des citoyens.

pratiqué depuis longtemps l'usage des sacremens, & c'est ce qui explique pourquoi le signe de la croix est si commun chez eux. La mission Danoise est composée de plusieurs ministres, partagés entre les paroisses de 13 districts: dans la Laponie Suédoise il y a beaucoup d'églises & d'écoles: tout ce qui regarde cette mission, ainsi que les affaires ecclésiastiques de cette province est entre les mains d'un collège qui n'est occupé que de cela.

z) Ces peuples, qu'on est obligé de contenir dans le devoir, vu les tentatives qu'ils ont faites pour se-couer le joug de la domination, vivent encore dans les ténèbres du paganisme. Les Russes se sont contentés jusqu'à présent, d'y introduire une meilleure police.

a) Leur grand-prêtre, qui fait les offrandes, s'appelle *Tugtrulh*, & celui qui est sous lui *Muschan*. Les Tschuvasques sont en grand nombre, ils adorent le soleil, & disent cependant qu'ils ne reconnoissent qu'un Etre suprême, qu'ils appellent *Tora*.

Il ne seroit pas difficile de prouver que c'est la religion chrétienne qui est la plus propre à ce but: je le suppose, & il ne reste qu'à savoir laquelle des fêtes chrétiennes l'emporte à cet égard.

M. de Montesquieu a prétendu que la religion catholique convenoit d'avantage au gouvernement monarchique, & la religion protestante au gouvernement républicain: l'expérience prouve cependant le contraire: ce célèbre auteur a sans doute cru que la religion catholique, tendant au despotisme, convenoit d'autant plus aux états monarchiques, qu'elle

b) Il est vrai que tous les états Catholiques ne sont pas dans le même cas: dans quelques uns les Souverains jouissent du droit de collation, du moins pour une partie des bénéfices: mais l'histoire nous apprend combien il leur en a coûté. Le Pape ne tire point d'Annates, & ne dispose d'aucun bénéfice au Pérou & au Mexique.

c) On a vu de nos jours combien le trop grand nombre de fêtes faisoit de mal: aussi dans quelques pays Catholiques, entre autres dans les états de l'Imperatrice Reine, l'a-t-on considérablement diminué. Cinquante jours, que les Anglois travaillent plus que les François, sont pour l'Angleterre un gain de 12 millions de livres St. Or comme on compte 13 à 20 millions d'habitans en France, & sept en Angleterre, il paroît que le gain que les François pourroient faire par la suppression de cinquante fêtes, monte à 30 millions & demi de liv. St.

se trouvoit avoir les mêmes vues : mais c'est par cette raison - là même qu'elle ne convient point aux monarchies , qui envisagent tout pouvoir rival comme un principe destructeur de leur autorité. Quand on fait réflexion que la religion catholique ôte aux Souverains le gouvernement de l'Eglise , pour le remettre entre les mains du Pape ; qu'elle prétend que le Saint Siège a le droit de disposer , à son gré , de toutes les dignités & de tous les bénéfices ecclésiastiques ⁴) ; qu'elle exige le célibat des prêtres , & accu-
mule le nombre des fêtes ⁵) ; que le nombre ⁶) ,

a) Pour juger de l'abus , il n'y a qu'à compter le nombre des cloîtres dans les pays catholiques. Il s'en trouve 900 en Portugal , 3169 en Espagne , 16040 en France , 724 en Pologne , &c. Du temps du Pape Paul IV , au milieu du XVI^e siècle , l'Eglise Ro-
maine comptoit 288 mille paroisses , & 44000 cloîtres ou couvents : ce nombre a plutôt augmenté que dimi-
nué depuis ce temps - là. Suivant un état bien exact , il se trouvoit en 1747 dans les 22 provinces de la Couronne de Castille 5708740 ames , parmi les quelles il y avoit 137627 personnes vouées au service de l'Eglise , & possédant la moitié des terres cultivées : & dans les provinces de la Couronne d'Arragon , on comptoit 1534804 ames , dont 42419 appartenloient au Clergé. Un Conseiller espagnol , nommé Campomanes , rappor-
te que dans les Provinces du royaume d'Espagne on comptoit parmi 6322172 habitans , 141840 perfon-
nes attachées à l'Eglise , & que les premiers avoient

la richesse ¹⁾ & le luxe des Eglises & des cloîtres paissent toutes les bornes qu'une faine politique pourroit leur prescrire; que le Clergé prétend être exempt ²⁾ des charges que l'état

197921871 réaux de revenus, & les seconds 21937619. L'Eglise jouit donc en Espagne de la moitié des revenus du royaume, &s'est attaché la septième partie des habitans. En Portugal la cour de Rome tire près de la quatrième partie des revenus du Clergé. En France on compte 406842 personnes appartenant au Clergé national, & le revenu de ces personnes est estimé monter à 119593596 livres. Dans le royaume de Naples, non compris la Sicile, on compte 3873972 habitans, sans compter le militaire, parmi les quels il se trouve 53626 prêtres, 30484 moines, & 23246 Religieux: c'est ce qui paroît par le Cadastre dressé en 1768.

e) En Pologne les églises & les cloîtres possèdent au-delà des deux tiers des biens fonds du royaume. La dîme ecclésiastique, tous frais déduits, fait un cinquième de tous les revenus de l'état. Dans le royaume de Naples, le Clergé, au rapport de Gianone, possède les deux cinquièmes des terres, & si l'on y ajoute les donations, les dîmes, &c. on trouvera que le Clergé y jouit des quatre cinquièmes des revenus du royaume. Il faut que l'abus ait été bien loin, puisqu'en 1751 le Pape consentit au dessein qu'avoit formé le Roi des deux Siciles de diminuer le nombre des cloîtres. En Espagne les revenus des Archevêques & des Evêques montent à 1314667 écus d'Allemagne, & les Chapitres en ont bien autant. Il a paru en France une carte où se trouvent représentées toutes les possessions des Jésuites en France; elle fut faite en 1706 sur

impose; qu'il s'arroge de grands priviléges, un rang distingué, une exemption de la juridiction de ses juges naturels; qu'il est toujours prêt à employer l'excommunication &

les rapports des Peres la Chaise & Menétrier. On voit par-là que dans ce royaume ils avoient alors 612 Colléges, 340 Résidences, 59 Noviciats, 200 Missions, 24 Maisons professees, & qu'on y comptoit 20 mille personnes attachées à leur Ordre, qui aujourd'hui se trouve extirpé dans ce royaume.

f) Peu à peu on cherche à obliger le Clergé de se soumettre, sur cet article, à ce que demande l'ordre public. On le fait contribuer en France, dans les états de l'Impératrice Reine, & dans ceux du Roi de Sardaigne. Le Roi de Sardaigne exerce le droit d'imposer le Clergé, en le chargeant de pensions, jusqu'au tiers des revenus qu'il possède: avec cela tout ce que les cloîtres & monastères ont acquis depuis 1600 est sujet aux impositions générales. En France, le Roi n'a pas besoin du consentement du Pape, pour lever des deniers sur le Clergé de son royaume: depuis 1753 il en tire une somme de 12 millions par an, outre le don gratuit dans les cas extraordinaires, & ce don gratuit fut en 1755 de seize millions. Par un Edit de 1765 le Roi d'Espagne oblige le Clergé à payer les mêmes droits que ses autres sujets sur tous les biens par eux acquis depuis 1737, & il lui défend d'acquérir des immeubles à l'avenir. Un autre Edit, confirmé par le Pape, défend aux Ordres Monastiques d'avoir au-delà de quatre novices à la fois, & enjoint à tous les moines répandus dans les campagnes, pour y faire les fonctions de fermier ou d'administrateur, de se retirer dans leurs couvens. L'Impératrice-Reine a ob-

même l'inquisition, pour parvenir à ses fins; que son intolérance est cause de ces émigrations qui affoiblissent un état⁸); enfin que les pays Catholiques envoyent tous les ans à Rome des sommes très-considerables, qui n'en reviennent jamais; quand, dis-je, on fait réflexion à des abus de cette nature, il est difficile de ne pas voir que la religion catholique énerve l'état, humilie la dignité des Souverains, & détache les sujets de l'obéissance qu'ils doivent à leur maître: l'on ne sauroit disconvenir qu'à tous ces égards la religion protestante ne convienne non-seulement beaucoup plus aux états républicains, mais encore aux états monarchiques.

§. LXIV.

Les Sciences.

Par Science on entend un assemblage de vérités ou de probabilités, rangées en un certain ordre, & appartenantes à un certain genre.

tenu du Pape de lever le dixième sur les revenus du Clergé pendant l'espace de 15 ans; cela a rendu deux millions de florins. Elle a ôté au Clergé toutes les franchises & immunités dont il jouissoit; elle l'a soumis à la contribution, & a ordonné que les Ordres Mendiants devoient s'en tenir, par rapport au nombre des moines, à ce qui s'en étoit trouvé lors de la fondation.

re. Il y a des sciences de pur raisonnement, il y en a de crédulité, si j'ose ainsi parler: les premières supposent qu'à l'aide de principes incontestables ou d'axiomes, & d'observations ou d'expériences on se forme des idées claires, & on cherche à découvrir ce qui est vrai ou probable: telles sont les sciences mathématiques & philosophiques. Les Sciences de crédulité sont celles où l'on s'en rapporte, du moins pour les vérités fondamentales, au témoignage ou au jugement de quelqu'un: telles sont la théologie, l'histoire, la jurisprudence positive, qu'il faut bien distinguer de la jurisprudence philosophique, la politique, proprement dite, différente de la politique générale qui en est la base, la géographie physique & politique, la philologie, &c. Les Sciences sont encore plus utiles que les Beaux - Arts; ce sont elles qui éclairent la raison, qui perfectionnent les mœurs, qui épurent la religion, en s'opposant au fanatisme & à la super-

On avoit formé le projet de réduire tous les Ecclesiastiques à la portion congrue, & de revendiquer toutes les acquisitions depuis 1664 en payant au Clergé deux pour cent de tout ce qu'on leur prendroit.

g) La France est un exemple du mal que fait l'intolérance & des mauvaises suites que traîne après elle l'émigration des citoyens. On trouve des François

Tome III.

C

stitution, & qui prêtent des secours puissans à ceux qui travaillent à perfectionner les arts, les manufactures, les fabriques, &c. Lorsqu'on veut connoître les progrès qu'une nation a faits à cet égard, il faut examiner le goût qui y domine, les sciences qui y sont le plus en honneur, quels sont les établissements destinés à l'instruction de la jeunesse, quels sont les encouragemens employés à exciter l'émulation & l'ambition des jeunes gens & des gens de lettres, quelle protection le Souverain leur accorde, dans quel état se trouve la librairie, qu'elle est la liberté des opinions

partout; on prétend même qu'il y en a plus de dix mille dans les états du Grand Seigneur. Qui ne fait que ces malheureuses victimes de la persecution la plus odieuse ont été porter partout leurs biens, & ce qui plus est leurs talens & les arts qu'ils professoient?

4) En Espagne un livre qui vient des pays étrangers, ou qui doit être imprimé dans le pays, est examiné six fois: il en est de même en Portugal. Il y a 22 Universités en Espagne, & la philosophie y gemit sous le joug de la superstition.

5) Une scène du Bourgeois gentil-homme, digne de Lucien & d'Aristophane, fut cause que M. le Tellier, Chancelier de France, donna des réglemenrs pour faire traiter plus honorablement ceux qui enseignoient la Ju-risprudence. Moliere s'étoit moqué des philosophes, qui alloient, comme des maîtres à danser, montrer de la maison en maison, à raisonner & à penser. M. le

& de la presse ⁵), quel cas on fait des gens de lettres, &c. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans de grands détails; malheur à la nation qui envisage les lettres comme un métier ⁶), la noblesse, les richesses, & le rang comme des titres pour mériter l'estime publique: une nation qui pense ainsi est encore barbare ⁷).

§. LXV.

Les Beaux Arts.

L'utilité que l'Etat retire des Beaux-Arts ne fauroit être contestée. On comprend sous ce nom l'Eloquence, la Poésie, la Musique ⁸),

Tellier qui voyoit que des jurisconsultes en faisoient autant, crut devoir rendre à cette profession honnête, la considération qu'elle mérite. Qu'on jette un coup d'œil sur ce qui se passe de nos jours, & on verra que ce n'est pas pour en tirer un pareil fruit que nous allons voir représenter le Bourgeois gentilhomme.

6) Il me seroit fort aisè de montrer ici combien les sciences répandent de jour sur la théorie des finances, combien elles servent à faire fleurir le commerce, & prospérer toutes les professions, combien elles sont propres à diriger la police, en un mot à prouver la supériorité d'un financier instruit sur un financier qui n'a qu'une grossière routine: mais je crains de m'étendre trop sur un sujet qui n'a pas besoin de preuves.

7) La Musique, ou l'art de la mélodie & de l'harmonie, qui naissent de la réunion des sons, est comme

 la Peinture "), la Gravure "), la Sculptu-

tous les autres arts, parvenue insensiblement à un plus grand degré de perfection; il n'y a que cet art où les amateurs fanatiques de l'antiquité conviennent qu'il faut laisser la prééminence aux modernes. On entend ordinairement par Musique ancienne, celle qui fut connue jusqu'au X^{ème} Siecle, où Guy Aretin inventa la musique à plusieurs parties: ce fut lui qui rangea le premier les notes, qui auparavant n'étoient que sur deux lignes, la premiere pour le chant & la seconde pour l'accompagnement. Jean de Meurs perfectionna, à la fin du XIV^{ème} Siecle, ce que le moine Aretin avoit commencé, il diversifia les signes, les notes n'étant jusqu'alors que des points. St. Ambroise & le Pape Damase introduisirent dans l'Eglise la Musique, qui n'y étoit point encore d'usage. La musique est ou instrumentale ou vocale. On connaît trois especes d'instrumens: 1) les instrumens à cordes, dont les uns se touchent avec les doigts, comme le luth, la harpe, le cistre, le tuorbe; les autres avec l'archet, comme le violon, le violoncelle, la basse de viole, &c. & enfin quelques-uns dont les cordes ne se touchent pas avec les doigts, mais avec de petits fers, ou de petites plumes, que les doigts font mouvoir, comme l'épinette, le clavecin, le piano forte: 2) les instrumens à vent, comme les orgues, la flute, le hautbois, le cor de chasse, la cornemuse, le cervelat harmonique autrefois destiné à faire la basse, comme aujourd'hui le basson, &c. 3) les instrumens de percussion, comme le tambour, la timbale, le psalterion, &c. Parmi les musiciens Italiens qui se font faire le plus de réputation, il faut surtout placer Corelli, Pergolese, Vivaldi, &c; parmi les Musiciens François, Lulli, son disciple l'Alouette, Bousset, Broissart, Clérambaut, Eustache du Caurroy, &c. parmi les Allemands

re *), l'Architecture *), & la Danse. Quel-

l'immortel Graun, Hendel, Hafse, &c. De nos jours il s'est élevé en France de grandes disputes au sujet de la Musique; quelques gens de lettres se font portés pour la Musique italienne, & ont décrié celle de leur nation: la *Serva Padrona* du célèbre Pergolese a été en France le triomphe des amateurs du goût italien.

m) Nous avons vu plus haut les différentes manières de peindre: ici nous parlerons de l'art, mais nous ne saurions entrer dans de longs détails, cela nous mèneroit trop loin. Il suffira de remarquer qu'on divise la peinture en antique & en moderne: la première prend tout le temps qui s'est écoulé depuis Alexandre le grand jusqu'à Phocas, (selon d'autres jusqu'à Constantin le grand) sous l'empire duquel tous les arts furent détruits; la seconde s'étend depuis le rétablissement des arts jusqu'à nos jours. Quand à l'art de peindre avant le temps d'Alexandre, les savans ne sont pas fort d'accord sur le degré de perfection où il parvint. M. l'Abbé Fraguier a cru trouver, dans la description qu'Homère donne des tapisseries d'Hélène & d'Andromaque, une preuve complète que le grand art de la peinture étoit connu avant le siège de Troie. Cependant il est assez clair par tout ce que nous savons des anciens, que c'est bien tard qu'on a connu ce qui regarde le clair-obscur, la dégradation des lumières, & les bienfiances de la composition. On divise ordinairement les peintres, & leurs tableaux, en écoles: il y a l'école Florentine, l'école Romaine, Lombarde, Vénitienne, Allemande, Flamande, & Françoise,

Ce sont surtout les Hollandais, & les Brabançons, qui font un commerce de tableaux: on s'est donné beaucoup de peine à Rome, pour y conserver les originaux que les princes, qui forment des cabinets & des

ques pays de l'Europe semblent les négliger

galeries, & surtout les Anglois cherchent à en tirer; on commence à se relâcher un peu la-dessus, depuis que les grands tableaux des Eglises se copient d'une façon toute nouvelle: c'est une espece de peinture à fresque, qui se fait avec une pâte calquée sur une grande table de marbre, & dans laquelle on enfonce de petits morceaux de marbre colorés différemment.

Parmi les peintres les plus célèbres, & dont on achète fort cher les tableaux & les portraits, il faut surtout compter Raphael, dont le dessin, l'invention, & les draperies sont fort estimés; Michel-Ange de Caravage, surnommé Amérgi, qui excella dans les nudités & dans le racourci (Michel-Ange Buonarotti & Michel-Ange des Batailles furent aussi de grands peintres, mais le premier est plus connu par ses talents supérieurs pour la sculpture); le Guide, Rubens dont le dessin est inimitable, le Titien qui fut supérieur à tous les autres dans les tableaux d'histoire & dans le coloris, le Corrège célèbre dans la magie des plafonds, Albert Durer, l'Apelle de l'Allemagne, Van Deick, Lucas Cranach, les deux Holbeins, Sandrat, &c. J'ajouterais à ces noms illustres les noms des autres peintres qui se sont rendus célèbres dans leur art: l'Italie en a produit le plus grand nombre; tels furent Cimabue, le premier peintre célèbre après le rétablissement des arts; il est du XIII Siecle; André del Sarte, Denis Calvart, de l'école duquel sortirent l'Albane, & le Dominiquin; le Parmesan, le Tintoret, le Mutian, Paul Véronèse, Jules-Romain, Annibal & Louis Carrache, Léonard de Vinci, Pierre de Cortone, Carle Maratte, Gentil & Jacques Bellin, Grimaldi surnommé le Bolognese, le Guerchin, Lucas Jordan surnommé Fapresto, Jean Manozzi, Pierre

entierèment; dans d'autres on ne les cultive

Perrugin, le Pardenon, le Rosso, Sébastien del plombo ou Fra-Bastien, Charles Lotti, Ricci, & une foule d'autres. La France a eu également de très-grands peintres; tels furent Simon Vouet, Nicolas Poussin, le Brun, le Sueur, Blanchard, Pierre Mignard, Noël & Antoine Coypel, Jouvenet, Champaigne, Nic. Bertin, Blanchet, Boulogne, Fr. Desportes, Largillière, Claude-Lorrain, le Moine, Rigaud, Santerre, Louis Testelin, Jean Vanloo, Pesne, Vivien, &c. On place au nombre des grands peintres Flamands, Lucas de Leyde, Jacques Jordan, Mulmaer, Gassel, Briel, Pierre de Laer, Corn, Vroom, van der Velde, van der Meer, van der Werff, Martin de Vos, Wouvermann, Pierre & Jean Breugel, Jean & André Both, Cern Bega, Berghem, Heemskerck, &c. Enfin on met au nombre des grands peintres Allemands Chr. Schwartz, Terbourg (Suiffe), Rottenhamer, Jean de Calcar, Rembrand, Charles Screta, Bauer, Graff, Elzheimer, Kneller, Lely, &c. Je ne parle point des artistes célèbres de nos jours.

» Les Anciens n'ont connu que la gravure, en relief & en creux, des cristaux & des pierres: la gravure au burin, à l'eau forte, en maniere noire, en clair-obscur sont des découvertes modernes. La gravure sur pierre est d'une très-grande antiquité: on se sert, pour graver ainsi, de l'émeril, du diamant, & d'une roue mise en mouvement par une autre; la gravure qui se fait en relief est bien plus aisée que celle qui se fait en creux, parce que dans la première l'ouvrier voit toujours son ouvrage, au lieu que pour le voir dans l'autre, il faut avoir recours aux empreintes. Lorsque les beaux-arts sortirent de la barbarie, sous Laurent de Medicis, la gravure eut aussi ses succès & ses arti-

que foiblement, quelques-uns sont célèbres par

Æs. Jean Bernardi, Jean de Florence (surnommé delle Cornivole, des Cornalines), & Dominique (surnommé de Camei, Camées ou pierres gravées en relief) furent les premiers graveurs qui se distinguèrent: mais Bernardi fut le premier qui dans la gravure en creux atteignit la perfection où les Anciens étoient parvenus. Claude Birague fut le premier qui grava sur le diamant; Coldore, graveur François célèbre à la fin du XVI^e siècle, se distingua beaucoup; on connaît encore en ce genre Pierre Marie de Pesica, Michellino, Mat. Benedetti, Attio Morotti, le Carodosso, Furius Severe de Ravenne, Antoine Rossi, Math. del Naffaro, Valerio Vincentini, Sirlet, graveur François qui mourut dans le courant de ce siècle, après s'être fait une grande réputation; mais Lorent Natter a été de tous les modernes celui qui a porté le plus loin la gravure sur pierre: il étoit un excellent Médailleur, & avoit une grande connoissance de l'Antique; né au commencement de ce siècle à Biberach en Suabe, il est mort en 1763 à Pétersbourg. La gravure en bois fut inventée par un Allemand, nommé Lupert Rust: on a de son disciple Martin Schoene de Colmar des estampes de 1460: la gravure au burin ne fut découverte qu'après la gravure en bois; Israël de Malines fit cette découverte en 1450 à Bockholt, dans le pays de Munster: la gravure à l'eau forte, attribuée à un orfèvre de Florence, fut perfectionnée par Martin d'Anvers & Albert Durer. Depuis que l'art du burin s'est répandu, on a quitté le bois, & on a laissé cette manière de graver, ou plutôt d'imprimer, aux ouvrages de peu de conséquence, & aux manufactures de tapisseries. La gravure en manière noire est la plus facile & la plus prompte; il n'y a que la préparation de la planche de cuivre qui est longue: mais aussi le plus

le nombre des amateurs, & par les talens des

grossier ouvrier peut y être employé: on en attribue l'invention à M. de Siegen, Lieutenant Colonel Hes-fois, qui la trouva en 1648, & selon d'autres à Vail-lant, qui étoit pour lors à Londres. On a dit aussi que le prince Robert de la Maison Palatine étoit l'inven-teur de cette maniere de graver, & qu'il partagea avec ce dernier l'honneur de l'invention. On emploie aussi au lieu du noir, d'autres couleurs. L'art des estam-pes à différentes couleurs fut trouvé en 1626 par Loft-man, & perfectionné par Christophe le Blond. La gravure en maniere de crayon, ou l'art d'imiter sur le cuivre les dessins faits au crayon sur le papier, est une nouvelle invention de M. François, dont M. Marteau a donné depuis des exemples très- estimés. L'utilité consiste à multiplier les exemples dessinés. Combien d'élèves éloignés des grandes villes, qui ne pouvant se procurer des dessins originaux des grands peintres dessinent d'après des estampes gravées en taille douce, & acquièrent par là une maniere de dessiner seche, dure & arrangée. Parmi les graveurs en estampes les plus célèbres il faut placer Aldegraff, Corn. Bega, tous les deux Hollandois, Etienne de la Belle, Corn. Bloemart, Bolswert, Theod. de Bry, Jaques Callot si célèbre dans le siecle passé, le Clerc, Drevet pere & fils, le Chevalier Edelinck, Claude Mellan, Rob. Nan-teuil, Fr. Perrier, Et. & Bernard Picard, Wirlen-baur, Wischer, Roulet, Sadeler, Sarazin, Silvestre, le célèbre Simmoneau, Smith qui excella dans la maniere noire, ainsi que Verkolie: le premier étoit Anglois, & le second Hollandois, Vosterman, van der Velde, Thomasin le fils, Tuby le Romain, & beau-coup d'autres.

o) L'origine de la Sculpture se perd dans les sie-cles les plus reculés. Les sculpteurs ont commencé

C. 5

artistes. *) Il importe de connoître à cet égard les avantages des nations. Si l'on en excepte une petite partie de l'Europe, le reste du monde néglige les Beaux-Arts, ou les cultive mal. Les arts seroient heureux si les connoisseurs seuls en jugeoient.

à travailler sur la terre & sur la cire, ensuite on a employé le bois, enfin les métaux, les pierres, l'ivoire, &c. Ce fut sous Léon X que ce bel art commença à reparoître, & Goujon, qu'on admira à Paris, est regardé comme un des premiers qui y ait excellé. Les curieux recherchent les antiques, c'est à dire les statues, les bustes, & les bas-reliefs des anciens, tant Grecs que Romains: il arrivé souvent qu'on fait passer pour antique ce qui est bien moderne, & quoi qu'en disent les connoisseurs, l'art de les connoître n'est fondé que sur des conjectures. L'Italie a eu de trop habiles sculpteurs, pour qu'il n'y en ait pas eu plusieurs, qui ayent pu jouter avec ce que la Grece nous offre de plus célèbre. On met au nombre des grands artistes qui ont fleuri depuis le rétablissement des arts, Germain Pilon, qui tira son art de la barbarie, Jean de Boulogne, Etienne le Hongre, Pisani, Fr. & Michel Anguier, Michel Ange Buonarotti, Phil. Buistier, Donato, Pierre le Pautre, le Cavalier Bernin, Fr. Girardon, son disciple Robert Lorrain, Pierre Puget, Nic. Coustou, Ant. Coysevox, &c.

*) L'architecture est l'art des bâtimens. & elle se divise en architecture civile, militaire & navale. Quant à la première les anciens l'ont emporté par rapport à la solidité & par rapport à la beauté. Hors de l'Eu-

§. LXVI.

Les Arts Libéraux

&

Les Arts Mécaniques.

On distingue les arts mécaniques des beaux-arts, & des arts libéraux. On met au nombre

rope il n'y a que la Chine où l'architecture civile mérite quelque attention: en Europe c'est à l'Italie, & ensuite à la France, qu'on doit les grands Architectes. On met de ce nombre Androuet, du Cerceau, Palladio, le premier habile architecte après le rétablissement des arts, Blondel, Bramante, Jacques de Brosse, Robert de Cotte, Jacques Gabriel, Oppenort, Bibiena, Vignole, Claude Perrault, Louis le Vau, Mansard, &c.

q) Il ne faut pas avoir beaucoup vu ni beaucoup lu pour s'assurer que les sciences & les arts n'ont pas été portés partout au même degré de perfection: mais cet avantage d'une nation sur l'autre n'est du principalement qu'à des circonstances qui peuvent avoir lieu partout. Cette prétendue superiorité de genie & de talens due à la nature du climat & du sol est une brillante chimere. *Honest alit artes:* voila le secret avec le quel on repandra le gout des sciences & des arts, & on formera de grands hommes. Il est à souhaiter pour une nation qu'elle se persuade de tout ce qui est propre à l'élever au dessus de l'état où elle se trouve; ce noble orgueil, ou plutôt cette noble assurance, fut le premier pas qui conduisit les Romains & les Grecs à ce degré de puissance & de gloire que nous admirons encore aujourd'hui. Une servile imitation & une stérile admiration laissent croupir un peuple dans l'igno-

des arts libéraux, la pharmacie, ou l'art des Apoticaires, la chirurgie, l'art des oculistes, celui de jouer de quelque instrument, l'imprimerie, l'art de la verrerie, la venerie, l'orfèvrerie, l'horlogerie ¹), l'art des bijoutiers ou des jouaillers. Les arts mécaniques font l'occupation des artisans : les voici en ordre alphabétique : aiguilliers, armuriers, baigneurs, batteurs d'or, & d'argent, boisseleurs, bonnetiers, bouchers, boulangers, bourreliers, boyaudiers ou faiseurs de cordes à boyau, brasseurs, brodeurs, brosseurs, cardeurs, coupeurs de poil, cartiers, chalcographes, chandeliers, chapeliers, charpentiers, charbonniers, charrons, chauderonniers, cloutiers, coffretiers, cordiers, cordonniers, courroyeurs, couteliers, couturières, couvreurs, cuisiniers, doreurs, émailleurs, éperonniers, épingleurs, étameurs, faiseurs d'instrumens de musique, fondeurs, forniers, fourbisseurs, gainiers ou faiseurs d'étuis & de gaines, gantiers, graveurs sur métal, lapi-

rance & dans l'abattement. S'il n'y avoit dans le sein de l'Allemagne une quantité de personnes dont le génie les talents & les succès servent de leçon, que pourroit-on espérer de cette troupe de prétendus gens de lettres qui passent leur vie à traduire ces insipides romans, & ces futilités historiques dont la France est inondée ?

daires, lingers, lunetiers, maçons, mégisiers, miroitiers, menuisiers, maréchaux-ferrants chevaux & carosse, natiers, ouvriers en draps d'or & d'argent, ouvriers en bas, plu-massiers, papetiers, parcheminiers, passemen-tiers, peigneurs de laine, perruquiers, parfumeurs, pâtissiers, paveurs, paulmiers, peauf-siers, plombiers, potiers d'étain, potiers de terre, quincailliers, relieurs, rubaniers, save-tiers, selliers, ferruriers, tabletiers, taillan-diers, tailleurs, tanneurs, tapissiers, teintu-riers, tireurs d'or & d'argent, tisserans, ton-deurs de drap, tonneliers, tourneurs, vanniers, vinaigriers, vitriers &c. Il est inutile de dire combien il importe à l'Etat d'avoir une grande quantité d'artisans, d'exciter entre eux l'émula-tion, & de renoncer à ce principe barbare de quelques financiers, que la crainte de la misere est le plus sûr moyen de faire travailler les artisans').

*) Les premières montres qu'on vit en Allemagne vinrent d'Angleterre: ce fut vers l'an 1577. Christian Huygens inventa les pendules en 1657, & Barlow fit en Angleterre en 1676 les premières pendules & les premières montres à répétition.

*) On devroit imiter les Anglois dans les encoura-gemens qu'ils prodiguent avec sagesse. En 1753 il

§. LXVII.

Les Spectacles.

Les Anciens n'avoient que deux especes de spectacles, la Gymnastique & le théâtre, c'est à dire ceux du Cirque & ceux de la Scene. Nos mœurs répugnent aujourd'hui à ces combats d'athletes, où la barbare férocité des Anciens introduisit le combat inégal d'un homme avec des bêtes féroces. Les Tournois succéderent à ces excès de bravoure, & de nos jours il ne reste guère que le combat des taureaux, & celui des coqs, plus propres à amuser le peu-

se forma une petite société pour l'encouragement des arts, des metiers & du commerce: ces patriotes réunis formerent un fond de soucription, qui monta en 1764 à la somme de 33313 l. st. qui étoit destinée à donner des prix. Cette Société, dans la vue d'épargner à l'Angleterre une somme annuelle de 300 mille l. st. chercha à pousser la culture de la garence, & y employa au delà de 1100 l. st. Elle introduisit ensuite l'usage des moulins à scier les planches, proposa un prix considérable pour épargner annuellement 40 mille livres de laine, qui se gâtent par la maniere de marquer les brebis, récompensa les heureux essayis qu'un nommé Godfrey fit à Londres avec la machine à poudre, si propre à éteindre les incendies dans certaines circonstances, machine inventée à Augsbourg par un allemand nommé Greyl, &c. De semblables établissements sont d'une utilité réelle.

Il importe beaucoup que le Gouvernement fasse at-

ple que les gens sensés. Un spectacle plus utile & plus noble est celui du théâtre, conservé depuis ses premiers commencements. Quoi qu'en disent un zèle indiscret, & une devotion aveugle, la Comédie corrige les moeurs, & la Tragédie inspire de grands sentimens. La noblesse & la décence du théâtre françois ont ôté à la Scene tout ce qu'elle pouvoit avoir de dangereux. Les spectacles en musique, comme l'Opéra & les Concerts, ont leur utilité: ceux qui ne sont qu'en machines, & où Servandoni a brillé de nos jours, quoique moins utiles, peuvent servir à donner du goût. C'est

tention aux abus qui regnent dans les communautés ou Corps de métiers. Ces especes d'associations s'introduisirent en Allemagne dans le onzième siècle, & Rodolphe de Habsburg fut le premier qui se donna quelques peines pour les supprimer, vu les abus qui y régnent. Ces abus regardent les élèves ou garçons, les apprentis, les compagnons & les maîtres. Quant aux apprentis, je remarque d'abord qu'il est fort injuste de rejeter tout enfant, qui a eu le malheur de naître hors d'un mariage légitime, quand même il auroit été légitimé; qu'il est encore plus déraisonnable d'exclure les enfans de barbiers, de baigneurs, de tisserans, de bergers, de meuniers, de fifres, de trompettes, &c. comme cela se pratiquoit autrefois en Allemagne, & qu'il convindroit de ne pas tolerer les dépenses inutiles & les cérémonies ridicules qui s'observent encore lorsqu'un enfant entre en apprentissage. Je mets encore au nombre de ces abus la dureté des maîtres qui pro-

un objet important de la Police que le soin des amusemens publics: il en faut, & une sage politique cherche à les tourner au profit de l'état & des particuliers: le peuple est un enfant qu'il faut conduire & amuser. Mais si ce qu'on appelle *Carnaval* est hors de toute censure, c'est ce que je craindrois d'assurer malgré les préjugés publics: un si long espace de temps entierement voué aux spectacles, à l'amusement, & aux excès qui en sont inseparables, est plus qu'un temps perdu.

longent trop le temps de l'apprentissage, & qui sont de leurs apprentis autant de domestiques. Les abus en égard aux compagnons ne sont pas moindres: je mets de ce nombre les cérémonies ridicules de leur installation, les dépenses qu'elle occasionne, ce qui se passe lorsqu'un compagnon veut quitter pour aller commencer ses voyages, les propos insipides des jours de cérémonie, l'usage de quelques communautés de faire un présent aux compagnons qui arrivent, la conduite déplacée des anciens compagnons à l'égard des nouveaux, le *bon lundi* ou l'usage de ne travailler qu'une partie du lundi pour continuer les excès commencés le dimanche, l'espèce de tyrannie que les compagnons exercent sur leurs maîtres soit à l'égard de la nourriture, soit à l'égard de certains usages introduits dans la communauté, & à ce dernier égard l'excès est poussé si loin qu'il y a quelques corps de métiers (comme par exemple les Papetiers) où il est permis aux compagnons de noter d'infamie le maître & ceux qui le servent; enfin l'indépendance où les compagnons croient être vis à vis de la police. Les abus qui regard-

§. LXVIII.

De la différence des conditions.

Ce qui distingue réellement les hommes, ce sont sans doute les vertus & les talens. Il a fallu cependant, pour mettre de l'ordre dans la société, que les citoyens fussent divisés en certaines classes, que leur autorité, & leurs prérogatives fussent différentes comme leurs occupations.

Dans la société quelques-uns ont été ap-

dent les maîtres & la maîtrise en particulier sont en assez grand nombre: tels sont l'injustice qu'on exerce dans le plus ou le moins de facilité accordée aux compagnons qui veulent devenir maîtres; les prétextes les plus frivoles servent à autoriser une différence qui ne devroit être qu'en proportion du plus ou du moins d'habileté, les dépenses, le refus d'admettre à la maîtrise les compagnons mariés, les avantages accordés à ceux qui épouvent la veuve ou la fille d'un maître, &c. Il y a quelques autres abus intolérables, surtout en Allemagne, qu'il seroit bon de détruire entièrement: comme par exemple la liaison entre les Communautés des différentes provinces de cet Empire, l'usage de tourmenter un maître, ou de lui faire payer une amende jusqu'à ce qu'il ait épousé la veuve ou la fille d'un autre maître, les engagemens entre les maîtres de ne travailler qu'à un certain prix, &c.: ce sont là des restes d'une police barbare & d'une législation aveugle. L'émeute des compagnons menuisiers à Hambourg vient de nous donner un nouvel exemple de la difficulté qu'il y a à remédier à ces abus.

pelés à gouverner & à commander, d'autres à obéir: c'est à dire que la souveraine Puissance de l'Etat a confié à quelques citoyens une portion de son autorité. Chaque état a ses arrangements particuliers.

Parmi les distinctions reçues le plus communément en Europe, il faut compter celle qu'on met entre la noblesse ¹), les bourgeois, les artisans, & les cultivateurs, serfs dans quelques endroits, libres dans d'autres.

Les différentes occupations auxquelles les citoyens ont été appelés, ou auxquelles ils se sont voués, sont une autre source de distin-

1) On distingue le gentilhomme du noble: le premier est un noble de naissance; le second l'est, ou par sa charge, ou par la grâce du Prince. Les priviléges attachés à la noblesse ne sont pas partout les mêmes. Originairement c'étoit le service militaire qui ennoblissoit. Depuis, la vanité a su trouver moyen d'acquérir, par d'autres voies, un avantage qui cesse d'en être un, lorsqu'il n'est pas la récompense des vertus ou des talens. C'est aux Gots qu'on doit la noblesse de l'Europe: ayant envahi tant de provinces, ils récompensèrent leurs capitaines en leur donnant des titres d'honneur & des terres: les enfaas de ces capitaines étoient appelés *Adeligen* ou *Eadligen*, d'où les Allemands ont fait le mot *Adel*. A Basle, si un noble veut entrer dans les charges publiques, il est obligé de renoncer à sa noblesse. A Venise, les nobles ont porté les avantages de la noblesse aussi loin

ction. L'état ayant besoin de défenseurs, il y a eu une classe d'hommes destinés à défendre la patrie. Autrefois on n'assemblloit les troupes que lorsqu'il falloit repousser l'ennemi: mais depuis Louis XIV on a commencé à entretenir, même en temps de paix, des corps de troupes réglées.

Il a fallu des magistrats pour administrer la justice entre des hommes, toujours portés à se la faire eux-mêmes. Le repos & la tranquillité publique ont demandé des tribunaux, pour décider des litiges, & punir les coupables.

qu'il est possible: le corps de ces nobles est de 1500, dont le tiers entre au Sénat: leurs noms sont écrits dans un livre, qu'on appelle le livre d'or. On en fait, de temps à autre, de nouveaux, parce que les anciennes familles venant à s'éteindre, l'Oligarchie s'introduroit dans cette République. En Angleterre, il n'y a que les Ducs, les Comtes, les Vicomtes, & les Barons qui passent pour nobles: le reste de la noblesse, appelé Chevaliers ou Ecuyers, est compris sous le nom de *Gentry*. On ne reconnoît point de noblesse parmi les Mahométans: on distingue seulement les familles descendues de Mahomet de toutes les autres. En Allemagne on distingue la noblesse immédiate, qui ne relève que de l'Empire, & non de l'Empereur, de la noblesse médiate, qui relève de l'Empereur ou des membres de l'Empire.

Les dépenses publiques ont demandé des revenus, qn'il a fallu tirer ou des biens, qui appartenioient aux citoyens, ou des biens qui étoient à l'état. Il a donc été nécessaire de préposer à la levée des deniers publics, & à la régie des biens de l'état, des hommes capables d'un emploi, où il faut certainement plus que de la probité.

Les liaisons, qu'un état peut avoir avec ses voisins, les intérêts publics à ménager, les droits à faire valoir, sont des objets qui ont demandé des hommes qui se soient nourris de l'étude de l'histoire, des intérêts des Princes, de la connoissance des différens pays, avec lesquels l'état se trouve en liaison.

L'instruction des citoyens a demandé des hommes qui fussent propres à enseigner. De là ces collèges établis pour les sciences & les belles lettres; de là ces hommes qui passent leur vie à éclairer les autres, sans espoir souvent de retirer quelque fruit de leurs peines.

«) La Police suppose beaucoup de connoissances. On l'a portée en France plus loin qu'en aucun pays du monde. Croira-t-on qu'en Angleterre, dans le courant de l'année 1764, il y avoit 40 mille personnes en prison pour cause de dettes? On dira sans doute que les loix de l'Etat obligent la Police à cette sévérité: mais ces mêmes loix ne sont elles pas partie de la Police générale, & ceux qui sont à la tête des affai-

Le culte divin a demandé des Ministres: la religion entre les mains des théologiens est devenue quelquefois une source de discordes & de factions, que les Consistoires chez les Protestans, & l'Officialité chez les Catholiques doivent contenir: ces tribunaux servent encore à entretenir la discipline ecclésiastique, & à conserver la pureté de la Doctrine.

La subsistance, & tous les besoins relatifs à la vie, à la sûreté, & à la commodité des citoyens sont l'objet de la Police. *)

Enfin il a fallu des gens oisifs, de ces fainéans ambulans, faits pour augmenter le nombre des gens qui obserdent les princes: sous cent sortes de titres différens ce ne sont que des courtisans. Quelques-uns d'entre eux, destinés à embellir la pompe des Souverains, ont été appelés Officiers de la Couronne *).

On a donné aux citoyens qui devoient être distingués, des marques de distinction: il y a

res de police, ne sont-ils pas en état de prévenir qu'il n'y ait un si grand nombre de citoyens qui se rendent insolubles? Si la paresse & le manque d'industrie sont les conséquences de la pauvreté, la pauvreté est celle d'une mauvaise police. Du tems de Law on comptoit 200 mille pauvres en Ecosse.

*) Les grands officiers de la Couronne sont d'une ancienne institution: cela paroît, entre autres, par

de ces marques affectées à la noblesse, comme par exemple les armoiries ^{*)}; il y en a de particulières au rang, comme par exemple les honneurs militaires, le titre d'Excellence, &c. il y en a qui sont comme des prérogatives attachées à la charge, c'est par exemple un usage en France, que le Chancelier ne rende la visite à personne, & ne porte jamais le deuil, &c.

§. LXIX.

Les ordres de Chevalerie, les ordres religieux, & les ordres militaires.

La vanité & la dévotion ont eu cela de

l'établissement du Collège des Electeurs, qui sont Grands-Officiers de l'Empire. Les trois Electeurs Ecclésiastiques sont Archi-Chanceliers; le Roi de Bohême, Grand-Echançon; l'Electeur de Bavière Grand-Maitre d'hôtel; l'Electeur de Saxe Grand-Maréchal; l'Electeur de Brandenbourg Grand-Chambellan; les Electeurs de Hannovre & du Palatinat grand Trésorier. Dans les Cours des princes il y a différens officiers de la Couronne; on peut mettre de ce nombre, le grand-Maitre, le grand-Ecuyer, le grand-Maitre des Ceremonies, le grand Maréchal, le grand Chambellan, le Grand-Echançon, le grand-Maitre de la Garderobe, le grand-Aumonier, le grand-Veneur, le grand Fauconnier, le grand-Louvetier, le grand-Maréchal des Logis, le grand-Prévôt, &c.

^{*)} Les armoiries, ou les armes, sont de différentes espèce: il y a 1) celles des maisons ou des familles,

commun, qu'elles ont l'une & l'autre engagé quelques citoyens à se distinguer des autres. De là sont nés les ordres de Chevalerie & les ordres religieux. On a distingué quatre sortes de Chevalerie; la militaire, qui est celle que les anciens Chevaliers acquéroient par leur valeur ²⁾: la Chevalerie reguliere ³⁾, qui est un ordre militaire & religieux, on l'on prend un certain habit, & où l'on promet de vivre suivant une certaine règle, de porter les armes contre les Infidèles, de favoriser le pèlerinage de ceux qui vont à la Terre-Sainte, & de servir dans les hôpitaux; la Chevalerie d'honneur, ou celle que les princes conferent

2) celles de dignité, comme par exemple les Clés & la Tiare pour le Pape, 3) celles de concession, que les Souverains permettent à leurs sujets de porter, 4) celles des fiefs & des domaines, dont se servent les Souverains, 5) celles de substitution pour les terres qu'on a par héritage à condition d'en porter le nom & les armes, 6) celles de prétention, pour marquer le droit qu'on a ou qu'on croît avoir de succéder à certains fiefs, comme par exemple les armes de Saxe & de Vestphalie, que portent les Ducs de Savoie; les armes de France que porte l'Angleterre, &c.

g) Les princes mêmes furent autrefois armés Chevaliers: d'où est venu le mot: *Nul ne naît chevalier*. François I. reçut l'accolade du Chevalier Bayard, surnommé le Chevalier sans peur: Edouard IV. la

à d'autres princes, & aux personnes les plus distinguées de leur cour; enfin la Chevalerie sociale, espece de confrérie qui avoit autrefois lieu dans les tournois, dans les factions, &c. Les trois premières especes de Chevalerie subsistent

reçut du Comte de Devonshire. Il reste en France une imitation de l'ancienne maniere de créer les chevaliers: lorsque l'Ambassadeur de Venise prend son audience de congé, le Roi lui donne l'accolade, & le fait Chevalier. A l'élection d'un Roi des Romains il se fait ordinairement une création de Chevaliers.

z) L'origine de la Chevaliere réguliere est inconue: les uns veulent la faire remonter jusqu'au premier siecle de l'Eglise; les autres ne la veulent trouver que dans le XII^e siecle. Ceux qui cherchent cette origine dans l'établissement des cinquante braves soldats, destinés à garder l'étendart, que Constantin le Grand fit faire, lorsqu'il marcha contre Maxence, semblent être trop faciles à se contenter des plus légères ressemblances.

a) J'ai cru qu'une liste des différens Ordres de Chevalerie pouvoit mériter une place dans cet ouvrage.

I. Ordres militaires & religieux.

1. L'ordre d'Alcantara, en Espagne, fut établi en 1176: les Chevaliers peuvent se marier; le Roi est Administrateur de l'Ordre.
2. D'Avis, en Portugal, fondé en 1146, suit la règle de saint Bénoît: le Roi en est Grand-Maître.
3. De Calatrava, en Espagne, fondé en 1158, laisse aux Chevaliers la liberté de se marier; le Roi est

sistent encore aujourd'hui: on a par exemple les chevaliers de Saint-Louis, ordre purement militaire, les chevaliers de Malte ordre militaire & religieux, & les chevaliers ⁴⁾ d'honneur, tels sont par exemple les chevaliers de

Grand-Maître de l'Ordre. Ces trois Ordres ont été établis pour faire la guerre aux Maures.

4. De Christ, en Portugal, fut fondé en 1319 à la place des Templiers, dont l'Ordre venoit d'être détruit. Il est fort riche: il possède 454 Commanderies: le Roi en est Grand-Maître.
5. Les Chevaliers de l'Ordre Teutonique, ou les Frères Allemands de Notre Dame de Jérusalem, ont une même origine avec les Chevaliers de St. Jean de Jérusalem. Le Pape Célestin III. en fut le fondateur; & Henri Walpot, le premier Grand-Maître. Cet Ordre embrassia en 1191 la règle de St. Augustin: en 1229 Conrad de Massovie l'appella en Prusse pour convertir les Prussiens, il s'y établit & s'unit à l'Ordre des Porte-Glaives de Livonie. Dans le courant du XVI Siècle, Albert de Brandebourg, pour lors Grand-Maître, se fit Luthérien, se maria, & reçut du Roi de Pologne l'investiture du Duché de Prusse. L'Ordre élut alors un autre grand-Maître, sous le titre d'Administrateur; celui ci alla s'établir à Mergentheim en 1527, ce fut Walther de Cronberg: en 1538 il fut reçu Membre du Cercle de Franconie. L'Ordre a fix bailliages Catholiques; & trois presqu'entièrement Luthériens; la France lui en a enlevé deux pour les donner à l'ordre de St. Lazare.

6. Les Chevaliers dits Porte - Croix ont une origine fort incertaine: ils se répandirent en Boheme, en Moravie, en Silesie, & en Pologne: en 1217 ils prirent la règle de St. Augustin. Le grand-Maître, premier prélat de Boheme, réside à Prague.
7. Les Chevaliers du St. Esprit à Rome sont de la création d'Innocent III, & de l'année 1198: outre les trois voeux, ils sont encore celui de servir les pauvres: & l'hôpital du Saint-Esprit leur est affecté.
8. Les Chevaliers de St. George à Rome ont leur siège à Ravenne.
9. Les Chevaliers du St. Sépulcre, fondés en 1100, sont établis pour quérir en faveur des esclaves Chrétiens, qu'on va racheter: le Pape est Grand-Maître de cet ordre.
10. Les Chevaliers de St. Jacques, en Espagne, passent pour être l'Ordre le plus ancien: ils prétendent faire remonter leur création à l'an 844, mais d'autres la fixent à l'an 1175. Cet Ordre fut fondé pour faire la guerre aux Maures; il a 87 Commanderies qui rapportent au-delà de 270 mille ducats. La grande Maîtrise est attachée à la Couronne. Il y a aussi en Portugal des Chevaliers de St. Jacques.
11. Les Chevaliers de St. Janvier sont de la fondation de Dom Carlos, roi des deux Siciles, & de l'année 1738.
12. Les Chevaliers de Jésus & Marie, sont à Rome. Cet Ordre fut fondé en 1675.
13. Les Chevaliers de Malte, autrement de St. Jean de Jérusalem, ou de Rhodes, sont, comme les Templiers, du XII Siècle, & furent comme eux destinés à la défense de la Terre-Sainte. Chassés de là

Ils se retirerent à Rhodes en 1380. Charles - Quint leur donna, en 1530, l'île de Malte: ils s'engagèrent à ne jamais faire de paix avec les Infidèles, à regarder le Roi d'Espagne, en tant que Roi des deux Siciles, comme Seigneur Suzerain, & à lui envoyer tous les ans un faucon. Cet Ordre est composé de Chevaliers, de Capellans, & de Frères servans: il étoit autrefois divisé en huit langues, savoir en celles de Provence, d'Auvergne, de France, d'Italie, d'Arragon, d'Angleterre, d'Allemagne, & de Castille. Celle d'Angleterre est supprimée depuis 1537: celle d'Allemagne est divisée en plusieurs branches, il y a celles de Bohême, de Hongrie, de Pologne, de Danois, de Suede, de Croatie, & de Dalmatie: celle de Castille est aussi divisée en plusieurs branches, savoir en celles de Portugal, d'Algarbe, de Grenade, de Tolède, de Gallice, & d'Andalousie. Le grand-Maître réside à Malte, & on lui donne le titre d'Eminence. Les Chevaliers de St. Jean dans le Brandenbourg sont des Chevaliers de Malte, qui ayant changé de religion se sont, en quelque façon, séparés des autres.

¶4. Les Chevaliers de St. Lazare de Jérusalem réunis aux Chevaliers de Malte en 1490, en furent séparés dans la suite. On réunit en 1572 à ceux de St. Lazare les Chevaliers de St. Maurice de Savoie: le Pape nomma pour Grand-Maître le Duc Emmanuel Philibert de Savoie, & accorda à ses descendants le droit de lui succéder dans la Grande-Maîtrise de cet Ordre. En France on ne consentit point à cette réunion, & le Pape Paul V. fut obligé en 1685 de consentir, que les Chevaliers de la Vierge du Mont Carmel fussent réunis aux Chevaliers de St. Lazare: ils ont aujourd'hui à Paris l'hôpital de St. Lazare à desservir.

15. Les Chevaliers de Notre Dame de Monteze furent substitués aux Templiers dans le royaume de Valence: ils dépendent de l'Ordre de Calatrava.
16. Les Chevaliers de Notre-Dame de la Gloire appellés *Cavalieri di Madonna*, doivent leur établissement à un Dominicain. Il y en a plusieurs en Italie.

II. Les Chevaliers militaires, & les Chevaliers d'honneur.

Les Chevaliers purement militaires, & les Chevaliers d'honneur, sont des personnes que l'état a distinguées ou récompensées par quelque marque extérieure de distinction, & par quelques revenus ou droits affectés à cette distinction. Ces ordres honorifiques sont plus ou moins estimés, suivant le plus ou le moins de puissance de ceux qui peuvent en disposer, suivant le nombre de ceux qui peuvent y aspirer, & suivant le rang ou les avantages qui y sont attachés.

1. L'Ordre de St. André, ou de l'Epine, passe pour un des plus anciens: Jacques V. Roi d'Ecosse le rendit considérable; la Reine Anne le renouvela en 1703, & George I. en changea les statuts en 1725. Les Chevaliers portent l'image de St. André à un ruban verd.
2. L'ordre de St. André, en Russie, fut fondé par le Czar Pierre le Grand en 1689: c'est le premier ordre de Russie; le cordon est bleu céleste.
3. L'ordre de St. Alexandre Newski est de la fondation de l'Impératrice Cathérine, & de l'année 1725: le cordon est ponceau.
4. L'ordre de Ste Catherine est un ordre de Dames, fondé par la même Impératrice en 1714.
5. L'ordre des Porte-Croix est aussi un ordre de Dames

fondé en 1668 par l'Impératrice Epouse de l'Empereur Léopold.

6. L'ordre de l'Aigle noir fut fondé en 1701 par Frédéric I. Roi de Prusse; le cordon est orange.
7. L'ordre de l'Aigle blanc fut renouvelé en 1705 par Auguste Roi de Pologne; le cordon est bleu.
8. L'ordre du Bain fut fondé en 1399 par Henri IV, Roi d'Angleterre, & renouvelé en 1725 par George I: le cordon est un ruban rouge moiré.
9. L'ordre de Dannebrog fut renouvelé en 1671 par Chretien V. Roi de Dannemarc; le cordon est un ruban blanc moiré.
10. L'ordre de l'Eléphant, fondé en 1190 par Canut IV; fut rétabli en 1458 par Chrétien I; le cordon est un ruban bleu moiré.
11. L'ordre de la Fidélité fut fondé par la Reine de Pologne, épouse du Roi Auguste II: cet ordre se donne aussi aux Dames.
12. L'ordre du Saint Esprit fut fondé en 1579 par Henri III. Roi de France: le cordon est un ruban bleu moiré.
13. L'ordre de la Toison d'or fut fondé en 1429 par Philippe le Bon Duc de Bourgogne. L'Espagne & la Maison d'Autriche se l'approprient également: le ruban est ponceau & moiré: on le porte autour du col.
14. L'ordre de St. Henri fut fondé en 1736 par Auguste III. Roi de Pologne: c'est une croix attachée à un ruban cramoisi, qu'on porte sur la poitrine.
15. L'ordre de la Jarretiere fut fondé par Edouard III. en 1350. Le cordon est un ruban bleu moiré.
16. L'ordre de St. Louis fut fondé en 1693 par Louis XIV. c'est un ordre purement militaire. Le Roi en

l'ordre de l'aigle noir. Les ordres purement religieux ⁵⁾ ne sont connus que dans la religion catholique & dans la religion grecque.

est Grand-Maître: les huit Grand-Croix, qui ont 6000 livres de pension, portent, avec l'étoile, le cordon rouge: les 24 Commandeurs, dont quelques-uns ont quatre-mille & d'autres trois-mille livres de pension, portent le cordon rouge sans étoile: les Chevaliers portent à la boutonnière, une croix attachée à un ruban rouge.

17. L'ordre de St. Michel fut fondé par Louis XI. en 1496. Les étrangers, & même les protestans peuvent y être reçus Chevaliers: le Cordon est un ruban noir.
18. L'ordre du Mérite fut fondé en 1740 par Frédéric II, roi de Prusse. C'est une croix portée sur la poitrine, & attachée à un ruban noir.
19. L'ordre des Séraphins fut renouvelé en 1748 par Frédéric, roi de Suede; le cordon est un ruban bleu.
20. L'ordre des Porte-Glaives fut également renouvelé en 1748: le cordon est un ruban jaune.
21. L'ordre de l'Etoile polaire fut fondé en 1748 par le roi de Suede: le cordon est un ruban noir.
22. L'ordre de Ste. Anne fut fondé en 1736 par Charles Frédéric, Duc de Holstein-Gottorp. Le cordon est un ruban ponceau.
23. L'ordre de la Concorde fut fondé à Bordeaux en 1660 par Ernest Marggrave de Brandenbourg-Baireuth: c'est une croix attachée à un ruban rouge,

§. LXX.

Les revenus de l'Etat.

Un Etat a des besoins; & pour les satis-

elle se porte sur la poitrine, & les chevaliers ont en-
core une étoile sur le côté gauche.

24. L'ordre de la Bonne-Foi Germanique fut fondé en 1690 par Frédéric Duc de Gotha.
 25. L'ordre de St. George fut rétabli en Baviere en 1729: le Prince Electoral en est Grand-Maître: le Grand-Maître, les grand-Prieurs, & les grand-Commandeurs portent, avec une étoile sur le côté gauche, un grand cordon qui est un ruban bleu céleste: les autres Commandeurs portent, avec l'étoile une croix attachée à un ruban bleu: les chevaliers ne portent que la croix.
 26. L'ordre de St. Hubert fut fondé en 1444 par Gerhard Duc de Juliers, & renouvelé en 1709 par l'Electeur Palatin.
 27. L'ordre de St. Hubert de Wurtemberg fut fondé en 1702, par le Duc Charles Frédéric: le cordon est un ruban ponceau.
 28. L'ordre de la Sincérité fut fondé en 1705 par le Marggrave Ernest de Barenth: avec l'étoile, les chevaliers portent, sur la poitrine une croix attachée à un ruban ponceau.
- b) Dans l'Eglise Romaine on entend d'abord par ordre le sixième sacrement, qui est supposé donner à ceux qui le reçoivent un caractère indélébile. On entend ensuite par là les différens degrés établis entre les personnes destinées à desservir l'Eglise: les quatre ordres mineurs sont ceux de Portier, d'Exorciste, de

Lecteur, & d'Acolyte; les trois ordres majeurs, ou sacrés, sont ceux de Sous-Diacre, de Diacre, & de Prêtre. C'est une loi de l'Eglise, que le Prêtre doit avoir 24 ans accomplis, le Diacre 23, & le Sous-Diacre 22. On comprend encore sous le nom général d'ordre cinq classes de personnes vouées particulièrement à une vie religieuse: ces cinq classes sont celles des Moines, des Chanoines, des Chevaliers religieux, des Ordres mandians & des Clercs réguliers. Nous avons vu ce qui regarde les Chevaliers religieux, il nous reste à voir ce qui concerne les quatre autres classes dont il est ici question.

Les Moines, autrement appelés Religieux, sont des gens qui vivent dans un cloître, sous une certaine règle, & habillés d'une certaine maniere: les filles qui vivent ainsi en clôture, sont appelées Religieuses. Autrefois on n'appelloit Moines que ceux qui retirés du monde vivoient dans des solitudes, uniquement occupés à méditer sur la religion, & à faire des actes de piété: il étoit défendu aux Prêtres de se faire moines. Ce fut le Pape Syrice qui appella les Moines à la Cléricature, dans la disette où on étoit alors de Prêtres. On distingue les Moines de chœur, ou les Moines profès des Moines lais ou Frères servants, qui ne sont destinés qu'au service du Couvent, & qui n'ont ni cléricature ni étude.

Les Moines-Mendians sont des religieux qui vivent de quête, & qui aux voeux, que les autres moines font, ajoutent ceux de mendicité & de nudité des piés; il y a quatre de ces ordres, qui sont anciens, les Carmes, les Jacobins ou Dominicains, les Cordeliers, & les Augustins déchauffés: on y a ajouté depuis les Capucins, les Récollets, & les Minimes.

Les religieux vivent en communauté dans des monastères: quelques-uns de ces monastères ont été éri-

gés en préлатures, de-là les Abbayes & les Prieurés, Les Abbayes régulières, ou en règle, sont celles où l'Abbé est un religieux du même ordre que les Moines, & porte l'habit monastique, il en est de même des Abbayes de filles. Les Abbayes en commande sont celles dont l'Abbé est un Ecclesiastique séculier: c'est alors un bénéfice que donne le Pape à la nomination du Souverain, & dont le revenu est appelé Mense abbatiale, comme le revenu du monastère est appelé Mense conventuelle: dans ces Abbayes en commande il y a toujours un Moine qui fait les fonctions abbatiales. Les Prieurés sont également ou en règle ou en commande. Il n'y a que les bénéfices à charge d'âmes qui ne sauroient être en commande: ces bénéfices sont les Archevêchés, les Evêchés, les Cures, &c.

Les Chanoines sont ou des Clercs séculiers, ou des Chanoines réguliers. Les Chanoines séculiers sont ceux qui possèdent une prébende dans une Eglise cathédrale (c'est à dire dans une Eglise où il y a un Siège épiscopal), ou dans une Eglise collégiale, (c'est à dire qui est desservie par des Chanoines ayant pour chef un Doyen ou un Prévôt), & qui font corps, quoiqu'ils ne vivent pas en communauté. Les Chanoines réguliers vivent en communauté, & sont des voeux: ordinairement ils suivent la règle de St. Augustin. Les premiers, en convertissant leur ordre en bénéfices, se sont relâchés de la règle primitive.

Il y a encore des Chanoines laïcs, reçus par honneur: c'est ainsi que l'Empereur est Chanoine de St. Pierre à Rome, le Roi de France Chanoine de l'Eglise de St. Hilaire de Poitiers. A quelque chose près, les Chanoines protestans sont des Clercs séculiers.

Les Chanoinesses, à l'exception de celles qui suivent la règle de St. Augustin, possèdent des prébendes,

faire il faut des revenus ¹). Il y a des revenus qui se tirent de fonds appartenants à l'état, ou au Souverain: c'est ce qu'on appelle biens de la couronne, domaines du Prince, &c. ²); il ne faut pas les confondre avec les biens patrimoniaux ³). Une seconde classe de reve-

sans qu'elles soient obligées de renoncer au monde, ou au mariage. Ces établissements font des retraites honorables pour la noblesse qui n'est pas riche.

Les Clercs réguliers sont des prêtres en communauté, ou qui vivent en congrégation. Il y en a qui font des vœux, & d'autres qui n'en font pas.

Je remarquerai ici, en passant, qu'il n'y a que quatre règles principales, celle de St. Basile, celle de St. Augustin, celle de St. Bénoît & celle de St. François: les réformes & les changemens ont donné lieu à différentes autres règles, qui sont comme les filles des quatre premières. La règle de St. Basile est la plus commune en Orient, celle de St. Bénoît en Occident.

1) Les Revenus de l'Etat ne sont jamais connus fort exactement, & dans quelques pays on en fait avec raison un mystère de politique. Sous Henri IV. les revenus du royaume de France montoient de 27 à 30 millions de livres; sous Louis XIII. à 50 millions: deux ans après la mort de Colbert à 140 millions: en 1715 à 160, & en 1753 ils passoient 250. Cependant ces revenus se dissipent d'avance: & dans les années où la guerre emporte beaucoup, on a recours à des expédiens de toute espèce. En 1746 le revenu ordinaire étoit de 232 millions, l'extraordinaire de 50, & les affaires extraordinaires de 53.

nus sont les droits régaliens, par où l'on entend un revenu tiré des fonds qui appartiennent privativement au Souverain en tant que Souverain, ou en général à l'état: de ce nombre sont les péages de toute espce ^{f)}, la poste ^{e)}, les eaux & forêts ^{b)}, la chasse ^{c)}, les

Qu'eût pensé Henri le Grand à la vue de ce maniement des deniers publics, lui qui une année avant sa mort se trouvoit avoir acquitté 87 millions de dettes, & en avoit 23 dans son trésor. Il faut cependant observer que les monnoies n'étant plus aujourd'hui ni au même titre ni au même poids, la difference réelle des revenus est moins considérable qu'on ne pourroit le penser.

a) Les domaines sont ordinairement des bailliages, mis à ferme ou en régie. Plusieurs politiques ont soutenu, qu'il vaudroit mieux que l'Etat n'eût point de domaines: les raisons qu'ils alleguent paroissent bien sages; en effet la population y gagneroit, les terres seroient mises en plus grande valeur, & les revenus du souverain seroient plus sûrs n'étant pas soumis aux pertes des mauvaises années & aux dépenses des réparations.

e) Les revenus des biens patrimoniaux des Princes font ce qu'on appelle chatouille.

f) Le droit de péage ne fut dans son origine qu'une indemnisation des dépenses, que coûtent l'entretien & la réparation des chemins, des chaussées, des ponts, &c. On leve cet impôt sur les voitures ou sur les marchandises; & on choisit, pour le recevoir, un lieu qui soit un passage commun. Dans quelques endroits on affirme le péage, ce qui est sujet à bien des abus.

mines & le sel ^{k)}), les monnoies, &c. Une troisième classe de revenus sont les contribu-

g) Le droit des postes est fondé sur le droit territorial. Ce revenu est d'autant plus considérable que le commerce est plus étendu.

h) Le droit des eaux & forêts est d'un très-grand rapport: quant aux eaux il consiste dans un droit de passage, comme par exemple au Sund, dans une imposition sur l'entrée & la sortie des ports, sur la permission de jeter l'ancre, sur la levée des écluses & des ponts, sur les moulins, sur la pêche de rivière & de mer; &c. Le droit des forêts consiste dans la vente du bois, taut du bois de chauffage que du bois de construction, & dans le revenu qu'on tire des chênes pour le gland. Ces revenus ne sont à l'Etat, qu'autant qu'ils se tirent des forêts qui lui appartiennent: les possesseurs de fonds de terre ont les mêmes droits dans les forêts qui leur appartiennent, comme ils ont une partie du droit des eaux par rapport aux lacs ou aux rivières qui sont sur leur territoire.

i) La petite chasse appartient de droit au possesseur du territoire; la grande à ceux à qui le Souverain ou l'Etat l'accorde: partout où elle n'a point été donnée le Prince la fait faire à son profit.

k) L'exploitation des mines est un droit réservé au Souverain: ordinairement il entre en marché avec des particuliers, à qui il est plus aisé de les faire valoir, & il tire le dixième du produit. Les mines sont un profit réel pour l'Etat, qui gagne même lorsqu'on les exploite à perte, parce que cette perte n'en est une que pour l'Entrepreneur, & n'en est point pour l'Etat, & que ce qui se gagne est un gain réel. Les Salines sont d'un produit très-considérable, vu la grande consommation.

tions, que les citoyens payent à l'état ¹⁾: quelquefois c'est le fond qui paye ²⁾), quelquefois

tion du sel: elles rapportent en Autriche neuf millions de florins. La gabelle est en France un impôt bien onéreux, le minot pesant 104 livres coutre 59 livres.

1) La contribution, tirée sur les biens des sujets, est devenue nécessaire par le luxe énorme des Cours, par les guerres dont l'Europe a été affligée, par la nécessité d'entretenir des troupes régées, &c. La contribution en nature ou la livraison des denrées demande à être répartie de façon, que celui qui livre trouve chez lui ce qu'il doit donner, & puisse le donner sans souffrir de privation.

2) Lorsque le fond paye, c'est ou à raison de valeur, ou à raison de ses produits qu'est réglée la contribution. En Danois le cultivateur paye à raison de la fertilité du sol qu'il possède, & cela est réglé sur le produit de l'année commune. L'impôt est proportionné au nombre de tonneaux de blé, que le cultivateur recueille; dans les terres fertiles un tonneau de froment ou de seigle est recueilli d'un champ de 12000 piés quarrés, & dans les terres ingrates d'un champ de 6 à 700 mille. D'où il résulte que les degrés extrêmes de la fertilité sont entre un & sept. Si le Cadastre avoit fixé avec exactitude le rapport réel des terres, cette manière de répartir l'imposition eût été la plus juste. Il faut convenir cependant que la contribution est trop forte, le paysan paye 16 Marc par tonneau, & comme il en recueille communément six à sept il paye pour la pluspart 112 marcs, & au moins 96, ce qui est beaucoup trop. En Autriche les terres sont divisées en huit classes, les deux extrêmes sont donc entre un & huit: la contribution se leve à raison

c'est le possesseur, ce qu'on appelle capitulation"), le monstre de la politique; quelque-

25 pour cent: il y a des Commissaires qui courent le pays accompagnés d'économies; & leurs decisions sont renvoyées, en cas de besoin, au Conseil de rectification établi à Vienne: malgré ces précautions il y a beaucoup de sujets lesés dans cette répartition.

n) L'injustice de la répartition saute aux yeux: non seulement il est impossible de faire payer le double à celui qui a le double de revenus, mais c'est qu'en y parvenant on feroit un grand mal. Il faut une autre proportion, que je ne crois pas qu'on puisse déterminer si aisement. A Athènes celui qui jouissoit de 500 drachmes de revenus payoit dix fois plus que celui qui n'en avoit que cent. Ce n'est là qu'une difficulté contre la Capitation: celle qui taxe tous les sujets depuis un certain âge à la même somme est la plus mauvaise de toutes.

o) Les besoins de l'état ont fait naître des impositions de toute espèce: les financiers n'ont été occupés que du soin d'en inventer de nouvelles: celles que paye le consommateur ont été les plus aisées à imaginer, & les plus faciles à lever. Lorsque ce sont les matières & les denrées sur lesquelles l'imposition est fixée, on appelle ce genre de contribution *Accise*, ou *Excise*, droits de douane, droits d'entrée & de sortie, aides, droits de marque, &c. espèce de contribution que le Brandebourg a le premier introduit en Allemagne, & que les Hollandois ont porté le plus loin. Lorsque c'est le bourgeois qui paye, on appelle cette imposition taille; lorsque c'est le marchand ou le détaillleur, on l'appelle droit de vente. Une imposition sur les marchandises travaillées dans le pays ruine le commerce: c'est ainsi que le commerce des chapeaux

fois c'est le consommateur⁹). Enfin l'état a des revenus, qui se tirent en vertu de l'auto-

& des cartes a presque été perdu pour la France. Là où il circule beaucoup d'espèces l'impôt sur les consommations est le plus sage; si les fonds payoient, les riches seroient trop avantageés, aussi regne-t-il une grande jalouſie entre les possesseurs de terres & les actionnaires, ceux-ci voudroient tout rejeter sur les fonds. La théorie de l'impôt a ses difficultés, j'en conviens: mais il y a des principes sûrs & faciles à saisir. Ce que le sujet paye à l'état ne doit être qu'une partie légitime de ce qu'il gagne, il doit pouvoir prélever ce qu'il faut à sa subsistance, & à une subsistance qui ne lui fasse jamais naître le désir du célibat ou celui de s'expatrier. Le véritable art du financier est de mettre le peuple en état de payer les impositions; mais ce n'est pas de cela que les financiers s'occupent beaucoup. Ils ne s'inquiètent guere des sources, qui tarissent pourtant. Comment est-il possible qu'une province, qui paye annuellement de fortes impositions, sans que rien de ce qui en sort y rentre, ne dépérisse entièrement, c'est à dire ne se dépeuple? Ce qu'il y a de fâcheux, c'est qu'il n'en est pas de l'art du financier comme des autres arts: le temps a perfectionné l'art sans perfectionner celui qui l'exerce: les fautes commises ailleurs, ou commises il y a longtemps, se commettent de nouveau: il semble que le financier, que l'exemple pourroit instruire, se flatte toujours que les mêmes causes ne produisent pas les mêmes maux, si tant est qu'il sache que ces maux ayent existé quelque part, & puissent encore exister là où il travaille à en développer le germe. Il en est du financier ordinaire comme de la jeunesse: mais le jeune homme n'a qu'un individu à perdre. Les financiers ont une maxime très-propre à endurcir le cœur

rité que les Souverains exercent, ou comme Seigneurs Suzerains, de là le droit de vasselage ¹⁾), ou comme juges Souverains, de là ce qui se tire de l'administration de la justice & de la police ²⁾). Lorsque les revenus ordinai-

des Souverains & des Ministres; ils disent que tout nouvel impôt produit dans les sujets une nouvelle habileté à le supporter, une nouvelle industrie: à la faveur de ce principe *on écorche une brebis qu'il falloit tondre*. Le financier françois répond au cultivateur qui gemit, qu'en Angleterre les impôts sont plus forts, qu'en Hollande ils le sont plus que partout ailleurs: mais il ne songe pas que ce n'est pas le cultivateur qui est furchargé en Hollande & en Angleterre, mais le consommateur qu'on met en état de gagner tout ce qu'il faut pour payer l'impôt. Si la douane en Angleterre a rendu pendant la dernière guerre un excént annuel d'un million de livres £. cet excént a été pris sur des consommateurs enrichis par le commerce que la guerre favorisoit, au lieu de detruire. Sans compter un grand nombre de vices qui se trouvent dans la finance françoise, il y a dans sa nature même des défauts dangereux. Premierement elle met des entraves au commerce, aux arts, à l'agriculture; & ce sont là pourtant les véritables sources des richesses de l'état. En second lieu elle oblige le financier à faire une étude particulière de tous les arts & de toutes les professions, sans quoi on ne sauroit obvier aux fraudes. J'ai vu des financiers faire de lourdes fautes en voulant asseoir un impôt sur un genre de consommation, où la fabrication de ce qui se consomme ne leur étoit pas bien connue. Enfin elle accumule édits sur édits, déclarations sur déclarations, interprétations

res ne suffisent pas, on a recours à des subventions extraordinaires ¹⁾), ou à l'augmentation des impositions ordinaires, ou aux dons gratuits; quelquefois on emprunte ²⁾), & de-là sont nées les dettes nationales ³⁾). Ce qu'on

sur interprétations, ce qui rend l'exercice de la justice arbitraire, & l'étude des loix presque impossible.

p) Les Vassaux possesseurs de fiefs payent à l'état des redevances. Les vassaux qui meurent sans héritiers mâles laissent leur fief au Souverain, &c. Je ne fais à quelle classe rapporter l'impôt qu'en Espagne & en Portugal on perçoit sur ceux qui communient: cet impôt consiste à obliger tous ceux qui peuvent faire leur dévotion d'acheter un exemplaire de la bulle pour la croisade, & cette bulle se vend au profit du Roi.

q) La police donne des revenus par les confiscations, les priviléges, le papier timbré, les extraits baptistaires & mortuaires, les passe-ports, les lettres d'apprentissage & de maîtrise, &c.

r) On peut placer aussi au nombre de ces subventions extraordinaires ce que l'on fait payer quelquefois aux Communautés ou Compagnies, en leur accordant quelque privilége ou exemption. Ces Communautés empruntent, pour payer leur privilége, & personne n'étant engagé en particulier, elles ne cherchent qu'à répartir la somme qu'il faut pour les intérêts, & ce petit impôt est payé par le peuple à qui l'on vend plus cher. On connaît en France cette espèce d'impôt, qui a de très-grands inconvénients.

s) Les emprunts sont de différente nature: de ce nombre il faut mettre les Tontines & les Rentes viage-

res. Une tontine est une espece de société, composée de plusieurs personnes, qui ont placé à fond perdu, sur leur tête, ou sur celle d'un autre, une certaine somme, à condition que l'intérêt augmente proportionnellement à la mise, à mesure que le nombre des intéressés diminue, jusqu'à ce que par la mort du dernier les rentes retournent au profit de celui qui a fondé la tontine. Laurent Tonti, Napolitain qui donna son nom à cet établissement, la proposa en France en 1653. La Cour agréa son projet: mais il fut rejeté par le Parlement, le châtelet, le corps de ville & le corps des Marchands. Tonti réforma son premier plan, & présenta un second projet, qui fut goûté, & il fut résolu que la tontine seroit établie en 1656, mais le public n'y ayant aucune confiance, elle n'eut pas lieu. Louis XIV ayant eu besoin d'argent en établit une en 1689; elle consista en 1400 mille livres de rentes viagères constituées au denier onze pour former un fond de 14 millions: on fit quatorze classes & les actions furent fixées à 300 livres. Quelques années après on établit une seconde tontine. Une veuve de chirurgien, morte en 1725 agée de 95 ans, n'ayant mis dans chacune de ces deux tontines que 300 livres, survint à tous les actionnaires, & jouissoit à sa mort de 73500 livres de rente. On forma une troisième tontine en 1730; elle subsiste encore. La Tontine a de commun avec les rentes viagères, que le Capital est perdu à la mort de l'intéressé: mais elle a l'avantage de donner un accroissement annuel d'intérêts, qui peut aller fort loin si les actionnaires vivent long tems.

t) Les dettes de l'Etat ont donné lieu à plus d'impôts, que les besoins les plus pressans. Louis XIV. dépensa pendant son règne, dix-huit milliards; ce qui revient année commune à 330 millions de livres, monnaie de France d'aujourd'hui: aussi ce Prince laissa-t-il

en mourant 4 milliards 500 millions de dettes. Suivant une liste publique l'Angleterre devoit, en Mars 1768, une somme de 129724936 liv. Sterl., dont les intérêts annuels montent à 4646027 l. St., & à laquelle il faut encore ajouter 3 à 4 millions que doit la Marine, un million emprunté à la banque, & 800 mille l. St. empruntés sur les billets de l'Echiquier. Les dettes nationales d'Irlande montoient en Nov. 1765 à 508874 liv. st. Les dettes de la République de Hollande, qui en 1670 montoient à 78 millions de florins, se sont trouvées ces dernières années faire une somme de 450 millions. L'auteur de *l'Intérêt des Nations* la fait monter à un milliard de florins. Quand on considère la somme prodigieuse des dettes de l'Angleterre, & qu'on réfléchit que cet état n'a que sept millions d'habitans, & que son revenu général, qui selon Davenant ne montoit en 1698 qu'à 44 millions st. & qui n'est estimé aujourd'hui qu'à 65, on a de la peine à comprendre comment cette nation est devenue si redoutable: son crédit est une magie: comment a-t-il été possible, que la France avec deux tiers de terrain, d'habitans & de revenus de plus, sans compter les avantages du sol & de l'industrie, n'ait pu tenir tête à cette nation rivale? C'est au Roi Guillaume qu'on attribue les premiers progrès du crédit public. Ce qu'il y a de certain c'est que le premier emprunt qui se fit sous son règne, & qui étoit de 500 mille l. st. n'eut lieu que par artifice: on promettoit huit pour cent, & malgré cela les actionnaires négocierent leurs récepissés jusqu'à 53 p. c. de perte: les réfugiés françois en achetèrent beaucoup, & dennerent un grand crédit à ce fond, en sorte que peu de temps après ces papiers gagnerent deux à trois pour cent. Le fameux Walpole fut étendre le crédit national, & le porter à son comble: mais il abusa de son talent à multiplier & diversifier les taxes. Le crédit actuel des Anglois va si loin, que

appelle épargne politique est une matière qui mérite un sérieux examen *). Comme la facilité de la perception est la partie essentielle de la finance *), c'est dans la manière de percevoir que se trouvent les plus grands abus *).

§. LXXI.

Les Armées.

Une armée bien entretenue, bien disciplinée, & proportionnée à l'étendue & aux richesses de l'état, ainsi qu'à sa population, est un grand avantage, même en temps de paix, où il est fort aisé d'employer utilement le soldat.

les Hollandais y ont non - seulement des fonds très considérables, mais qu'ils prennent même sur ces richesses artificielles. Amsterdam fait un commerce lucratif de ces papiers, surtout des annuités.

u) L'épargne de l'état est ce qu'on nomme épargne politique: on en juge mal si on le compare à l'épargne du particulier. Un état est un être qui regarde sa durée comme éternelle, & ceux qui gouvernent doivent encore plus s'occuper de l'avenir que du présent.

v) Péréfixe, auteur de la vie de Henri IV, se plaint déjà que du temps de ce Prince on eut fait une armée de commis destinés à la perception des revenus publics; depuis l'abus a bien augmenté, & il n'y a guère de pays où il n'y en ait à cet égard. Dans ces derniers temps les Ministres du Roi d'Espagne, Carvalal & l'Ensenada, se sont donné beaucoup de peines pour simplifier la perception des impôts, &

dat. De nos jours les princes de l'Europe ont considérablement augmenté le nombre de leurs troupes. Il y a des Souverains dont l'armée consomme la moitié des revenus de l'état; ailleurs elle en emporte les deux tiers. On a contesté l'utilité des forteresses, où se trouvent ordinairement les arsenaux & les magasins: il paroît pourtant qu'elles sont tout à la fois des retraites pour une armée battue, un appui pour une armée qui entreprend, & un magasin général pour une armée victorieuse.

L'utilité des corps de Cadets, & celle des maisons d'Invalides ont été reconnues de tout

mettre fin aux friponneries inévitables des employés: on établit une commission pour faire le dénombrement des habitans du royaume, & on résolut de faire mesurer par des arpenteurs les terres de la Couronne & celles des particuliers. Ces sages dispositions furent arrêtées dans leur naissance, quelque pressant que soit le besoin; je n'en citerai qu'un exemple. Il n'y a qu'une seule fabrique de tabac dans le royaume; elle est à Seville, & rend au Roi cinq millions de piaffres: l'administration & la fabrication occupent 34000 ames, dont l'entretien coûte annuellement 317402 liv. sterl. La poste occupe 18000 ames qui coutent à l'état 50568 l. st. Le revenu des Millions entretient 11500 employés à qui on paye 53240 l. st. Les rentes générales occupent 19000 commis dont les gages montent à 64458.

x) Lorsque Pontchartrain, Contrôleur général, fit l'imposition de cent millions, il fut obligé d'accorder

le monde. La France brille par les arrangements qu'elle a faits à ce sujet.

§. LXXII.

Les troupes de terre.

Les meilleures troupes de terre sont les troupes nationales. Une armée de terre est composée d'Infanterie, de Cavalerie, & de travailleurs: je comprends sous ce nom tout ce qui appartient aux corps du Genie & de l'Artillerie. La Cavalerie est composée de Cuirassiers, de Dragons, & de troupes légères. On prétend que la Cavalerie doit faire le tiers ou au moins la quatrième partie de l'armée. Les Soldats d'une armée sont divisés en régimens, les régimens d'Infanterie en bataillons & en compagnies, les régimens de Cavalerie en escadrons & en compagnies. La milice ne devroit être

un sixième aux partisans, sans compter les deux sous pour livre autrement alienés: cela faisoit un objet de 26 millions sans les friponneries. On prétend que la perception des revenus publics coute annuellement à la nation 40 millions de livres. Catherine de Médicis femme de Henri II, mena avec elle des Italiens, qui furent les premiers financiers: *hinc illæ lacrymae.*

g) Suivant Ustariz mille hommes d'infanterie coûtent au roi d'Espagne, en temps de paix, 62500 écus d'Allemagne par an, & mille hommes de Cavalerie

prise que dans la classe des citoyens dont les occupations ne sont pas de la plus indispensable nécessité; ordinairement elle n'est destinée qu'à défendre le pays, quelquefois à completer les régimens qui font la campagne. Ce n'est que depuis 1683 qu'on voit en Europe des troupes réglées, conservées pendant la paix. L'entretien d'une armée coûte prodigieusement: il n'en coûte pas moins pour en lever une. On compte qu'un fantassin engagé, habillé, & armé revient à 25 écus d'Allemagne, un dragon & un houzard à 85 ou 90, un cuirassier à 100. L'artillerie & les munitions de guerre emportent également des sommes considérables. De toutes les Puissances de l'Europe, celle à qui l'entretien de ses troupes coûte le plus est l'Espagne, & la Russie celle à qui il en coûte le moins'). Il est assez difficile de savoir au juste le nombre des troupes entre-

171875. Tout est compris dans ces sommes: habits, armes, pain, enrôlement, solde, frais d'hôpitaux, lit, chandelle, bois, ustensiles de caserne, fourages, remonte de la Cavalerie. Suivant un auteur Anglois, qui étoit en Espagne en 1760, l'Armée espagnole composée de 98375 hommes, tant Cavalerie qu'Infanterie, Invalides, Milices, qui en temps de paix sont entretenues par les villes où elles se trouvent, artillerie, soldats servant sur mer, &c. coûtoit au Roi d'Espagne 6213000 écus d'Allemagne, &c. M. de Justi prétend

tenues par les Puissances de l'Europe ¹⁾). Depuis l'invention de la poudre à canon ²⁾), l'art de la guerre est devenu systématique, & la maniere de la faire a changé entierement. L'entretien d'une armée en temps de paix mérite toutes sortes d'attention ³⁾).

§. LXXIII.

La Marine.

Les Nations voisines de la mer ont été naturellement portées à équiper quelques vaisseaux;

que l'entretien de mille hommes d'infanterie coûte annuellement 50 mille écus à l'Impératrice Reine, & que l'entretien de mille hommes de Cavalerie lui en coûte 100 mille. En Danois mille hommes d'infanterie coutent par an 33495 écus Danois. On a toujours calculé que l'entretien d'une armée de soixante-mille hommes revenoit à près de cinq millions d'écus. Dans le traité que l'Imperatrice fit avec la France en 1756, on convint que l'entretien de mille hommes d'infanterie seroit évalué à 96 mille florins, & celui de mille chevaux à 288 mille, mais il s'agissoit de ce qu'il coûte pendant la guerre. On prétend que l'entretien de 200000 hommes coûte à l'Imperatrice Reine 14 millions de florins en temps de paix. Si nous comparons les temps anciens aux nôtres la différence de dépenses nous paroîtra énorme. Sous Adrien les revenus publics montoient à la valeur de 150 millions de nos écus, & malgré le luxe, les profusions & les divertissemens publics il y avoit sur pié une armée de 200 mille fantassins, & de 4000 chevaux, on entretenoit 300 Elephants, 2000 chariots de bataille, deux mille vaisseaux ronds, & 1500 galères.

feaux; leur propre sûreté, & l'agrandissement de leur commerce les ont ensuite obligés à avoir des Flotes. Un vaisseau de guerre est un bâtiment de mer pourvu de troupes, de canons & d'ouvriers: un certain nombre de ces vaisseaux est ce qu'on appelle Flote, un moins-
de est ce qu'on nomme Escadre. 5)

§. LXXIV.

Les besoins de la Marine.

Les matériaux sont le premier objet de

| | | |
|---|---------|---------|
| z) La Porte Ottomanne a sur piés | 300000 | hommes. |
| La Russie | 250000 | - - |
| La Maison d'Autriche | 200000 | - - |
| La France (sans compter 50 m. h. de milice) | 180000 | - - |
| Les Princes de l'Empire, non com- pris la Maison d'Autriche & le Roi de Prusse, | 130000 | - - |
| L'Espagne, tout compris, | 98375 | - - |
| Le Danemarc, Infanterie, Cavale- rie, Artillerie, | 70651 | - - |
| La Suede | 48000 | - - |
| La Grande Bretagne | 40000 | - - |
| Les Provinces Unies | 40000 | - - |
| Le Roi des deux Siciles | 30000 | - - |
| Venise | 28000 | - - |
| La Pologne | 24000 | - - |
| Le Roi de Sardaigne | 15000 | - - |
| Les autres états d'Italie | 15000 | - - |
| Le Roi de Portugal | 14000 | - - |
| | 1483026 | hommes. |

Tome III.

E

la Marine: il s'agit de les rassembler, de les examiner, & de les employer; ce premier article regarde donc la visite, l'abattage, & les proportions des bois, la connoissance, l'achat, & l'entretien d'un grand nombre de marchandises de toute espece, la maniere de les employer, la construction, le radoub, & l'équipement des vaisseaux. Le second objet regarde la navigation; ou, ce qui revient au même, le

a) L'invention de la poudre à canon est due à Berthold Schwartz, autrement Constantin Angklitzen, de Fribourg en Allemagne: on la place entre les années 1330 & 1351. C'est un mélange de souffre, de salpêtre, & de charbon: le charbon est fait de faule, d'aulne, de coudrier, &c. en Angleterre il est fait de noisetier. On se sert de moulins à eau pour paitrir ces matieres, qui reduites en pate passent, pour être grainées, par un crible de peau de veau. Il y a 23 Moulins en France, & ils peuvent fabriquer ensemble annuellement 5430000 milliers pésant.

b) Le Soldat est un consommateur, que l'état entretient au plus bas prix possible: il faut donc le placer là où les denrées sont par leur abondance à vil prix: mais il ne faut pas détériorer une province pour y rendre la subsistance du soldat plus aisée. En Danemark on a changé les domaines en districts destinés à l'entretien de la Cavalerie: les plus beaux champs ont été convertis en prairies, & les corvées des paysans en services relatifs au fourrage de la Cavalerie. On a fait six districts pour les douze regiments. Les abus inévitables d'un pareil arrangement sont bien sensibles.

pilotage & la manœuvre, c'est à dire l'usage de la boussole, des cartes marines, des instrumens pour prendre hauteur, & pour mesurer le sillage, l'estimation de la route faite & à faire, & enfin la maniere de disposer les voiles & le gouvernail. Le troisieme objet de la marine regarde la police des ports. En Europe les vaisseaux sont ordinairement de bois de chêne ⁴⁾, & les mats de sapin ⁵⁾. Outre le bois il faut

c) Le Chef d'Escadre est un Officier Général qui commande une Escadre. En France la Marine militaire a six Escadres: savoir, celles de Poitou, de Normandie, de Picardie, de Provence, de Guiene, & de Languedoc. Une Escadre doit avoir au moins quatre vaisseaux. Une armée est divisée en trois Escadres, & les Escadres ont encore leurs divisions.

d) On fait bien de choisir du bois abattu avant l'hiver. Celui où il y a le plus de refine, de gomme, de térébenthine se corrompt le moins dans l'eau: mais le bois de chêne surpasse tous les autres, parce qu'il est fort sans être pesant, & qu'il se courbe aisément. Les Anglois cependant, s'appercevant que le bois de chêne devient fort rare, menagent leurs forêts, & bâtissent leurs fregates de bois de sapin. Pour acheter le bois il faut le toiser: on le toise différemment suivant les lieux. En France, lorsqu'il s'agit des fournitures de la Marine, & du bois de charpente dans les ports, on mesure les bois par piés cubes. Par exemple, une piece de bois de vingt piés de long sur dix pouces d'épaisseur & autant de largeur donne treize piés dix pouces huit lignes; on multiplie les 20 piés par 10 pouces & le total de nouveau par 10, ce qui fait 2000, qu'on

du fer, tant pour les canons & les bombes, que pour les ancrès & les crampons, &c. de la poudre à Canon, du chanvre pour les voiles

divisé par douze. Pour les fortifications on appelle solive une pièce de bois de 6 pouces d'équarrissage sur douze pieds de long, ainsi une solive tient trois pieds cubes.

Les François font travailler leurs bois dans les forêts; les Hollandais ne les font qu'équarrir grossièrement; les Anglois ne leur y donnent aucune façon; souvent même ils laissent aux arbres l'écorce & une couple de grosses branches; ils se trouvent par là en état de tirer du bois le meilleur parti possible; & le transport par eau étant peu de chose, ils gagnent à ne point faire travailler leurs bois dans les forêts. Il est clair que là où le bois est rare, & les voitures communes, les Anglois ont raison; mais que là où le bois est commun & le transport difficile ou coûteux, les François n'ont pas tort. Comme il est impossible de trouver de grosses & longues poutres, des pièces de quille, des étambords, &c. dans d'autres arbres que ceux qui sont sur le retour, parce que les dimensions de ces pièces sont telles qu'on ne les peut trouver que dans les plus gros chênes, c'est à dire dans des arbres qui ont deux ou trois cents ans, il n'est pas étonnant que les vaisseaux durent si peu.

e) Tout le Nord fournit des mats: mais il semble qu'on l'épuise. Il y a différens mats, qui diffèrent de grandeur & de grosseur.

f) Les Turcs font beaucoup de voiles de coton, & les Chinois en font d'une espèce de petits roseaux: en Europe on les fait d'une grosse toile de chanvre. Un vaisseau du premier rang doit avoir jusqu'à dix voiles,

& les cordages¹), de la poix & du goudron²). La Marine demande de bons charpentiers & une quantité suffisante de matelots³).

pour lesquelles il faut 3600 aulnes de toile. Il faut pour la garniture d'un vaisseau du premier rang 34056 brasses de cordages, la brassée prise pour six piés; & pour le recharge, en y comprenant les petites cordes, il en faut 32439 brasses. Le tout pese goudronné 219 milliers, & en blanc 164200 livres. On emploie pour un vaisseau de ce rang 90 milliers de fer de toute espèce, & 16 à 17 mille livres de clous.

g) Il faut outre cela un enduit pour préserver les bâtimens de mer de la pourriture & de la piquure des vers: on appelle cet enduit Courroi, il est ordinairement composé de brai sec, de soufre, d'huile, & de suif fondus & amalgamés; on y mêle quelquefois du verre pilé; on se fert aussi de l'asphalte, &c. Mais ce Courroi dure peu, & nombre de vaisseaux ont péri faute d'un meilleur enduit. C'est surtout dans les mers des Indes que les vaisseaux souffrent beaucoup des vers tarets, ou de ces vers qui rongent les digues & les vaisseaux. On prétend qu'ils furent portés en Europe, il y a 60 ans, par une Escadre françoise, & que depuis ce temps leur multiplication a été si grande que tous les ports d'Europe en sont infectés. Jean Maillé trouva, il y a 40 ans ou environ, le secret de faire un enduit beaucoup meilleur & beaucoup plus durable: les Hollandais, qui en furent instruits, l'appellerent & lui offrirent, outre tous les priviléges & toutes les exemptions qu'il souhaiteroit, cent mille florins de gratification. Il les refusa, & fit plusieurs essais dans différens ports de France, par où il parut que le spalme (nom qu'il donna à cet enduit) employé sur un vaisseau de 74 Canons épargnoit une dépense de 18927

E 3

Il importe à l'état de ne pas acheter à l'étranger ce qu'il faut pour la construction des vaisseauxⁱ).

§. LXXV.

L'équipement des vaisseaux de guerre.

On détermine la grandeur des batimens de mer par le nombre des tonneaux, des ponts,

livres de France, sur les frais ordinaires dans l'espace de temps que dure le spalme. J'ajouterai ici que ce spalme a été trouvé excellent pour enduire les couvertures de maisons, de granges, d'étables, &c pour conserver les bois qu'on met en terre, & enfin pour tenir lieu de mastic, lorsqu'il s'agit de lier des marbres, des pierres, & des métaux. Il vient de s'établir une fabrique de spalme par les heritiers de Maillé au Picq, à Rouen, & au Havre. M. Wessel-Linden a trouvé que le talc, reduit en poudre & mêlé avec de la poix, donnoit un excellent enduit.

h) On comptoit en France en 1681 environ 60 mille matelots, & au commencement de ce siecle 70 mille. Les matelots y sont partagés en 24 classes, & chaque classe sert à son tour, ce qui épargne l'inconvénient de la presse, comme on dit en Angleterre, ou de fermer les ports, comme on dit en France. Les matelots François, faciles à mécontenter, désertent aisément: lorsqu'ils servent le Roi ils sont payés à raison de 12 livres par mois. Tout homme, depuis l'age de 18 jusqu'à celui de 60, qui se vole au service de la Marine, soit sur les vaisseaux du Roi, soit sur des vaisseaux marchands, est obligé de se faire enregistrer en qualité de matelot dans l'une des 24 classes. Les Hol-

ou des canons: & les vaisseaux de guerre sont divisés en différentes classes qu'on appelle rangs. En France ¹⁾ les vaisseaux du premier rang sont du port de 1600 à 2200 tonneaux, ils ont depuis 90 jusqu'à 120 canons, & trois ponts: ceux du second rang sont du port de 1300 à 1500 tonneaux, ils ont depuis 60 jusqu'à 90 canons, & trois ponts: ceux du troisième rang

landois tirent une grande quantité de matelots de la Norvège: on prétend que la sixième partie de leurs matelots vient de là. Malgré cela les Danois ont un corps de 30 mille matelots destinés à servir la flotte, & divisés en deux ordres: ils n'osent sortir du pays qu'avec une permission, & ils sont obligés de revenir à la première sommation. Les matelots qui sont actuellement en service sont partagés en quatre divisions de dix compagnies chacune: la compagnie est de 113 hommes. En général il faut remarquer que les Hollandais mettent toutes les nations de l'Europe à contribution pour former leurs équipages, ce qu'aucune autre nation ne fait; aussi le corps des matelots feroit-il souffrir l'agriculture & les manufactures en Angleterre, si le peu de troupes de terre que les Anglois ont sur pied ne compensoit ce qu'emporte la Marine.

1) Aujourd'hui les Anglois ne sont occupés que des moyens de pouvoir se passer pour leur Marine du secours des étrangers. Il leur sera pourtant difficile d'employer beaucoup d'autre chanvre que celui de Russie. Ce n'est que depuis le règne d'Elisabeth que les Anglois ont cessé d'acheter des vaisseaux aux Génois, aux Venitiens, aux Hambourgeois, &c. Les François

sont du port de 800 à 1200 tonneaux, ils n'ont que deux ponts, & 46 à 60 canons; ceux du quatrième rang sont du port de 500 à 700 tonneaux, ils ont deux ponts & 32 à 46 canons; ceux du cinquième rang sont du port de 3 à 400 tonneaux, ils ont deux ponts, & depuis 20 jusqu'à 32 canons: au dessous de 20 canons ce ne sont plus que des Corvettes. En Angleterre¹⁾ on a un sixième rang, & en Hollande un septième. Il faut remarquer, qu'en France ces différens rangs de vaisseaux sont encore divisés en deux classes qu'on nomme ordres.

en achetent encore aujourd'hui aux Suedois, & pendant la dernière guerre ils en achetèrent aux Génois.

2) En France les vaisseaux du premier rang ont, outre l'Officier qui commande, deux Capitaines, deux Lieutenants, & deux Enseignes; ceux du second rang n'ont qu'un Capitaine, deux Lieutenants, & deux Enseignes: ceux du troisième, un Capitaine, un Lieutenant, & deux Enseignes: ceux du quatrième & du cinquième un Capitaine, un Lieutenant & un Enseigne.

3) En Angleterre la proportion entre le nombre des hommes & celui des canons, est comme il suit. Les vaisseaux du

| | | | | |
|------------|---------|----------|-----------|----------------|
| 1 Rang ont | 100 | Canons & | 860 | hommes d'Equi- |
| 2 Rang - | 90 | - | 524 - 750 | - (page. |
| 3 Rang - | 70 - 80 | - | 480 - 600 | - |
| 4 Rang - | 50 - 60 | - | 350 - 400 | - |
| 5 Rang - | 40 | - | 250 | - |
| 6 Rang - | 20 | - | 150 | - |

On distingue aussi les vaisseaux de guerre en vaisseaux de ligne, & en fregattes : on entend par les premiers ceux des trois premiers rangs qui sont assez grands & assez bien armés, pour être rangés en ligne dans un combat naval ; & par fregattes on entend des bâtimens legers, qui ne sauroient tenir ligne avec les autres. Les premiers ont au moins 46 canons ^{m)}), le plus souvent ils en ont d'avantage ; ils peuvent en avoir jusqu'à 120. Les fregattes n'en ont jamais au delà de 44, & il y en a qui n'en ont que 20 ⁿ⁾). Il y a encore des vaisseaux

m) Les Canons des vaisseaux sont plus courts, & plus pesans de métal que les autres. Ils sont montés sur des affuts de mortier, & ont quatre petites roues faites chacune d'une pièce. On ne se fert que de sept calibres différens ; l'avoir du calibre de 36, de 24, de 18, de 12, de 8, de 6, & de 4 livres de bale ; les canons de fer n'en ont que cinq, de 18, de 12, de 8, de 6, & de 4 livres de bale. Il vaut mieux avoir peu de canons, mais en avoir d'un gros calibre, & pouvoir s'en servir avec beaucoup de facilité, que d'en avoir beaucoup sans pouvoir les employer commodément. Les Anglois tombaient autrefois dans ce défaut, ils s'en sont corrigés depuis peu d'années : les calibres les plus avantageux pour le combat sont le 36 & le 24 : ceux de 48 assomment les vaisseaux & fatiguent les équipages, c'est pour cela qu'on les fait de bronze.

n) Les Fregattes passent après les vaisseaux du troisième rang ; mais quand elles ont au dessous de 20 canons, ce ne sont que des Corvettes, que les Anglois

qu'on appelle galeres, qui sont des vaisseaux de guerre ^{*)} à voiles & à rames. L'Hopital est un vaisseau, qui suit une armée Navale, ou une Escadre qui est au moins de dix vaisseaux, & où l'on transporte les malades & les blessés. On entend par équipage [¶]), les Officiers de

appellent *Sloop*. Un vaisseau du premier rang porte en munitions de guerre 358 quintaux de poudre à canon, 20 quintaux de poudre fine à mousquet; au de là de 12000 boulets de toutes sortes de calibre; 260 paquets de fer, 260 lanternes à mitraille, 1500 balles de plomb: il porte en armes 200 mousquets, 70 mousquetons, 70 pistolets: on y trouve ordinairement 16 canons de fonte de trente six livres, douze de vingt quatre, vingt-quatre de douze, vingt-deux de six, les autres canons sont de fer.

o) La Galere est un vaisseau de bas bord: elle a ordinairement deux masts, 20 à 22 toises de long sur trois de large & une de profondeur: elle a cinq pieces de canon, 25 à 30 bancs de cinq forcats. Les Galeres sont utiles dans la Mediterranée à cause des calmes, qui y sont fréquents. La Galeasse est une grande Galere, qui a trois masts qu'elle ne peut baïsser, 32 bancs de 6 à 7 forcats, 12 canons, & mille à douze cents hommes d'équipage. Il y en avoit autrefois à Venise, où il n'y avoit qu'un Noble Venitien qui put la commander, & il faisoit ferment de ne pas refuser de se battre contre 25 Galeres ennemis. Le Pape, les Genois, le Roi des deux Siciles, l'île de Malte ont des Galeres qui ne sortent point de la Mediterranée. La France a été la seule Puissance qui en ait fait passer dans l'Océan: mais elle a renoncé depuis à ces vaisseaux, & les Officiers de Galere ont été réunis au Corps de

Marine ¹), les matelots, le pilote ²), les soldats, les mousses & les garçons. L'équipage est en proportion du nombre des canons: en France on compte pour chaque canon de quatre livres de bale, trois hommes, savoir un canonnier, un matelot & un soldat; cinq hommes

la Marine. L'Espagne en a six qui croisent dans la Méditerranée, pour chasser les Pirates qui infestent les côtes de ce royaume.

p) Les vaisseaux marchands de 40 à 50 Lasts n'ont que 7 hommes d'équipage, un mousse, deux petits canons, deux pierriers. Ceux de 50 à 70 Lasts ont 8 hommes & un mousse; ceux de 70 à 80 ont dix hommes & deux mousses; ceux de 80 à 90, onze hommes & deux mousses. Ceux de 200 Lasts ont 22 hommes, 3 mousses, 8 petits canons & 8 pierriers.

q) Les Officiers de Marine sont l'Amiral, le Vice-Amiral, le Contre-Amiral, le Chef d'Escadre, le Capitaine, le Lieutenant, l'Enseigne. L'Amiral a le dixième de toutes les prises qui se font sur mer: il donne ses ordres par le moyen des signaux, qu'on change souvent pour que l'ennemi n'apprenne pas à les connaître. On prétend que Jacques II, encore Duc d'Yorck, inventa les signaux. La grande habileté de l'Amiral consiste à gagner le vent sur l'ennemi.

r) L'habileté du pilote est d'une très-grande consequence. Les pilotes Anglois passent pour les plus habiles: les pilotes Russes sont très-ignorans, ils ne savent ce que c'est que louoyer; quand le vent change ils tournent le vaisseau, & reviennent là d'où ils sont partis. Si l'ennemi fait profiter du vent ou le gagner sur eux ils sont perdus, & c'est pour cela encore que les Russes ont tant perdu de vaisseaux. On accuse les

pour chaque canon de fix livres; sept pour les canons de huit; neuf pour ceux de douze; onze pour ceux de dix huit; treize pour ceux de vingt quatre; & quinze pour ceux de trente six. Ainsi un vaisseau de 60 canons, qui en a ordinairement 26 de dix-huit livres de bale, 26 de douze & 8 de six, doit avoir 560 hommes d'équipage ¹⁾: mais il est rare que les vaisseaux de guerre aient l'équipage entier. Nous donnerons cy dessous une table, où l'on verra la proportion, dans laquelle les équipages se trouvent avec le nombre des canons, chez les différentes Puissances maritimes de l'Eu-

mariniers hollandais de n'être pas fort habiles, & c'est à cela qu'on attribue la perte qu'ils font de beaucoup de vaisseaux aux Indes. Un marinier doit p. e. savoir quand le flux & le reflux arrivent dans tels ports, & il seroit bon d'avoir une methode mechanique pour calculer le temps où ils arrivent.

s) Les Anglois & les Hollandais ont un homme de moins à chaque canon. Ordinairement ils n'ont que 500 hommes d'équipage sur les vaisseaux de 60 canons. Les Armateurs, & les Capres ont le plus d'équipage, qu'il leur est possible, parcequ'ils cherchent à en venir à l'abordage.

t) En 1761 on équipa à Portsmouth un vaisseau de 120 canons: c'est le plus grand que l'Angleterre ait en.

rope: on pourra aisement la rendre plus complète. Je remarquerai seulement encore, que les vaisseaux, qui ont au-delà de 80 canons, ne rendent pas des services assez importants pour qu'il soit prudent de s'en servir beaucoup. D'ailleurs il y a peu de ports où les vaisseaux du premier rang trouvent assez d'eau: ceux de 80 canons & au-delà sont trop pesants, & on risque d'échouer en abordant *). C'est par le pavillon que les vaisseaux font connoître à quelle nation ils appartiennent *).

a) Le Pavillon est une baniere, ordinairement d'étamme, qu'on arbre à la pointe de l'un des masts: il est d'une ou de plusieurs couleurs, chargé des armes de la Puissance à laquelle le vaisseau appartient. Le pavillon sert non-seulement à distinguer la nation, mais encore à marquer le rang de l'Officier qui commande. Quand un vaisseau est pris, on attache son pavillon aux haubans, & on le laisse pencher vers l'eau. Les vaisseaux des Puissances Chrétiennes portent le pavillon quarré: les Turcs fendu & coupé en flamme. En général le pavillon blanc se met en signe de paix, & le pavillon rouge en signe de combat. Les petits vaisseaux de guerre ne portent point de pavillon, ils n'ont qu'une double girouette, à moins qu'ils n'escorteent une Flote marchande.

Table de la proportion, qui se trouve entre le
nombre des canons & l'équipage sur les vais-
seaux des différentes Puissances de
l'Europe.

| Canons. | France. | Angle- terre. | Hol- lande. | Espa- gne. | Danne- mark. | Suede. | Russie. |
|---------|---------|------------------|----------------|---------------|-----------------|--------|---------|
| 104 | 900 | | | | | | |
| | 950 | | | | | | |
| 102 | 850 | | | | | | |
| | | | | | | | |
| 100 | 800 | 780 | | | | | |
| | | 860 | | | | | |
| 96 | | 680 | | | | | |
| | | 710 | | | | | |
| 94 | | | 700 | | | | |
| | | | | | | | |
| 92 | 675 | | 650 | | | | |
| | 750 | | | | | | |
| 90 | 700 | 680 | 550 | | 776 | | |
| | 720 | 700 | | | | | |
| | | 750 | | | | | |
| 88 | 660 | | | | | | |

v) Dans le détail de la Marine espagnole, rapporté par Clarke dans ses *Lettres sur l'Espagne*, pour l'année 1760, il ne se trouvoit pas un seul vaisseau de guerre au dessus de 70 canons, & l'équipage étoit bien plus fort qu'il n'est marqué dans cette liste. On comptoit

| Canons. | France. | Angle- terre. | Hollan- de. | Espa- gne. | Danne- mark. | Suede. | Russie. |
|---------|---------|------------------|----------------|---------------|-----------------|--------|---------|
| 86 | 630 | | | | | | |
| 84 | 600 | | | | | | |
| | 630 | | | | | | |
| 80 | 550 | 600 | | v) | | | |
| | | 520 | | 764 | | | |
| | | 480 | | | | | |
| 74 | 470 | | | 650 | | | |
| 72 | 470 | | 400 | | | | |
| | | | 430 | | | | |
| | | | 450 | | | | |
| 70 | 450 | 480 | 400 | 550 | 638 | | 540 |
| | | 535 | | 610 | 550 | | |
| 68 | | | | | | | 536 |
| 66 | 400 | 365 | | | | | |
| | | 440 | | | | | |
| 64 | 350 | | 325 | | | | 462 |
| | | | 350 | | | | 466 |
| | | | | | | | 518 |

alors 47 vaisseaux de guerre, dont 38 étoient de 70 canons, 4 paquebots, 7 galiottes à bombes, 14 chebeques de 14-30 canons, 21 fregates. L'entretien de cette flote éroit estimé à 695 435 l. ft. celui de la Chambre de Marine, & de la Judicature à 19126 liv. ft.

| Canons. | France. | Angle- terre. | Hol- lande. | Espa- gue. | Danne- marc. | Suede. | Russe. |
|---------|---------|------------------|----------------|---------------|-----------------|--------|--------|
| 62 | 350 | | | | | | 456 |
| | 380 | | | | | | 462 |
| 60 | 350 | 400 | 350 | 400 | 481 | | |
| | 38 | 300 | | 484 | | | |
| 58 | 350 | | | | | | 335 |
| | 380 | | | | | | |
| 56 | 330 | 280 | | 400 | | | |
| | 350 | | | | | | |
| 54 | 300 | 280 | | | | | |
| | 330 | | | | | | |
| 52 | | | 300 | | | | 323 |
| | | | | | | | |
| 50 | 300 | 230 | | 300 | 381 | | 351 |
| | 280 | | | 379 | | | 294 |
| 48 | | | | | | | 329 |
| | | | | | | | |
| 46 | | | 300 | 300 | | | 326 |
| | | | | | | | 331 |
| 44 | | | | 250 | | | |
| | | | | 300 | | | |
| 40 | 200 | 190 | 180 | | 307 | | |
| | | 250 | | | | | |

x) Mr. Busching a eu en mains un detail des depenses faites en Suede, pour la construction & l'équipement de quelques vaisseaux de 60 à 70 Canons. Un

| canons. | France. | Angle- terre. | Hol- lande. | Espa- gne. | Danne- marc. | Suede. | Russie. |
|---------|------------|------------------|----------------|------------------|-----------------|--------|------------|
| 36 | 180 | | 160 | | | | |
| 32 | | | 160 | | | | 184 198 |
| 30 | 170 190 | | | 200 | 195 | | |
| 28 | 150 | | | | | | |
| 24 | 120 | | 120 | 195 | | | 179 182 |
| 22 | | * | | 100 | | | |
| 20 | 85 | 150 | | 82 100 150 | 90 | | |

§. LXXVI.

Les Dépenses de la Marine.

Quand on ne compteroit, parmi les dépenses de la marine, que ce que les vaisseaux emportent en frais de construction ^{*)}, & d'entre-

vaissau de 70 canons, revenoit, suivant cet état, à 367475 écus d'argent, ou à 163322 écus d'Allemagne : ceux de 60 à 223629 écus d'argent, ou à 103817 écus

d'Allemagne: en général les grands bâtimens coûtent plus en materiaux & moins en ouvriers, proportion gardée, que les petits. En Angleterre un vaisseau de guerre de 100 canons, non compris l'équipement, coûte 30553 liv. St., & compris les voiles les cordages & huit mois de munitions navales 41220 l. St. ceux de 90 coûtent 29886 l. St. ceux de 80 coûtent 23638 l. St. ceux de soixante & dix, 17785, ceux de soixante 14197; ceux de cinquante, 10606; ceux de quarante 7558; ceux de trente 5840, ceux de vingt 3710. La flote de 1734 étoit de 209 vaisseaux, dont la construction avoit coûté 2591337 l. St. En temps de paix la flotte royale coûte aux Anglois 40 mille liv. St. en réparations. Ces frais deviennent d'autant plus considérables, qu'il en coûte plus pour le bois, le chanyre & le fer. On en jugera par le détail suivant. Voici l'état des dépenses de construction pour un vaisseau de 50 canons, nommé le *Jason*, construit à Toulon en 1740.

Construction.

| | | | | | |
|------------------------------------|---|---|-------|-----|------|
| 1 En bois de chêne | - | - | 29636 | lb. | 6 S. |
| 2 En planches de revetement pour | | | | | |
| le corps du vaisseau | - | | 16290 | - | 5 - |
| 3 En autres planches & autres bois | - | | 14185 | - | 5 - |
| 4 En fers & clous | - | | 21385 | - | 3 - |
| 5 En marchandises | - | - | 3591 | - | 8 - |
| 6 En vitres, & ferrures | - | - | 900 | - | - |
| 7 En cuisines & fours | - | - | 780 | - | 5 - |
| 8 En mature | - | - | 2264 | - | 17 - |
| 9 En vergues | - | - | 1077 | - | 2 - |
| 10 En poulies & racages | - | - | 2212 | - | 1 - |
| 11 En journées d'ouvriers | - | | 34010 | - | - |

Garniture, recharge & armement.

| | | | | | |
|-------------------------------|---|---|-------|---|------|
| 12 Cordages | - | - | 16308 | - | 12 - |
| 13 Cordages neufs de recharge | - | - | 1639 | - | 8 - |
| 14 Ancres & ustenciles | - | - | 4227 | - | 10 - |

| | | |
|--|--------|-----------|
| 15 Mats, vergues, & jumelles de rechange | 327 | lb. 14 S. |
| 16 Poulies & caps de mouton de rechange | 435 | - - - |
| 17 Voiles & leurs ustenciles | 4744 | - 16 - |
| 18 Ustenciles du pilote | 2580 | - 13 - |
| 19 Ustenciles du canonier | 106058 | - 6 - |
| 20 Armes | 2406 | - 14 - |
| 21 Coffre de l'armurier | 30 | - 9 - |
| 22 Ustenciles du Maître, du charpentier, du Calfat, de pompe, &c. | 1552 | - 10 - |
| 23 Clouterie | 104 | - 8 - |
| 24 Ustenciles du fond de cale | 1253 | - 7 - |
| 25 Ustenciles de cuifines, &c. | 197 | - 12 - |
| 26 Chaloupes & Canots | 652 | - 2 - |
| 27 Ornemens de Chapelle | 300 | - 10 - |
| 28 Coffre de médicamens | 934 | - 7 - |
| Total 287148 | | lb. 10 S. |

En calculant sur la même proportion, un vaisseau de 100 canons coûteroit 616586 livres 6 sols.

Les François, les Espagnols & les Suedois emploient, dans la construction de leurs vaisseaux, plus de ferrures & moins de chevilles que les Hollandois & les Anglois. Les Hollandois construisent à moins de frais, mais leur épargne est cause, que beaucoup de vaisseaux perissent: les Anglois outrent la dépense, mais ils construisent plus vite, & leurs vaisseaux sont meilleurs voiliers. Aussi achèvent-ils en quatre mois les traversées que les navires Hollandois n'achèvent qu'en cinq ou six: or comme le profit le plus sûr est celui qu'on retire à la faveur de la brieveté des voyages sur mer, il paroit que l'économie des Hollandois n'est point une épargne. Les François tiennent un milieu entre l'économie des uns & les avantages des autres; ils ont pour eux le bon ordre, & la bonne po-

tien'), on ne feroit point étonné qu'une

lice. En général les vaisseaux François sont mieux armés & mieux équipés, mais il regne une plus grande propreté sur les vaisseaux hollandois. Un excellent usage en Angleterre, c'est que les constructeurs de vaisseaux sont obligés de présenter leur plan à l'Amirauté. On demande d'un vaisseau de guerre qu'il ait sa première batterie élevée de 4 à 5 piés au dessus de l'eau, de bien marcher, bien gouverner, porter la voile, dériver peu, & être doux à la mer. D'un vaisseau marchand on demande qu'il aille bien, qu'il gouverne bien, qu'il porte la voile, qu'il dérive peu, qu'il ait des mouvements doux, qu'il puisse contenir beaucoup de marchandises, & n'exige pas un équipage nombreux. On prétend qu'à Sardam, où est la grande batisse des vaisseaux, on peut, pendant toute une campagne, fournir tous les jours un vaisseau neuf, & en donner tour à tour un depuis le premier rang jusqu'au cinquième. Il suffit pour cela qu'on soit averti six mois d'avance. Je ne veux pourtant pas garantir la vérité du fait; ce qu'il y a de certain, c'est que cinquante ouvriers Hollandois construisent en cinq mois un Navire de 180 à 185 piés de long de l'étrave à l'étambord, & que 20 à 22 ouvriers en construisent en quatre mois un de 174 piés de long. Un vaisseau bien construit peut durer 40 à 50 ans, s'il ne lui arrive pas quelque dommage extraordinaire: la plus grande partie perit avant que d'être usé. Les Danois ont leurs arsenaux & leurs Magasins dans le vieux & le nouveau Holm, où ils construisent leurs vaisseaux de ligne, & les fregates; les galères sont construites à Friedrichswaern: on compte 1700 ouvriers dans le vieux Holm.

g) En Espagne l'entretien d'un vaisseau de 60 canons coûte, pendant un voyage de six mois 69000 écus

guerre sur mer ³⁾ soit si dispendieuse. Il faut

de veillon, c'est à dire environ 43 mille écus d'Allemagne. Suivant le Chevalier Temple l'entretien d'une flote Hollandoise de 30 à 40 vaisseaux, destinée à escorter les vaisseaux marchands, & à observer les Corsaires, coûtoit par an 6 millions de florins. En 1762 l'entretien d'une flote Hollandoise de 30 vaisseaux, dont cinq étoient de 60 canons, cinq de 40, cinq de 36, cinq de 20, &c. montée de 7900 hommes, coûtoit 284400 florins par mois. La ration d'un matelot & d'un soldat est en France de 18 onces de biscuit, & de trois quart de pinte de vin, avec autant d'eau: par semaine on leur donne quatre repas de viande, trois de poisson, & sept de légumes; on compte une demi-livre par tête. Un officier de marine a une ration & demie. En Angleterre on donne au matelot, sur la flote royale par semaine sept livres de pain, sept bouteilles de bière, quatre livres de bœuf, quelque peu de beurre, de fromage, & de légumes secs: le total monte à près de sept livres sterling. En Danoemark on donne au matelot lorsqu'il est en mer, la nourriture, & cinq écus par mois, s'ils ont un certain degré de capacité, & trois ou deux & demi s'ils en ont moins: les capitaines de Marine ont 300 écus, & quelques matelots congédiés dont ils tirent la paye. Les dépenses ordinaires & extraordinaires de la marine de France montoient en 1743, dans le temps où le service des Galères étoit encore séparé du service de la marine proprement dite, à 23783317 livres, & les dépenses pour le service des Galères à 4631300 livres.

Je joindrai ici une table qui indique le payement des officiers & ouvriers qui servent sur la flote royale d'Angleterre.

à une Puissance maritime plusieurs ports, où les flottes puissent être à l'abri de l'ennemi & des vents: il lui faut des chantiers commodes pour bâtir & calfatier les vaisseaux: il lui

| | <i>par jour.</i> | | | |
|--|------------------|---|---|---------------|
| L'Amiral en chef | - | - | - | 5 l. st. 5 d. |
| Le Second -Amiral | - | - | - | 3 - 10 - |
| Le Vice -Amiral | - | - | - | 2 - 10 - |
| Le Contre -Amiral | - | - | - | 1 - 15 - |
| Capitaine Commandant sous le chef | | | | 1 - 15 - |
| it. Commandant sous le second Admiral | | | | 1 - - - |
| it. Commandant sous le Vice - Amiral | | | | - - 16 - |
| it. Commandant sous le Contre - Amiral | | | | - - 13 6 |
| Capitaine de vaissseau | - | - | - | 1 - - - |
| Lieutenant | - | - | - | 5 - - - |

| | <i>par mois</i> | <i>du premier rang.</i> |
|----------------------------------|-----------------|-------------------------|
| I ^{er} Maitre | - | 9 - |
| II ^d Maitre & pilote | - | 3 - 10 |
| Contre-Maitre | - | 3 - 6 |
| Secretaire du Capitaine | - | 2 - 5 |
| Quartier-Maitre | - | 1 - 15 |
| Son aide | - | 1 - 10 |
| Canonier | - | 4 - |
| Son aide | - | 1 - 15 |
| Armurier | - | 2 - 5 |
| Son aide | - | 1 - 10 |
| Charpentier | - | 4 - |
| Son aide | - | 2 - |
| Pour les ouvriers du charpentier | - | 1 - 6 |
| Le Caissier | - | 4 - |
| Le Munitionnaire pour les vivres | - | 1 - 5 |
| Son aide | - | 1 - |
| Le Cuisinier | - | 1 - 5 |

saut des arsenaux, des magasins bien fournis, des hopitaux ¹⁾ , &c. L'Angleterre a depuis longtemps gagné la superiorité sur mer ²⁾.

| | | | | | |
|---|---|---|---|----|----|
| Le Chirurgien | - | - | 5 | - | - |
| Le Chapelain | - | - | - | 19 | - |
| Le Maître faiseur de voiles | - | - | 1 | - | 15 |
| Son aide | - | - | 1 | - | 8 |
| Ses garçons | - | - | 1 | - | 5 |
| Celui qui travaille à réparer les Canons | - | - | 1 | - | 5 |
| Le Bossemann | - | - | 4 | - | - |
| Son aide ayant soin des cables & ancrés | - | - | 1 | - | 15 |
| Le préposé aux poudres | - | - | 1 | - | 15 |
| Les officiers & Ouvriers servant sur les vaisseaux des autres rangs ont moins. | | | | | |

2) Les guerres que les Anglois ont eues leur ont coûté prodigieusement, & comme ces guerres se sont surtout faites sur mer, on pourra juger de ce qu'il en coûte pour entretenir une armée navale, en faisant reflexion que la guerre qui précédé la paix d'Utrecht, & qui dura onze ans, couta à la Nation 1337729 livres Sterling; que celle de 1740, qui en dura dix, couta 3110426 liv. Sterling; enfin que celle qui commença en 1756 a couté en six années 3555850 livres Sterling. Suivant une liste, remise au Parlement en 1763, on a employé pendant la dernière guerre 184893 matelots, ou soldats; il y en a eu 1512 de tués, il en est mort de maladie, ou il en est déserté 133708. Il n'en restoit donc que 49673, c'est à dire moins que le tiers de ce qui avoit été employé.

3) L'hôpital de Greenwich, où il ne peut entrer aucun Catholique, est une retraite pour mille Invalides.

§. LXXVII.

De la liaison entre les Etats Souverains.

On envisage un état comme un corps moral: les mêmes rapports qui peuvent se trouver entre deux hommes, dans l'état de pure nature & 60 veuves: on y fait encore instruire cent enfants de matelots, & on pensionne 700 veuves.

Le *Raspel Houfs* d'Amsterdam est un établissement non moins utile: on sait que les matelots ont bientôt après leur arrivée dépensé ce qu'ils ont amassé; leur service étant fini & ne trouvant pas d'abord à s'engager sur d'autres vaisseaux, ils se livreroient aisement à des désordres, si on ne leur procuraient le moyen de subsister: c'est ce qu'ils trouvent dans le *Raspel Houfs* où ils travaillent à de la grosse toile qui sert à faire des sacs pour les épices, & à de grosses étoffes qui servent à habiller ceux de la maison. Tout cela se fait pour compte de la Compagnie des Indes. Les matelots peuvent s'y engager pour autant de temps qu'ils veulent, & quitter quand ils le jugent convenable. La nourriture qu'ils y trouvent est mediocre, mais aussi sont ils habillés aux dépens de la maison lors qu'ils y restent quelques temps.

b) En divisant la marine marchande & militaire de l'Europe en 26 parties égales, on peut estimer celle des Anglois 10, celle de Hollande 4½, celle des Puissances du Nord 2, celle d'Allemagne & des Pays bas Autrichiens 1, celle de France 3½, celle d'Espagne 2½ celle de Portugal 1¾, celle d'Italie, de la Porte Ottomane, 1. La marine Angloise, qui consistoit en 1678 en 83 vaisseaux, & dans le courant de l'année 1689 en 163 montés de 42 mille hommes, se trouvoit le 22 novembre 1762 consister 1) en vaisseaux en com-

nature, sont applicables à des états indépendants. Ces loix générales, qui tendent à la conservation & au bien être des hommes, & à l'observation des quelles la raison leur permet d'obliger par la force ceux qui voudroient

mission, savoir trois de 100 canons, onze de 84 à 90, cinquante huit de 64 à 80, trente neuf de 50 à 60, quarante trois de 30 à 44, quarante huit de 20 à 28. Avec cela on comptoit onze Galiottes à bombes, quatre Brûlots, 28 vaisseaux armés en course, trois de munition, trois pour l'hôpital, & 10 Yachts. 2) En vaisseaux hors de commission, savoir un de 100 canons, un de 90, dix de 64 à 80, dix huit de 50 à 64, dix de 30 à 40, quatre de 24 à 28, un Yacht. 3) En vaisseaux sur les chantiers, un de 100 canons, deux de 90, dix autres depuis 80 jusqu'à 28. 4) En vaisseaux pris à la Havane, savoir trois de 70, quatre de 60, &c. Suivant une liste imprimée en 1770 la marine Angloise confisstoit en trois vaisseaux du premier rang de 120, de 116, & de 100 canons, en dix du second rang tous de 90 canons, en soixante & quinze du troisième rang de 64 à 80 canons, en trente sept du quatrième rang de 50 à 60 canons, en soixante & dix du cinquième rang de 28 à 44 canons, en vingt six du sixième rang de 20 à 24 canons, en quarante deux fregattes de 8 à 18 canons, en 8 galiottes à bombes, un brûlot, sept Yachts, trente deux vaisseaux armés en course, vingt sept vaisseaux sur les chantiers, dont un de 94 canons, quatre de 90, neuf de 74, & cinq de 64. Quelle Marine! si les vaisseaux François ont l'avantage du nombre pour l'équipage, les officiers Anglois ont plus d'expérience, connoissent mieux la mer, & sont plus habiles en fait de manœuvre.

Tome III.

F

les violer; ces loix, dis je, forment ce qu'on appelle le droit des gens. Comme il est arrivé dans la suite, que des devoirs de bienféance, de complaisance, d'équité sont devenus des devoirs de nécessité, en vertu des traités & des alliances où l'on a promis de les observer, le droit des gens, auquel les Nations policiées de l'Europe en appellent aujourd'hui, est bien plus étendu que celui que la raison seule établit entre toutes les nations du monde. Combien ces loix ont été violées par ceux-la même, qui auroient dû les observer le mieux, c'est ce que l'histoire apprend à la honte de l'humanité. L'intérêt, le besoin, & la vanité ont fait naître des liaisons entre les Souverains: pour entretenir ces liaisons, les Princes se sont envoyé mutuellement des Ministres, chargés du soin de veiller à tout ce qui pourroit intéresser leurs Maîtres. Ces Envoyés sont aujourd'hui des espions privilégiés: autrefois leur mission n'étoit que de courte durée. Quelques-uns d'entre eux représentent la personne de leur maître; ils sont appelés Ambassadeurs: on leur accorde des audiences publiques, une entrée solennelle, des honneurs particuliers. Les Ministres du second ordre sont nommés Envoyés, Ministres plenipotentiaires, Résidens: ceux qu'on nomme Chargés d'affaires, Agents, &c. ont

comme tous les autres pleine sureté pour leur personne & pour leur suite: mais on ne leur accorde pas les mêmes honneurs, & on ne leur confie pas des affaires d'une trop grande importance. Dans les différentes Cours de l'Europe le rang de ces Envoyés n'est pas le même, leurs droits diffèrent aussi; l'usage fait loi. Les intérêts de l'Etat, considéré dans sa liaison avec les autres états, sont l'objet des speculations des politiques: ils sont communément confiés à certaines personnes, qui composent ce qu'on appelle Département des affaires étrangères. Le but & les vues des personnes qui composent ce College, sont de veiller à l'agrandissement, à la splendeur & à la conservation du royaume, de tirer parti des circonstances favorables, d'empêcher qu'une Puissance ne devienne trop formidable, & de faire servir les alliances & les traités à tenir en respect les Puissances, qui pourroient être redoutables. La politesse des mœurs a introduit entre les Cours des usages, auxquels on ne manque plus: tels sont les notifications dans le¹ cas de quelque événement remarquable, les complimens de félicitation, ceux de condoléance, & le deuil que les Cours portent à la mort de quelque Prince étranger.

§. LXXVIII.

*De la liaison entre le Souverain &
les sujets.*

Le rapport entre la Souveraine Puissance & ceux qui y sont soumis, est déterminé par la nature du Gouvernement, & les loix fondamentales de l'état. Le Gouvernement intérieur a pour objet la sûreté & l'abondance; tout se rapporte à ces deux objets. Comme un Souverain ne peut pas veiller lui, même à tout, il confie à quelques personnes les différentes branches du Gouvernement: de là sont nés ces Corps d'administration appelés Chambres, Colléges, Tribunaux, Conseils, Cours, &c. Ordinairement il y a un College supérieur, où l'on examine en dernier ressort toutes les affaires qui regardent l'intérieur de l'état, & où le Souverain préside: on l'appelle Conseil d'état, Conseil privé, Conseil du Cabinet, &c. Les finances, la marine, les troupes de terre, les affaires de justice, les affaires ecclésiastiques, & la police ont chacune leurs Directeurs, leurs Conseillers & leurs Secrétaires. Il est aisé de juger combien tout cela varie dans les différens pays de l'Europe. Il ne faut pas chercher hors de ce Continent quelque chose de fort remarquable dans le Gou-

vernement intérieur. L'ame de ce gouvernement est l'observation des loix: car il est plus heureux pour un état de n'en point avoir, que d'en avoir qui ne soient point observées. On charge quelquefois certaines personnes de veiller à ce qu'elles soient observées; c'est l'emploi du Fiscal, dénomination due à l'usage de punir les violations des loix par des amandes pecuniaires.

§. LXXXIX.

Le Cérémonial.

Le Cérémonial en général est l'ensemble des usages & des coutumes, que les Souverains & leurs représentans suivent avec exactitude, lorsqu'ils veulent indiquer par leurs actions extérieures leur rang, leur pouvoir, & leur autorité. Quelques cérémonies sont raisonnables, parce que les hommes tiennent trop aux sens: dans leur origine elles n'étoient autre chose que des signes propres à rappeler aux Souverains & aux sujets leurs devoirs mutuels: aujourd'hui que les moeurs ont changé, il y en a beaucoup de ridicules. Il est bon cependant qu'elles soient déterminées ¹⁾: les disputes qu'elles font naître sont toujours fâcheuses. En Allemagne ce n'est que depuis les difficultés que le reglement du cérémonial

F 3

éprouva à Munster & à Osnabrug, lors du traité de Westphalie, qu'on s'est appliqué à cette matière. Le Cérémonial est envisagé sous trois points de vue différens, eu égard à la personne même du Souverain, eu égard aux Puissances étrangères, & eu égard aux sujets. Le cérémonial, en tant qu'il regarde le Souverain même, peut avoir pour objet toutes ses actions: il y a des Princes qui tiennent à l'étiquette, & pour qui les dehors de la Souverain-

c) C'est au Grand-Maitre des Cérémonies à connoître tous ces usages, & à régler dans l'occasion tout ce qui regarde ces cérémonies, qui ont causé plus d'une fois de vives disputes. Il y a à Rome un collège qui ne s'occupe que de cela, on l'appelle *Congregatione de ritu*, & un Cardinal y préside.

d) Il étoit autrefois d'usage en Espagne, que le Roi se couchât toujours à une heure déterminée: en été à dix heures, & en hiver à neuf. Anciennement les Rois d'Espagne alloient trouver le lit de la Reine l'épée sous le bras, & un livre de prières à la main.

e) Il est d'usage dans certaines occasions, comme par exemple dans les jours de fête, que le Souverain mette les marques de ses ordres, ou de l'ordre qu'un autre Souverain lui a envoyé. A la cour Imperiale on s'habille à l'Espagnole les jours de cérémonie.

f) Les Souverains vont ordinairement faire leurs dévotions dans leur Chapelle: chez les Catholiques le grand Aumonier bénit les viandes, lorsqu'ils se mettent à table: ils lavent les pieds à une douzaine de pauvres le Jeudi Saint, &c.

neté ne sauroient être trop marqués. Les usages observés dans la vie privée des Princes sont la grande étude des courtisans: le courtisan s'occupe du lever & du coucher ⁴), de l'habillement ⁵), des actes extérieurs de devotion ⁶), des usages établis dans la consécration des Eglises ⁸), & des édifices publics, des droits du Palais ⁹), des cérémonies d'appartement & de table ¹⁰), des voyages ¹¹), des mariages ¹²), noces & batemes ¹³), des droits de

g) Après que les fondemens d'une église sont achevés, on a coutume de poser en cérémonie ce qu'on appelle la premiere pierre. Ordinairement les Princes chargent quelqu'un de cette commission. Chez les Protestants on met quelquefois au dessous de cette pierre, l'Evangile, les livres Symboliques, des medailles, différentes pieces de monnoies. Chez les Catholiques on benit le terrain, & on consacre le bâtiment après qu'il est achevé, ce qui est une fonction épiscopale. Les Protestans consacrent leurs Eglises, après qu'elles sont batis, par quelque acte de devotion, par le chant du Te Deum, &c.

h) Les Souverains n'avoient autrefois aucune demeure fixe: depuis qu'on a eu des Capitales ou résidences, on a eu des maisons royales, à qui l'on a accordé beaucoup de priviléges. Quelques Princes ont des gardes distinguées: il y a les cent Suisses en France, &c. On regarde quelquefois comme des priviléges affectés à certaines personnes de pouvoir faire entrer leur carcasse dans les cours des maisons royales.

i) Le grand Seigneur mange toujours seul. En

famille ²), des domestiques ³), du testament, de la mort, de l'enterrement, & du deuil ⁴). Le Cérémonial, observé entre les Souverains,

France le Roi ne mange en public qu'avec sa famille : même les Princes & Princesses du sang n'y mangent pas. Dans quelques Cours il est d'usage que dans les repas publics le Médecin, ou quelque autre, goute les mets & le vin. Cela se pratique encore en France & en Espagne.

4) Les Princes ne voyagent guere sans prendre l'in-cognito : il est d'usage que les Princes, sur le territoire des quels ils passent, les fassent complimenter.

5) Dans les contrats de mariage on convient du douaire, de la résidence des Douairières ; les Princesses renoncent quelquefois à certains droits de succession, quelquefois elles changent de religion.

6) Dès qu'une Princessse est enceinte il se fait pour son heureuse délivrance des prières publiques. Dans quelques Cours il est d'usage, que certaines personnes assistent aux couches des Princesses ; en Angleterre il est nécessaire, que l'Archevêque de Canterbury soit présent à celles de la Reine. En France le Roi, les Princes & Princesses du sang doivent être présents. Après la délivrance on remercie Dieu par des prières publiques : le Pape envoie quelquefois aux Princes Catholiques des langes bénits. Souvent on célèbre la naissance des Princes par des actions de clemence, on ouvre les prisons, on distribue de l'argent aux pauvres, &c.

7) Les prérogatives, le rang, les titres, les revenus des Princes & Princesses des Maisons Souveraines dépendent des usages, des traités, des contrats de ma-

regarde le rang ou la prééminence qu'ils prétendent ²⁾ , les visites qu'ils se font, leurs Envoyés ³⁾ , leurs titres ⁴⁾ , les investitures ⁵⁾ ,

riage, de la bonne volonté des peuples, &c. Les Princesses d'une maison royale ne perdent ni leur titre ni leur rang en épousant un Prince, qui n'en est pas sorti. Lorsque les Princes épousent des femmes d'une condition inférieure, les enfans portent quelquefois le nom de leur mere, & n'ont d'autre rang que celui - la. La légitimation des enfans naturels souffre beaucoup de difficultés. Il seroit à souhaiter que les Princes n'en eussent point de reconnus pour tels.

o) Dans quelques pays il est nécessaire que tous les domestiques, qui approchent le Souverain, soient du pays & de la religion du pays. Cela est ainsi en Espagne.

p) En France le Roi porte le deuil en violet: la Reine tant que le Roi vit, le porte en brun, & après sa mort elle le porte en blanc. A Venise le Senat s'habille en rouge à la mort du Doge. En Europe le deuil est général dans le pays à la mort du Souverain, en Abyssinie le peuple se fait couper les cheveux à la mort de l'Empereur.

q) Quoique par la nature des choses la Souveraineté n'admette point d'inégalité, & que s'il y en a une réelle entre les Souverains, ce soit celle qui pourroit naître de la différence du pouvoir, limité ou illimité par les loix fondamentales du pays, il s'est pourtant introduit en Europe certains usages qui semblent décider de la prééminence. L'Empereur d'Allemagne a le premier rang, qu'aucune Tête couronnée ne lui conteste. Le Pape a voulu s'arroger le droit de décider

les traités & alliances ^{*)}), la guerre ^{*)}). Enfin le cérémonial des Cours, eu égard à la liaison qui se trouve entre la Majesté des Sou-

des disputes qui pourroient naître à ce sujet: mais nos temps plus éclairés ont rendu ridicules les prétentions de la Cour de Rome. Les Cardinaux ayant prétendu le pas sur les Electeurs, il a fallu, pour les faire desister de cette prétention, que le Pape déclarât Patriarches les trois Electeurs Ecclesiastiques; savoir celui de Mayence, Patriarche de Jérusalem; celui de Trèves, Patriarche d'Antioche; & celui de Cologne, Patriarche d'Alexandrie. Cette dispute au sujet de la prééminence en a occasioné au sujet des honneurs que les Souverains accordent aux Ambassadeurs des autres Souverains. Le Duc de Crequi fut deux ans à négocier avec les Ministres de la Reine Christine sur l'espèce de siège qu'elle lui feroit donner.

*) Il n'y a que les états Souverains qui puissent envoyer & recevoir des Ambassadeurs, des Envoyés, &c. Les villes sous la protection de quelque Souverain n'envoyent que des Députés.

s) Les titres ne furent dans leur origine que des signes de quelque réalité: aujourd'hui il y a bien des bizarreries à cet égard. Autrefois il n'y avoit que l'Empereur auquel on donnât le titre de Majesté: les Rois n'avoient que celui d'Altesse, de Serénité, de Grace. Louis XI fut le premier qui prit celui de Majesté: cependant on donna encore dans la suite le titre d'Altesse à Henri III. Il n'y a que les Princes Souverains qui se servent dans leurs titres de l'expression, par la Grace de Dieu: les Evêques, qui s'en servent aussi, y ajoutent & par celle du Saint Siège. Il y a une étiquette de Chancellerie dans chaque Cour:

verains & les devoirs des sujets, regarde la majorité des Princes & l'institution des tuteurs ^{*)}), le droit de succession ^{*)}), l'interre-

les usages à cet égard varient beaucoup. Quand un Souverain écrit à un autre Souverain il l'appelle mon Frere, ou mon Cousin, &c: suivant le plus ou le moins de prééminence, qu'il pretend sur celui à qui il écrit. Il n'y a que les Quakers, qui ne veulent point entendre parler de titres: ils tutoient le Roi d'Angleterre comme un particulier. Dans les titres, dont les Souverains de l'Europe se servent, on observe qu'il ne s'y trouve pas seulement les possessions actuelles, mais encore les prétentions.

**)* Dans son origine l'investiture n'étoit qu'une promesse du Vassal à son Seigneur Suzerain: toute la cérémonie consistoit à donner la main. Aujourd'hui le vassal prête serment: c'est à la Cour de Vienne que les Investitures se font avec le plus de cérémonies.

***) Les traités & les alliances se négocient par des Ministres; & quand ils sont d'accord les Souverains envoient leur ratification. Autrefois la conclusion du traité étoit précédée de quelque acte de devotion, & confirmée par le serment. Je n'ai trouvé dans l'histoire de ces derniers temps, que deux exemples où des traités ayent été jurés. L'un est l'alliance que les Vénitiens firent avec les Cantons de Zurich & de Berne en 1706, & l'autre celle que la France conclut en 1715 avec les sept Cantons Catholiques.*

***) Les déclarations de guerre se font quelquefois avec quelques cérémonies. En Angleterre un Herault d'Armes la publie dans tous les quartiers de la ville. Les Manifestes, & le rappel ou le renvoi des Ministres sont aujourd'hui la maniere ordinaire de déclarer la guerre.*

gne ¹⁾), le couronnement ²⁾), les entrées solennelles, l'abdication ³⁾), le serment de fidélité, la convocation des états, les ordres, &c. Je n'indique ici que les matières.

§. LXXX.

D u Cadastral e.

Comme l'ordre est l'âme de toutes les opérations, soit qu'elles regardent les affaires publiques ou les affaires particulières : tout ce qui peut concourir à l'entretenir ou à le perfectionner mérite une attention particulière.

¹⁾ Les Princes sont majeurs beaucoup plutôt que les particuliers : ils devroient l'être plus tard. En France le Roi est majeur à 14 ans ; en Allemagne les Princes Souverains le font à 18 ; en Suede le Roi ne l'est qu'à 21, en Danemark après 13 ans accomplis.

²⁾ Dans quelques pays les femmes sont exclues du gouvernement : dans d'autres elles n'y parviennent qu'après l'extinction des mâles ; enfin il y en a où elles jouissent des mêmes droits que les mâles. Le droit de primogéniture est introduit presque partout. En Russie la Succession dépend entièrement du Souverain.

³⁾ La mort, l'abdication, & la révolte sont les trois moyens par lesquels l'interregne est possible. Les loix fondamentales du pays reglent les droits, comme tout ce qui peut regarder le cérémonial, dans les personnes appelées au gouvernement.

On n'y parvient guere sans avoir pris la précaution de se faire des idées bien nettes de l'étendue des objets où cet ordre doit regner: de là sont nés ces tableaux qui présentent en abrégé tout ce que renferme l'objet en question. Il faut bien distinguer ces tableaux ou ces Cadastrs de ces simples nomenclatures, qui n'instruisent que des enfans.

L'homme d'état peut tirer un grand parti d'un semblable tableau. Je fais bien qu'on dira que ce tableau est difficile, si non impossible, à executer: qu'il y a toujours lieu de craindre

a) Tous les ornementz, employés dans le Couronnement des Princes, ne furent dans leur origine que des signes propres à exprimer tout à la fois le pouvoir des Souverains & leurs devoirs. Le droit de couronner les Princes est quelquefois affecté à certains Ecclesiastiques; en Angleterre c'est l'Archevêque de Cantorberri, en Espagne celui de Tolede, en France celui de Reims, en Boheme celui de Prague, à qui ce droit est réservé. Lors du Sacre les Souverains ont coutume de prêter serment sur l'Evangile: on prétend que l'Evangile, conservé à Reims & employé au sacre des Rois de France, est en langue Esclavonie.

b) L'abdication des Souverains se fait ordinairement avec beaucoup de cérémonies. Les exemples en sont rares, & ils méritent peu les éloges que quelques enthousiastes leur ont donnés.

que les erreurs les plus grossières s'y glissent, & que pour ceux qui ne servent l'état que dans une partie de l'administration publique des affaires ce n'est qu'une vaine curiosité. On dira bien encore, qu'un tableau exact éclaireroit trop les puissances étrangères, toujours intéressées à s'accroître aux dépens des autres. Mais sans m'arrêter à répondre à ces difficultés, qui n'en sont pas de réelles, j'aime mieux tenter de donner un plan d'un Cadastre général, & laisser à des mains plus habiles le soin de le corriger.

Je pars de ce principe que l'état est une grande famille, que le chef se propose d'agrandir, d'enrichir, & d'établir sur des fondemens durables. Il me semble voir un pere de famille attentif à connôître tous les besoins de ses enfans, leurs vertus, leurs vices, leurs foibles, occupé du soin de leur procurer à tous une augmentation de biens, cherchant à en adopter d'avantage, & voulant les mettre à l'abri de tout ce qui pourroit leur nuire, ou diminuer leur nombre. Pour diriger les opéra-

a) Dans l'idée de présenter le tableau comme j'imagine qu'il seroit utile de le faire, j'ai fait une estimation quelconque de l'étendue & de la population d'un état, & c'est d'après cette estimation que j'ai fixé tous les autres articles. On comprend que les nom-

tions générales dans ce but, il s'agit de bien connaître l'état, & voici les objets dont je voudrois former le tableau. ').

Etendue.

Le royaume N. a d'étendue en miles

| | | | |
|----------|---|---|------|
| quarrées | - | - | 3000 |
|----------|---|---|------|

Savoir.

| | | | |
|---------------|---|---|-----|
| La Province A | - | - | 700 |
| La Province B | - | - | 640 |
| La Province C | - | - | 740 |
| La Province D | - | - | 450 |
| La Province E | - | - | 60 |
| La Province F | - | - | 110 |
| La Province G | - | - | 38 |
| La Province H | - | - | 240 |
| La Province I | - | - | 22 |

bres & les valeurs indiqués ne sont qu'une supposition imaginaire: aussi ai-je supprimé l'estimation d'une bonne partie des articles de ce tableau: le travail de fixer un taux probable m'eût trop coûté pour fournir un résultat qui au bout du compte ne seroit d'aucune utilité.

Population.

| | |
|---|-----------|
| Le royaume N a cinq millions d'habitans, savoir | |
| La Province A | 804 000 |
| Le Province B | 962 000 |
| La Province C | 1 700 000 |
| La Province D | 420 000 |
| La Province E | 116 000 |
| La Province F | 354 000 |
| La Province G | 132 000 |
| La Province H | 480 000 |
| La Province I | 34 000 |
| Dans cette somme totale de cinq millions d'habitans il y a en | |
| Laboureurs ⁴⁾ | 1 200 000 |
| Enfants, femmes de laboureurs & | |
| autres personnes vivant à la | |
| Campagne | 2 550 000 |
| Fabricans, Manufacturiers, avec les | |
| compagnons & garçons | 22 000 |
| Artifans dans les villes | 85 000 |
| leurs familles | 255 000 |

d) Dans le tableau de chaque Province doit se trouver marqué combien elle a de laboureurs, &c.

| | |
|--|----------|
| Artisans dans les campagnes | 12 500 |
| — leurs familles | 50 000 |
| Militaires | 100 000 |
| — leurs familles | 100 000 |
| Officiers civils | 17 000 |
| — leurs familles | 68 000 |
| Ecclesiastiques | 7 000 |
| — leurs familles | 28 000 |
| Nobles | 48 000 |
| Maîtres ou précepteurs | 46 000 |
| Juifs | 6 000 |
| Etrangers | 1 500 |
| Négocians & revendeurs | 10 000 |
| — leurs familles | 46 000 |
| Domestiques & servantes | 250 000 |
| Classe des citoyens qui vivent de leur bien ou de leur industrie, & qui ne sont pas compris dans les autres classes, avec leurs fa- milles | 154 000 |
| Somme totale | 5000 000 |
| Accroissement annuel de population dans les années ordinaires | 18 000 |

*Villes, Villages, Bourgs,
Metairies.*

| | villes, bourgs, villages, metairies. | | | |
|--------------------|--------------------------------------|----|-------|------|
| La Province A. a | 62 | 4 | 1700 | 500 |
| La Province B. a | 124 | 11 | 2500 | 900 |
| La Province C. a | 182 | 14 | 4760 | 1100 |
| La Province D. a | 68 | 2 | 1900 | 280 |
| La Province E. a | 3 | - | 280 | 60 |
| La Province F. a | 29 | 6 | 430 | 120 |
| La Province G. a | 13 | 2 | 98 | 20 |
| La Province H. a | 56 | 9 | 540 | 310 |
| La Province I. a | 3 | 1 | 64 | 40 |
| <hr/> | | | | |
| Somme totale | 540 | 49 | 12272 | 3330 |
| dont | | | | |
| à la Couronne | 488 | 2 | 4110 | 900 |
| à des Communautés | 4 | 18 | 2780 | 200 |
| à des particuliers | 48 | 29 | 5382 | 2230 |

e) Dans un tableau particulier de chaque province on indique en détail les différens articles, dont il est ici question.

Richesses naturelles.

Total du terrain cultivé ^{e)} 16 580 000 arpens
quarrés ^{f)}

Total du terrain en friche quatre millions.

Valeur moyenne de toute la récolte - 70 millions écus d'Allemagne.

Total de la récolte des gros grains - 50 millions de boisseaux ^{g)}.

Sa valeur - 50 millions écus.

Total de la récolte des menus grains 32 900 000 boisseaux.

Sa valeur - 20 millions écus.

Total de la laine 1 200 000 Steins ^{h)}.

Sa valeur - 6 000 000 écus.

Total du lin 3 000 000 Steins.

Sa valeur (y compris la graine) - 6 500 000 écus.

f) L'arpent à 180 perches.

g) Le boisseau pesant 80 livres.

h) Le Stein à 22 livres pesant.

| | |
|---|-------------------------------|
| Total du chanvre | 2 000 000 Steins. |
| Sa valeur (y compris la graine) | 4 000 000 écus. |
| Total de la valeur du foin & de la paille | 17 000 000 écus. |
| Total de la valeur du tabac, & autres plantes d'usage | 800 000 écus. |
| Jardinage & fruits | 1 000 000 écus. |
| Cire | 50 000 Steins. |
| Sa valeur | 250 000 écus. |
| Miel | 20 000 tonnes ⁱ⁾ . |
| Sa valeur | 45 000 écus. |
| De la soie | 25 000 livres. |
| Sa valeur | 150 000 écus. |
| Gros betail | 3 000 000 pieces. |
| Produit | 10 000 000 écus. |
| Bergerie | 12 000 000 pieces. |
| Produit (non compris la laine) | 6 000 000 écus. |

ⁱ⁾ La tonne à 20 livres.

| | | |
|------------------------------------|------------------|-----------------|
| Chevaux | - | 300 000 pieces. |
| Valeur totale de la volaille | - | 500 000 écus. |
| Chaffe, sa valeur | - | 250 000 — |
| Pêche, sa valeur | - | 400 000 — |
| Bois de Construction: pro- | | |
| duit annuel | - | 2 000 000 — |
| Bois de chauffage: produit | | |
| annuel | - | 4 000 000 — |
| Mines d'argent | 1000 Marcs fin. | 75° — |
| Mines de cuivre | 2000 quintaux | 46 000 — |
| Mines d'alun | 1500 quintaux | 6 000 — |
| Mines de soufre | 150 quintaux | 600 — |
| Mines de Vitriol | 1000 quintaux | 1200 — |
| Fer en barres | 300 000 quintaux | 600 000 — |
| Fer ouvrageé | 9 000 quintaux | 27 000 — |
| Carrières; pierre à chaux, pro- | | |
| duit annuel | - | 20 000 — |
| Carrières; ardoise, produit annuel | - | 80 000 — |
| Sel de fontaine, produit annuel | 1 500 000 — | |
| Briqueteries, produit moyen, les | | |
| frais déduits | - | 300 000 — |

Manufactures, Fabriques, Professions.

1. Etablissemens ou Entreprises
2. Manufacturiers en laine ont
 - metiers
 - ouvriers
 - consomment en laine
3. Manufacturiers en soies ont
 - metiers
 - ouvriers
 - consomment en soie
 - en fil
 - en poil de chèvre
4. Manufacturiers en coton ont
 - metiers
 - ouvriers
 - consomment en coton
 - en soie
 - en fil
 - en laine

5. Manufacturiers en toile ont
 metiers
 ouvriers
 consomment en lin
 — en chanvre
6. Glaces, Verres & Verroteries: il y a
 Verreries
 Fourneaux
 ouvriers
7. Ouvriers en cuivre de toutes especes
 consomment en cuivre
8. Ouvriers en fer de toutes especes
 consomment en fer
9. Ouvriers en acier
 consomment en acier
10. Porcelaine
 ouvriers
11. Fayence, Poterie
 ouvriers
12. Ouvriers en cuirs
 consomment en peaux

13. Ouvriers en métaux fins & pierres précieuses

Orfèvres

Bijoutiers

14. Professions ou arts mécaniques

savoir ⁴⁾)*Commerce.*

1. Exportation en

- a) Matières premières & valeur
- b) Matières travaillées & valeur
- c) Denrées & valeur
- d) Droits de sortie dans le pays
- e) Droits d'entrée dans l'étranger

2. Importation en

- a) Matières premières & valeur
- b) Matières travaillées & valeur
- c) Denrées & valeur
- d) Droits de sortie chez l'étranger
- e) Droits d'entrée dans le pays.

⁴⁾ Voyés l'art: des arts mecaniques cy dessus, & la fin de ce paragraphe.

3. Places de Commerce.

- avantages.
- inconvenients.

4. Transito de terre.

- d'où & pour où.
- droits perçus.
- par eau.
- — d'où & pour où.
- — droits perçus.

5. Negocians.

nombre des Negocians en gros.

6. Espèces.

coursables & leur agio dans le pays
& dans les places étrangères.

7. Branches de commerce perdues.

- raison de cette perte.

8. Branches de commerce à ouvrir.

Gouvernement.

1. Administration de la Justice confiée en dernier ressort au

Tome III.

G

Tribunal:

les employés & leur salaire.

dans les provinces à des

Cours de Justice.

les employés & leur salaire.

les justices subalternes.

2. Administration des finances confiée en dernier ressort à

un Directoire quelconque

les employés & leur salaire.

dans les provinces à des

Chambres.

nombre des employés & leur salaire.

3. Perception.

des droits, comme accise, poste, timbre, &c.

des deniers, caisses.

4. Affaires étrangères.

Departement.

Ministres dans les Cours étrangères.

5. Affaires ecclésiastiques.

Consistoires.

Ecclesiastiques.

Fondations pieuses.

Chapitres.

Hopitaux.

Colleges.

Ecole.

6. Police.

Livres d'hypotheque.

Logement des troupes.

Entretien des bâtimens publics.

Collége de Medecine.

College de Santé.

Enterremens.

Fêtes publiques.

Arrangemens pour la sureté publique, pour
les vivres, pour la propreté de la ville,
& pour les lanternes.

I m p ô t s.

Produit total des impositions.

Produit de l'imposition dans les villes.

Produit de l'imposition dans les campagnes.

Produit qui entre dans les Caisses de l'état.

Produit qui passe en d'autres mains.

Produit de l'imposition sur la noblesse.

- — sur le clergé.
- — sur les Juifs.
- — sur les artisans.
- — sur l'étranger.

Gens de guerre.

Dépenses pour la solde.

- — les habilemens.
- — le logement.
- — les armes.
- — les recrues.
- — les munitions de bouche & de guerre.

Villes de Garnison.

Maison d'Invalides.

Dépenses pour la Marine.

Depenses en soldes pour l'officier, le matelot,
l'ouvrier & le soldat.

- en construction de vaisseaux & officiers préposés à y veiller.
- en Magasins & fournitures.

Revenus.

Imposition.

Domaines.

Fermes.

Revenus administrés.

Droits régaliens.

Depenses.

Le Militaire.

Le Civil.

L'Ecclesiastique.

Les pensions de grace.

Les Cours.

Le spectacle.

L'entretien des bâtimens, forteresses.

Prerogatives.

Vassaux dans l'étranger.

Droits dans les pays étrangers.
Prétentions.

Dettes.

De l'Etat
à l'étranger.
au pays.
Des provinces.

Ce tableau ou Cadastre général, ce livre des secrets de l'état, n'est encore qu'une espece de resumé qui suppose des détails. Il s'agiroit donc de dresser un tableau pour chacune des provinces, & subdiviser ces provinces en autant de parties qu'il est possible pour en dresser également un tableau détaillé. Car ce n'est qu'au moyen de ces détails qu'on peut juger avec connoissance de cause des secours à porter, des impots à exiger ou à remettre, des ameliorations à ordonner, des levées de recrues à faire, des livraisons à demander, des concessions à accorder, de l'utilité ou du dommage qui peut résulter ou qui a résulté de quelques arrangemens: en un mot de la même maniere qu'un bon économe doit savoir ce

qu'il a en caisse, & ce qui doit y rentrer pour régler sa dépense, de même aussi le Gouvernement doit connoître le fond sur le quel il travaille, & pouvoir estimer les besoins & les ressources, les esperances & les craintes, qu'on n'estime jamais que trop tard lorsqu'on en veut juger autrement. Je finirai par une liste des artisans, que je suppose devoir se trouver dans une ville, qui auroit cent mille habitans: elle achieve de montrer comment je crois qu'un bon Cadastre doit être formé. ¹⁾)

maîtres, apprentis & garçons.

| | | | | |
|-------------------------|-----|---|-----|---|
| Boulangers | 250 | - | 410 | - |
| Tonneliers | 70 | - | 60 | - |
| Bouilleurs d'eau de vie | 80 | - | - | - |
| Brasseurs | 240 | - | 260 | - |
| Armuriers | 8 | - | 10 | - |
| Broffliers | 6 | - | 8 | - |
| Ciseleurs | 8 | - | 6 | - |
| Confituriers | 20 | - | 12 | - |

1) J'ai supprimé dans cette liste les fabricans, & les artistes, qu'on distingue des artisans: je ne la donne pas d'ailleurs pour complète.

| | | | maitres, apprentis & garçons. |
|----------------------------|----|-----|-------------------------------|
| Distillateurs | - | 120 | 1 - |
| Tourneurs | - | 30 | 20 - |
| Bouchers | - | 180 | 200 - |
| Jardiniers | - | 360 | 120 - |
| Ouvriers en plâtre | | 4 | - - |
| Vitriers | - | 40 | 11 - |
| Batteurs dor | - | 2 | - - |
| Brodeurs en or & en argent | 28 | - | 4 - |
| Bourreliers | - | 30 | 10 - |
| Marechaux | - | 50 | 110 - |
| Chaufourniers | - | 10 | - - |
| Faifeurs de peignes | | 6 | 8 - |
| Faifeurs de Cartes | | 4 | 9 - |
| Ferblantiers | - | 40 | 30 - |
| Boutonniers | - | 60 | 40 - |
| Pelletiers | - | 30 | 26 - |
| Chaudronniers | - | 20 | 30 - |
| Vernifleurs | - | 4 | 2 - |
| Latineurs | - | 4 | - - |
| Formiers | - | 10 | - - |
| Maçons apprentis & | | | |
| garçons | | 500 | - - |
| Couteliers | - | 30 | 20 - |

maîtres, apprentis & garçons.

| | | | | | |
|---------------------------|---|-----|---|-----|---|
| Meuniers | - | 15 | - | 30 | - |
| Epingliers | - | 15 | - | 10 | - |
| Cloutiers | - | 18 | - | 40 | - |
| Faiseurs d'instrumens | | | | | |
| de musique | - | 12 | - | - | - |
| Peauffiers | - | 30 | - | 10 | - |
| Parcheminiers | - | 2 | - | - | - |
| Perruquiers | - | 150 | - | 120 | - |
| Caroffiers | - | 50 | - | 60 | - |
| Pompiers | - | 10 | - | 10 | - |
| Gagne-petits | - | 8 | - | - | - |
| Couvreurs en ardoise | - | 2 | - | - | - |
| Constructeurs de batteaux | - | 10 | - | 40 | - |
| Serruriers | - | 90 | - | 100 | - |
| Tailleurs | - | 850 | - | 360 | - |
| Ramoneurs | - | 10 | - | 40 | - |
| Fondeurs de caractères | - | 2 | - | 3 | - |
| Fondeurs de grenade | - | 1 | - | 2 | - |
| Cordonniers | - | 700 | - | 200 | - |
| Savetiers | - | 80 | - | - | - |
| Fourbisseurs | - | 20 | - | 12 | - |
| Savoniers | - | 30 | - | 20 | - |
| Cordiers | - | 28 | - | 10 | - |

maîtres, apprentis & garçons.

| | | | | |
|----------------------------------|----|-----|----|-----|
| Faiseurs de tamis | 6 | - | 4 | - |
| Éperonniers | - | 4 | - | 6 |
| Amidoniers & faiseurs | | | | |
| de poudre | 8 | / | - | - |
| Tailleurs de pierre | 10 | - | - | - |
| Paveurs | - | 4 | - | 20 |
| Charrons | - | 30 | - | 50 |
| Menuisiers | - | 250 | - | 200 |
| Potiers | - | 28 | - | 60 |
| Blanchissiers de cire | 5 | - | 8 | - |
| Meuniers aux Moulins | | | | |
| à foulon | 4 | - | 5 | - |
| Charpentiers | - | 20 | - | 300 |
| Potiers d'étain | - | 24 | - | 20 |
| Gantiers | - | 20 | - | 18 |
| Relieurs | - | 40 | - | 50 |
| Tireurs de fil d'archal &c. | 40 | - | 20 | - |
| Ouvriers en letton | 18 | - | 20 | - |
| Ouvriers en Cuir | - | 12 | - | 15 |

Table

Table des Matieres.

A.

abeilles I. 112 & suiv.

Acise III. 86 o.

Acier: ce que c'est véritablement I. 150 q. Acierries d'Alsace & autres pays: ibid. celui que les Anglois emploient préférablement: 151 usage 210 m. fil d'acier 213 n. aiguilles ibid.

Action, II. 56. n. 78 y

Actionnaires, II. 56 n.

Æs usum, v. cuivre.

Affretement, v. vaissaux marchands.

Afrique, marchandises qu'on en tire II. 190 v.

Agaric, I. 244 r.

Agiotage, II. 78 y.

Agriculture, I. 33 suiv. proportion entre le bétail & les terres labourées 34 l. dans quelle proportion se trouve le nombre des cultivateurs à l'égard du nombre total des habitans: m. encouragemens donnés par les Anglois à l'agriculture n. sa decadence en France: ibid. Sociétés d'agriculture 40 a. écri-

vains renommés sur cette matière; ibid. affollement des terres du Mecklenbourg: ibid. machines pour abréger le travail: ibid. engrais: ibidem. juste prix des grains 41 b. encouragemens à donner: ibid. la fertilité du sol ne produit pas toujours d'abondantes récoltes III. 7 e.

Aiguilles v. Acier.

Aimant, I. 151 5.

Ais la Chapelle, on y falsifie les vins I. 53. e.

Albatre, I. 118 y.

Allemagne, son étendue I. 26 a. ses grains 36 r. ses monnoies v. *Monnoies* ce qu'elle perd avec la France sur cet article II. 13 suiv. Son commerce, 153 suiv. ce qui le gêne: e. ce qui lui nuit 154. provinces des plus riches récoltes de grains, f. villes célèbres pour le commerce 155 & suiv. productions des différentes provinces ibid. & suiv. émigrations III. 13 p.

Aloes, II. 231 d.

G 6

Alian, I. 135 v. fabrication
 193 y.
Ambre jaune, I. 141 e.
 gris f.
Amérique, son commerce
 II. 249 suiv. la meilleure
 marchandise pour l'amé-
 rique espagnole I. 144
 h. ce qu'elle fournit à
 l'Espagne II. 96 p. Ses
 différens habitans 271 v.
Amethyste, I. 127 7.
Amiante, I. 128 k.
Amidon, I. 45 r.
Amiraute, congé qu'elle
 donne aux vaisseaux. v.
Vaisseaux marchands.
Amsterdam, sa banque II.
 29 2.
Ane, son utilité I. 80 b. usa-
 ge de sa peau 83 e.
Angleterre, son papier I.
 175 k. sa monnoie II. 2.
 c. refonte de ses espèces:
 ibid. reflexions sur le
 système Anglois ibid. il
 passe beaucoup de mon-
 noies d'Angleterre en
 France 5 c. sa banque
 32 c. l'afte de naviga-
 tion 48. abus qui y regne
 relativement aux assur-
 rances 54 ses Compagnies
 de commerce: v.
Commerce. ses Colonies
 v. *Colonie*. son commer-

ce avec le Portugal 84
 113 e. avec l'Espagne
 89 q. son commerce en
 général 107 suiv. sa
 marine marchande du
 temps de Jacques I &
 actuellement h. fausse
 idée de la balance de
 son commerce: i. Socié-
 té anti-Gallicane 108
 augmentation de ses ri-
 chesses: k. combien de
 terrain cultivé en An-
 gletterre 109 n. produit
 de ses laines o. pêche
 de harengs 110 p. ex-
 portation du bœuf salé q.
 pêche de la morue r.
 préparation de la mou-
 tarde III. s. mines de
 plomb. t. glaces u. che-
 veux v. réexportation
 du sucre x. toiles y. pa-
 pier 112 z. importation
 des liqueurs a. de la
 soie b. son letton 113 c.
 ses forges d. son com-
 merce avec la Suede f.
 exportation des laines
 deffendue g. l'île de
 Man pour la contreban-
 de de 114 g. Londres, son
 commerce h. autres vil-
 les commerçantes 114 115
 Gibraltar 115 i. commer-
 ce des Anglois au Le-

vant 167 d. foible debit de ses draps au Levant 174 a. commerce en Afrique 191 & suiv. en Perse 207. son commerce aux Indes orientales 213 & suiv. d'Inde en Inde 214 n. ses avantages dans ce commerce 217 r. s. achaeta le terrain où S. David est batie 226 u. son commerce à la Chine 234 g. commerce du sucre 279 r. sa pêche en Amérique 282 suiv. z. son commerce en Amérique 286 & suiv. l'importance du commerce de ses colonies d'Amérique 287 b. importance du produit de la Jamaïque 288 c. y fait construire des vaisseaux 289. contrebande des Jamaïcains ib. d. colonies septentrionales de l'Amérique 290 e. f. profit qu'on tire du tabac 292 i. produit du Canada 295 r. où se font le plus de chargemens pour l'Amérique 297 t. population de l'Angleterre III. 13 q. quantité des especes qui y circulent & richesse de la nation 22 k.

avantage de son commerce maritime 23 l. Dettes de l'Etat 90 t. ses troupes 97 z. menage du bois de chêne 99 d. sa marine &c. v. *Mari-*
ne. encouragemens donnés aux cultivateurs I. 34 n. sa consommation en sucre 74 q. ses brebis & sa laine 91 r. 92 x. d'où les Anglois tirent leur sel 133 o. ses mines de charbons de terre 139 c. consommation de ces charbons, *ibid.* commerce qui s'en fait, *ibid.*

Animaux, differentes especes I. 78. *voyez art. con-*
venables.

Année, civile I. 17 astronomique, *ibid.* années en usage chez les différens peuples du monde, *ibid.* suiv. année lunaire, *ibid.* solaire, *ibid.* luno-solaire, *ibid.* le commencement de l'année n'est pas le même partout 24 v.

Antimoine, I. 146 l.

d'Anville, ses cartes de la Grèce I. 15 d.

Arabie, son commerce II. 202 u. le port de Mocha v. les caravanes x.

Arack, I. 45 o.

Arbres, deux classes I. 56 i. temps pour les écorcer 59 m. maniere de les abattre, ibid. arbres exotiques 60 n. le chêne 61 q. sapin, pin, mélèze, orme, frêne, noyer, platane, tilleul, peuplier 62 q. saule, bouleau, mécocoulier, cormier, bouis, if, sureau, chataigner, aulne, houx, cèdre, bois de Ste. Lucie, fustel, aillier, charme, hêtre, marronier 63 q. chêne verd, ozier, murier 64 q. maniere d'arracher les arbres avec leurs racines 65 s.

Architettura, III. 58 p.

Archymille, I. 246 z.

Ardoise, I. 119 b.

Areca II. 228 y.

Argent, I. 158 x. natif, en mines 159. quand la mine vaut la peine de l'exploitation ibid. maniere de tirer l'argent de la mine ibid. préparations 160. argent fin, ibid. de loi, ibid. différentes manieres d'évaluer son titre, ibid. pays où il y a des mines d'argent, les mines les plus abon-

dantes 161 comment il vient des Indes, ibid. proportion entre l'or & l'argent II. 12. Argent des Indes orientales 213 m. valeur à la Chine 238 r. ce qu'ont produit les mines du Potosi 269 p. argent trait 204 h. filé, ibid. argenter, ibid. titre de l'argent ouvrage 205 h. Argent, espèces, v. *espèces & monnaies*, bas intérêt de l'argent II. 40 o. à quel taux il est en differens pays, ibid. circulation des espèces 46 y. & III. 22 k. dépense annuelle d'un citoyen v. *pays*.

Armées, III. 92 suiv.

Armeniens, maîtres du commerce du Levant II. 177 i.

Armoiries III. 70 x.

Arquebusiers I. 210 m.

Arsenic I. 144 i. préparations arsenicales 198 b.

Arts, Beaux-arts III. 51. liberaux 59. mécaniques ibid.

Asbeste v. *Amiante*.

Asie, son commerce II. 202 suiv.

Asphalte I. 138 a.

Affogues v. *Espagne*.

Affurance II. 53 calcul sur les risques de mer, ib. l.

Autriche, la maison, quelle étendue de pays elle possède I. 26 a. 106 c. le pié sur lequel elle frappe ses monnoies II. 6 f. banque de Vienne 35 f. productions des états d'Autriche 156 h. i. k. l. profit qu'elle tire des mines de cuivre 157 m. imposition sur les terres III. 85 m. ce que conte l'entretien des troupes de terre 96 y. ses troupes 97 z. ne tolère pas les protestans, III. 27 p.

Autruche II. 182 e.

Avaries v. *vaissaux marchands*.

Avelanede II. 187 o.

Avo, arbre fort utile de l'Afrique II. 199 r.

Aygettes I. 107. e.

Azur, II. 171 o.

B.

Baleine v. *pêche*.

Balance du commerce II.

45.

Balencier v. *Monnoies*.

Ballast II. 52.

Banque II. 19 & suiv. son

utilité 28 suiv. ce qu'elle demande pour se soutenir 28 v. aide à conserver le bon argent x. banque de Venise 29 y. d'Amsterdam z. de Hambourg 31 a. Nuremberg b. de Londres 32 c. de Genes 34 d. de Stockholm e. de Vienne 35 f. de Madrid 36 g. de Copenhague h. de Saxe, ou la Steuer 37 i.

Banquier, qui sauva la reine Elizabeth lors de la flotte invincible II. 27 u.

Baobab, avec quoi on sophistique la terre figuillée II. 176. h.

Barbarie, son commerce II. 187 & suiv. ses caravanes 188 q.

Barille v. *foude*.

Bas I. 231 d.

Batavia II. 242 x.

Baume de Cade II. 126 p. du Perou 270 t. de Copahu 274 d.

Baumes orientaux II. 179 q.

Bazanes I. 220.

Bon II. 181 a.

Benjoin II. 178 m.

Beril I. 127 10.

Betel II. 225 p.

Bêtes à cornes I. 84 leur usage ibid. maladies épi-

demiques 87 v. *art. conven.* à laine I. 89 v. *art. conven.* de somme I. 79. différentes espèces ibid. v. *art conven.*

Bêtes d'Amérique II. 268 n. *Beurre* I. 84 h. les Hollandais ont apporté aux Indes l'usage d'en faire ib. pays qui en exportent beaucoup, ibid.

Bezoar II. 241 v.

Bismuth I. 147 m.

Blanc d'Espagne v. *étain.* *Bléu*, couleur se tire du Cobalt I. 145 k. de montagne 259 u.

Bœuf, son usage I. 84 f. 85 k. pays qui en font un commerce considérable, 86 l. bœuf sauvage v. *busle.*

Bohème, ses productions II. 156 i.

Bois, abondance utile I. 56. la disette générale en Europe 57 v. *Arbres*, v. *forêts*: quantité extraordinaire qu'il en faut pour nos besoins de nécessité ou de luxe, ibid. i. danger d'une disette de bois, ibid. il faut en avoir de différentes espèces pour differens usages 57 k. d'où vient la disette

58 l. coupe des bois, comment elle doit se faire & quand 58 m. vente de bois, ibid. plantations nécessaires 60 n. celle des arbres exotiques moins à conseiller, ibid. économie qu'on néglige 61 p. usage & utilité de certains arbres 61 suiv. q. commerce de bois 64 r. bois venus de semence de souches & de boutures 65. d'Inde 248 f. jaune, ibid. de bresil, ib. 260 y. de l'ambouc II. 198 i. le plus dur est le sandraha 199 o. de Calembac, ou Tembac 229 b. de Calembouc 230 d. de rose 238 q. de fantal ou Caliatour 239 t. de Gayac 260 y. de Campéche 266 k. rouge ou de Nicaragua 270 s. de Canelle 275 h. de bresil i. le fustoc 280 s. les bois de l'Amérique ne durent pas 295 m. de Mahoni 299 x. bois pour la construction des vaisseaux v. *Marine.*

Boîtons différentes, faites de grains I. 47 t.

Bolus, I. 115 p. q.

Bonnet, I. 231 d.

Borax I. 135 t. II. 248 g.

Baugie I. 240 n.

Bouis II. 170 l.

Bouquetin, ou bouc sauvage I. 93 z.

Bourdine v. *soude*.

Bourre I. 244 t.

Brebis, leur grande utilité I. 89 p. pays qui exportent beaucoup de mouton salé, ibid. v. *laine*. brebis venues des Indes 91 s. avantages de quelques pays à cet égard 91 r. essai fait pour avoir des brebis sauvages 92.

Bresil I. 248 f.

Bresillet I. 248. f.

Bretagne, Grande, son étendue, y compris l'Irlande I. 26 a.

Briques, fabrication I. 187 u.

Brocards de Perse II. 207 f.

Busle I. 86 m.

Busching Mr., son mérite en fait de Géographie I. 25 d.

C.

Cabliau v. *Morue*.

Cabotage II. 54 m.

Cacao II. 262 a.

Cadets III. 92.

Caffé II. 180 y. le meilleur 206 a. de Surinam 298 u.

Cailloux I. 220 d.

Calendrier, réformé du Calendrier par J. Cesar I. 19 k. par Gregoire XIII 20 l. nouvelle réforme en 1700, 21 n. Style Gregorien, ibid. Julien, ibid. Lettres dominicales 22 o. Nombres d'or p. Epactes q. Cycle solaire 23 r. lunaire s. Indiction 24 t. Période historienne u.

Camfre II. 244 a.

Campagnes III. 2 v. *Agriculture*.

Canal de Languedoc I. 37. g. de Ladoga 33 g. de Bourgogne, ibid.

Cananum II. 199 n.

Canelle II. 208 i.

Canon v. *fonte*, de vaisseau v. *marine*.

Capitation III. 86 n.

Capres II. 143 n.

Caravanes de Barbarie II. 188 q. d'Arabie 202 x.

Cardanomme II. 180 z. 224 o.

Carder v. *laine*.

Carmin I. 261 z.

Cartes Géographiques I. 11. hydrographiques, ibid. marines, ibid. réduites, ibid. de l'Homme 14. de la Grèce 15 d.

Cassave, farine de, II. 276 m.

- Casse* II. 179 t.
Castaing v. monnoies.
Castor v. Fourrures.
Castoreum I. 99 o.
Caviar I. 105 y. II. 176 f.
Cendres de roquette II. 172.
 s. potaches 176 v.
Ceremonial III. 125 suiv.
Ceruse v. plomb & I. 259 q.
Chagrin I. 220. II. 183 k.
Chameau, poil de, II. 169 h.
Chamois I. 93 z. peau
 220 8.
Chamoiseur I. 217 t. 223 x.
Change, cours du II. 23.
 suiv. la Suede tenta de
 le fixer 25 t. ce qui le
 determine 26 f. erreur de
 Mun. 27 t. negoce des
 lettres de change 26
 suiv.
Chanoines III. 81 b. Chanoineffes ibid.
Chanvre, culture impor-
 tante I. 66. maniere de
 le traiter, ib. t. le meil-
 leur, ibid. pays qui le
 cultivent le plus 68. la
 Russie l'emporte sur tous
 ibid. 69 d. on tire de
 l'huile de la graine 68
 autre utilite du chenevi
 69. fil de chanvre 170
 h. toile 178 o.
Chapeau, differentes espe-
 ces I. 232 e.

Charbon de terre, differen-
 tes especes I. 139 c. son
 usage, ib. differens pays
 qui en ont, ibid. supé-
 riorité de celui d'Angle-
 terre, ibid.
Charnieres, son Mégame-
 tre I. 14. c.
Chasse I. 94 differens ani-
 maux sauvages, ib. suiv.
 droit de chasse III. 84 i.
Chaux d'étain v. étain.
Chaux, pierre à chaux I.
 117 n. four à chaux ibid.
Chemins, grands chemins,
 pays où ils sont mesurés
 I. 24 x.
Chêne, sa grande utilité v.
 Arbres.
Chenevi v. chanvre.
Cheval, les meilleurs che-
 vaux I. 83 d. differentes
 qualités des chevaux
 des differens pays, ibid.
 chevaux Danois II. 216
 m.
Chevalerie, Ordre de, III.
 70 suiv. militaire 71. y
 reguliere 72 z. differens
 ordres militaires & re-
 ligieux, ibid. a. suiv.
Cheveux, leur usage & d'où
 il en vient le plus I. 233
 g. II. 111 v.
Chevre I. 92. les plus bel-
 les chevres, ibid. y. leur

- utilité, *ibid.* leur poil,
ibid. II. 169. h.
- Chrysobérit*, I. 127 10.
- Chrysolite* I. 126 6.
- Chrysopras* I. 126 6. *Chrysoprasin* 127 10.
- Cidre*, se tire des pommes
 I. 55 h. celui d'Angle-
 terre se transporte le
 plus, *ibid.*
- Cigne* I. 107 c.
- Cinnabre* I. 143 h.
- Circulation des espèces v.*
 argent.
- Cire* I. 112 m.
- Cirier* II. 282 y.
- Ciste* II. 179 u.
- Civette* II. 197 h.
- Clergé*, ses revenus, ses
 possessions, ses exemp-
 tions, v. *religion*.
- Climat*, ce que c'est I. 28
 c. erreurs à ce sujet,
ibid. son influence 31 e.
- Cloches*, fonte des, la plus
 grande cloche v. *fonte*.
- Cloux de girofle* II. 209 i.
- Clivier, Géographe* I. 15 d.
- Cobalt* I. 145 k.
- Coccus de Pologne* I. 246 z.
- Cochenille* I. 246 x. II.
 260 z.
- Cochon v. porc*.
- Cocos*, grande utilité de ce
 fruit II. 180 v.
- Colle de poisson* II. 133 v.
- Colonie* II. 79. colonies An-
 gloises 80 z. Francoises
 81 a. Espagnoles b. Por-
 tugaïses 82 c. Hollandoi-
 ses d. Danoises 83 e.
- Coloquinte* II. 181 b.
- Commerce*, en général II.
 38. ses branches, *ibid.*
 moyens de le faire fleur-
 rir, *ibid.* suiv. & notes.
 beau projet de Pierre le
 grand 42 r. commerce
 extérieur, intérieur 44.
 d'économie, s. actif 45
 balance du commerce v.
exportation, importation
ibid. erreur de Géé, ib.
 principe général sur le
 commerce 46 x. y. z.
 commerce de mer v. *vais-*
seau marchand, fret, no-
ts, &c. commerce le
 plus lucratif 54 m. Com-
 pagnies de Commerce 54
 compagnies Hollandoi-
 ses 56 o. des Indes Ori-
 entales 57 o. ce qui a
 contribué à la faire dé-
 cheoir 59 o. compagnie
 des Indes occidentales
 61 s. du Nord, de la mer
 Baltique, de la Nouv.
 Zemble, du Levant, &c.
 63 compagnies angloises
 63 p. des Indes orienta-
 les, *ibid.* d'Afrique 68 p.

du Sud 69 p. du Levant, ibid. de la Baye de Hudson 71 p. compagnies François 71 q. des Indes orientales, ib. compagnies Danoises 74 r. compagnies Suedoises 76 s. Portugaises 77 t. Espagnoles u. & 97 r. Russes v. commerce des différentes nations v. *Espagne, Portugal, France, &c.* Compagnie d'Ostende 161 s. commerce des peuples de l'Europe au Levant, v. *Levant*. Commerce que la Porte Ottomane pourroit faire 177 i. commerce des peuples de l'Europe sur les côtes de Barbarie 187 suiv. en Afrique 190 suiv. en Arabie 202 u. 203. en Asie 202 suiv. en Perse 203. aux Indes orientales 209 suiv. ce qu'il coûte 213 m. à la Chine 233 en Amérique 249 suiv. commerce du sucre. 279 r.

Compagnies de commerce, v. Commerce, leur utilité II. 78. écueil des Compagnies 79.

Concurrence, son utilité II. 38. l.

Conditions, différence des III. 65 suiv.

Conserve v. vaisseaux marchands.

Conseil, jurisdictions consulaires II. 42 q. Consuls de France 50 c.

Contribution III. 85 l.

Coquilles des Maldives II. 198 k.

Corail II. 189 t.

Cordages I. 178 n. v. *Marine*.

Cordes de cuivre v. cuivre.

Corduan I. 219.

Coriandre II. 180 x.

Corroyeur I. 223 v.

Corvette v. Marine.

Coton, pays de l'Europe où l'on en trouve I. 76. 77. espèces de cotoniers 77 v. on en cultive en Hongrie, ib. x. le meilleur, ibid. y. coton naturellement coloré, ibid. le commerce qu'on en fait est considérable 78 a. manière de le récueillir, ib. z. fil de coton 170 h. toile & autres ouvrages de coton 182 v. teinture du coton, ibid. coton du Levant II. 170 i. des Indes orientales 212 l.

Couleurs I. 240.

Coupe des bois, v. bois & forêts.

Courlande ses haras I. 81 c.

Courrois v. Marine.

Courtiers II. 44 t.

Credit, civil & mercantil
II. 23 r.

Crin, son usage I. 233 h.

Cristal I. 121 f.

Cromelin, récompensé par
les Anglois I. 168 e.

Cuir I. 216 s. verd, sec, sa-
lé, ibid. t. de bœuf, de
vache, de bœuf, ibid. dif-
ferens lieux d'où il en
vient, ibid. défaut de
ceux d'Amérique, ibid.
de Russie 219. de semelle
220 de Hongrie ibid.
bouilli 221. façon de
Transilvanie, de Vala-
chie, cuir à l'orge, au
sippage, à la Danoise,
à la jusée, &c. 222 suiv.
d'Amérique II. 265 i.

Cuivre I. 152 natif t. des
sources vitrioliques, ibid.
minéralisé 153 t. pays où
il s'en trouve beaucoup,
ibid. différentes espèces
de mines de cuivre, ib.
manière d'en tirer le
cuivre 154 t. le plus beau
cuivre, ibid. différentes
préparations, ibid. usa-
ge 206 i. cuivre filé pour

les instrumens à cordes
& les épingle, 207 k.
belles fabriques d'épin-
gles 208 k. consomma-
tion en épingle 209 k.
cuivre des Indes ori-
entales II. 213 m. tintena-
que ou cuivre de la Chi-
ne 224 i.

Cultivateurs v. Agriculture,
encouragemens à leur
donner I. 41. b.

Cycle lunaire & solaire v.
Calendrier.

D.

Dannemarc, étendue des
pays possédés par le Roi
de, I. 26 a. ses grains 36
s. ses haras 81 c. sa ban-
que 36 h. ses compa-
gnies de commerce v.
Commerce, ses colonies.
v. Colonie, son commerce
115 & suiv. Magasin établi
pour soulager les fabri-
cants k. Manufactures
de draps & d'étoffes de
soie 116 l. chevaux m.
118 t. sa pêche 116 n. 118
u. pêche des perles 116
o. fer & bois p. mines
d'argent 117 q. exporta-
tion du bois par les An-

glois r. grains 118 s. cuirs 119 u. bœufs y. Copenague le feul port qui expedie des vaisseaux pour l'étranger, z. droits du Sund, a. villes commerçantes 119. commerce aux Indes orientales 229. en Amérique 299 & suiv. mission de Tranquebar III. 36 p. imposition sur les terres 85 m. entretien des troupes de terre 96 y. ses troupes 97 z. sa marine v. *Marine*, ses matelots 102 h.

Dattes II. 188 r.

Dentelles I. 176 l. différens pays où il s'en fabrique, ibid. les plus belles, ib.

Dettes III. 89 s. de l'état 90 t.

Diamant I. 121 f. lieux où il s'en trouve, ibid. mines du Brésil 122 des anciens, ibid. colorés, ibid. le plus beau que l'on connoisse, ibid. autres diamans célèbres 123. diamans de Baffa, ibid. qui a inventé l'art de les tailler, ib. diamans imités, ibid. prix se règle sur le poids & la beauté, ibid. deux différentes

tailles 124. leur prix depuis un grain jusqu'à 60 ibid. prix aux Indes, ib. diamans du Brésil 276 l.

Dividende II. 56 n.

Domaines III. 83 d.

Dorure v. *Or*.

Draps, maniere de les tisser, I. 226 suiv. supériorité des draps Anglois, 227, qu'on pourroit imiter, ibid. avantage des draps François 228.

Droits v. *Impôts*.

E.

Eau de vie de riz I. 45 o. de grains 47 u. de vin 52 e. de sucre 181.

Eaux, droit des eaux & forêts III. 84 h.

Ebene II. 193 f.

Ecarlate, graine I. 245 v.

Echelles du Levant, v. *Levant* & II 186 o.

Ecclesiastiques, leur nombre & leurs richesses dans quelques pays v. *Religion*.

Ecole veterinaire I. 87 n.

Edredon I. 107 c.

Egypte, combien ce pays rend à la Porte Ottomane II. 177 i.

Elephant, dents d', II. 192 y.
ivoire, morfil 193 e.
Elizabeth v. *Banquier*.
Email des peintres I. 145
 k. 258 p. de la faïence 157 v.
Emeraude I. 126 s.
Emigrations v. *Pays*.
Emprunt v. *Dettes*.
Encens II. 178 p. gros, fin,
 encens des Juifs, ibid.
Encre de la Chine I. 260 y.
Enduit pour les vaisseaux
 de mer, v. *Marine*.
Engrais I. 40 a.
Envoyés III. 122.
Epaîtes v. *Calendrier*.
Epices II. 208 i. de l'Amérique 257 r.
Epinette blanche, liqueur
 qu'on en fait, II. 297 r.
Epingles v. *cuivre & fer*.
Epithynes II. 173 t.
Equipage v. *vaisseaux marchands, & Marine*.
Erable, sucre de, II. 296 r.
Escadre III. 99 c.
Espagne, son étendue I. 26
 a. manque de grains 39
 z. Exportation de ses vins 51 b. ses raffineries de sucre ruinées 73 o. ses brebis & sa laine 90 q. sa soie 110 h. ses salines 132 o. sa soude 137 y. ses monnaies II. 5 e. suiv. sa

banque 36 g. ses compagnies de commerce, v. *Commerce*. ses colonies v. *Colonie*, son commerce en Europe 87. vices de son commerce n. o. revenus publics o. ses fabriques & manufactures 89 p. commerce avec les Anglois q. combien les Hollandais gagnent au commerce avec l'Espagne r. commerce que les Maltois font en Espagne 90 t. pêche des Espagnols 91 v. manque de cultivateurs z. leurs forêts 92 a. leurs laines c. récolte & produit de la soie 93 d. huile 94 e. vins f. fruits secs g. salines 95 k. mulets 96 l. soude m. favonnerie n. fer o. ce que fournit l'Amérique p. défense d'exporter l'or & l'argent revoquée 97 p. mines d'or & d'argent en Espagne, ibid. commerce des piastres v. *piastres*. villes les plus commerçantes 98. sa fabrique de tabac s. ce qu'elle rend, ibid. ses raffineries de sucre 98 t. Cadix u. entraves du com-

merce d'Espagne 99 v. commerce au Levant 169 aux Indes orientales 218 suiv. t. son commerce à Manille 246 c. ses possessions & son commerce en Amérique 249 & suiv. arrangement de ses provinces Américaines 250 i. gallions ib. k. flote 251 l. charge d'une flote ib. Assouges 253 m. vaisseaux de registre n. défauts de son commerce d'Amérique 254 o. retour de la flote p. ce que l'Espagne a retiré en or & en argent q. épices de l'Amérique 257 r. commerce des Philippines s. son tabac de Séville 258 u. monnaies de l'Amérique Espagnole 263 m. mines du Potosi 269 p. charge d'un vaisseau arrivé de Callao à Cadix q. laine d'Amérique 270 r. vif argent d'Amérique ibid. u. émigration des sujets III. 19 f. sa population 20 k. ses finances 92 v. ce que lui coûte son armée 94 y. ses troupes 97 z. sa marine v. *Marine*.

Espèces v. Monnoie. dépenses d'un citoyen v. pays.

Esprit de vin I. 52 c.

Esquine II. 236 t.

Essences II. 144 o.

Etain I. 156 v. différentes espèces de mines d'étain, ibid. étain vierge 157. préparations différentes ib. pays où il s'en trouve, ibid. usage 214 p. soudure, ibid. étain des Indes orientales II. 214 m. 228 z.

Etat, ce que c'est I. 1. revenus de l'état III. 81. suiv. dettes 89 s. épargne 92 u. liaison entre les états souverains 120 suiv. liaison entre les souverains & les sujets 124.

Etat ecclastique son étendu, I. 27 a. son commerce II. 150 v.

Étoffes de laine, deux classes I. 229 b. de soie, deux espèces I. 235 k. différentes étoffes ibid. origine des manufactures de soie en Europe 238.

Exportation II. 49 u. v.

F. Fa-

F.

Fabriques I. 166. consommation vraisemblable de chaque particulier v.
Manufactures.

Faïence I. 185 u. maniere de la fabriquer, ibid.

Fanaux II. 50 e.

Farine I. 45 p.

Fer I. 148 p. on a douté qu'il y en eût de natif, comme aussi qu'il y en eût en Amérique, ibid. différentes especes de mines de fer, ibid. pays qui en ont beaucoup 149. travail de la mine de fer, ibid. q. épingle de fer, 208 k. usage du fer, 210 m. fil de fer, 212 n. maniere de le faire, ibid. fer des Indes orientales, II. 214 m.

Fer-blanc, maniere de le faire, I. 151 r. invention & usage, 214 o.

Fernambouc I. 248 f.

Fery, le Pere, ses inventions I. 197 z.

Fil I. 170 h.

Filasse I. 177 m.

Fil d'archal v. *fer*.

Filer, machine inventée par le S. Brifont I. 229.

Tome III.

Financier, son art & ses peines, III. 86 o. abus 92 v.

Flans v. *Monnoies*.

Flote, espagnole pour le commerce de l'Amérique, v. *Espagne*.

Fonte v. *Metaux*.

Fonte de statues I. 210 m. de cloches, ibid. de canons, ibid. de caracteres d'imprimerie, ibid.

Forêt, utilité des forêts I. 56 i. quelle proportion entre l'étendue des forêts & celle du pays, ibid. forêts ruinées dans la Suede & dans la Norvege, 58 l. comment il faut les partager, m. différentes coupes de bois, ibid. temps de ces coupes, ibid. vente des bois comment elle doit se faire, ibid. les bois qui viennent de sémence sont meilleurs que ceux qui viennent de vieilles souches ou de boutures, 65. droit des eaux & forêts, III. 84 h.

Fourbisseur I. 210 m.

Fourrures I. 96 h. différentes especes, ibid. Martres 96 i. Zibelines 97 k. Loups, ibid. l. Renards,

H

ib. m. Loutre, 98 n. Ca-
stors, ibid. o.

France, son étendue, I. 16
a. decadence de l'Agricul-
ture 34 n. raison de
la disette des grains 37
u. ses meilleurs vins 50
y. ses vignobles ont été
diminués 51 a. combien
d'arpens de vignes, ibid.
consommation que la
France fait en vins 51 b.
ses eaux de vie, 52 e.
ses liqueurs ibid. ses har-
ras 81 c. sa pêche de
hareng, 101 s. sa soie,
110 g. sel qu'on retire le
long des côtes des ma-
raîs salans, &c. 131 suiv.
o. son commerce de sel,
ibid. son papier, 175 k.
moulin pour la poudre
à canon d'Effone 197 z.
quantité de parchemin
qui s'y fabrique 225 y.
succès de ses teinture-
ries 241 ce que la Fran-
ce gagne par ses mon-
noies avec l'Allemagne
II. 13 suiv. ses monnoies
19 n. Toulon un des plus
beaux ports, 49 b. ses
Consuls c. ses compa-
gnies de commerce v.
commerce. sisteme & Law
72. ses colonies v. *colonia.*

son commerce avec le
Portugal 84 son commer-
ce en général 120. ce qui
y a nui, b. on a négligé
le cultivateur, ibid. ce
qui auroit du l'élever au
plus haut, ibid. produc-
tions les plus importan-
tes, 121 c. ports négligés
d. commerce de mer e.
son étendue, ibid. com-
merce le plus considéra-
ble 122 f. le plus cher g.
Paris, ses corps de mar-
chands, h. villes com-
merçantes 122 suiv. assi-
nage de l'or & de l'ar-
gent, 123 i. exportation
de Marseille k. commer-
ce de Dunkerque l. de
Montpellier m. fabri-
ques d'Amiens n. com-
merce des vins o. les
meilleurs 124. valeur
de l'exportation, ibid.
vice de ce commerce, ib.
ce que les étrangers en-
levent de vins à Bour-
deaux 125. exportation
de l'eau de vie par l'île
de Rhé 126 q. commer-
ce des huiles r. draps
fins, 127 s. commerce
de soies, t. galons, u.
mousselines de Normandie u. sel de la Lorrai-

ne & marais salans de France, 128 x. papier y. mulets de la Guienne, z. commerce de Bayonne 129 b. Haras f. eaux de vie de Lorraine 130 g. commerce d'Alsace 130. commerce au Levant 167. règlement de police pour les François qui se marient au Levant, 168 e. droits que payent les vaisseaux françois dans les Echelles, & Capitulation avec la Porte f. debit des draps de France au Levant 174 a. des étoffes de soie 175 b. commerce en Afrique 191 suiv. commerce aux Indes orientales, 217 & suiv. presque détruit, 216 q. ce qu'elle enlève de poivre 225 q. ses possessions en Amérique 277. importance de la Martinique, ibid. p. commerce de Bordeaux avec les îles de l'Amérique 278 q. commerce des sucre 279 r. sucre de la Martinique, 380 t. la France semble avoir renoncé au continent de l'Amérique, 281 x. tire son tabac des Anglois, 292 i. quantité des

espèces qui circulent en France 111. 22 k. Protestants persécutés, 29 q. revenus de l'état sous Henri IV. sous Louis XIII. actuels, 82 c. dettes de l'état, 90 t. ses troupes, 97 z. sa marine &c. v. *Marine*. ses matelots 102 h.

Fregate v. *Marine*.

Fret, v. *vaisseau marchand*, c'est le gain le plus sûr II. 54 m.

Fromage I. 85 i. pays qui passent pour avoir le meilleur, & leur exportation, ibid.

Fruits I. 52. d'où ils ont passé en France & en Allemagne, ibid. différentes espèces 53 suiv.

Fustel I. 248 f.

Fusloc v. *bois*.

G.

Gagar, ou *Gayat*, I. 140 d.

Galanga II. 224 k.

Galeaffe v. *Marine*.

Galere v. *Marine*.

Galions v. *Espagne*.

Galipot II. 178 p.

Galle noix de, I. 247 c.

Garence I. 252 m.

Garou, *Garouille* I. 247 b.

H 2

- Gatto*, poisson dont la peau se travaille II. 158.
- Gaude* I. 244 s.
- Gde* II. 45 singuliere erreur de calcul dans sa balance du commerce.
- Genes*, sa banque, II. 34 d. son commerce avec le Portugal 85.
- Gentilhomme* III. 66 t.
- Geographes*, v. *Mercator*, *Ortelius*, *d'Anville*, *Buſching*, *Cuvier*.
- Géographie*, v. *Cartes Géographiques*.
- Gingembre* II. 212. i.
- Girofle*, cloux de, II. 209 i.
- Glaces* v. *Verre*.
- Gomme adragant*, II. 178 n. arabique II. 178 n. 205 z. gutte I. 259 t.
- Gourmet*, v. *vaiſſeau marchand*.
- Gouvernement*, les différentes formes de gouvernement I. 2. question sur la meilleure, s. idée de Platon, de T. Morus, d'Harrington, de Hume, ibid. gouvernement de l'Europe v. *Henri IV*.
- Gras* I. 120 c.
- Grains*, on les fait secher pour les transporter par mer, I. 36 o. exportation de plusieurs pays de l'Europe, ibid. & suiv.
- Magasins, 37 u. juste prix des grains, 41 b. différentes espèces de grains, 43 & suiv. gros grains, 42 c. menus grains, ibid. essai de changer l'avoine en froment, ibid. préparations faites de grains 45 suiv. confirmation journalière qu'un homme peut en faire 46 s. eaux de vie de grains 47 u. conservation 48 v. occupent moins de monde que la vigne 51 a.
- Gravure*, art de la, III. 55 n. différentes manières de graver 56 u. graveurs célèbres, ibid.
- Grebes* I. 107 c.
- Grenat* I. 127 8.
- Gualterie* v. *Thé*.
- Guildive*, eau de vie de sucre.
- Gypse* I. 118 v.
- H-
- Habitans*, proportion entre les cultivateurs & les habitans d'un pays, v. *agriculture*, v. *pays*.
- Hambourg*, falsifie les vins I. 53 e. ses espèces, II.

28 x. sa banque 31 a.
son commerce avec le
Portugal 84.

Haras, son produit I. 80 c.
pays où il s'en trouve
beaucoup, ibid. défauts
ordinaires des haras 82
c. haras sauvages, ibid.
utilité, ibid.

Hareng, v. *pêche*.

Harington, son *Oceana* I. 5.
Harrison, sa pendule pour
déterminer les longitu-
des I. 13 c.

Hartz, ses mines d'argent
I. 161. x.

Henri IV., son projet pour
le repos de l'Europe, I.
4 h.

Herbe du Paraguay II. 272 z.

Histoire I. 15, bons abrégés
pour l'étudier 16 e.

Hollande, étendue des Pro-
vinces Unies, I. 27 a. son
commerce de grains, 39
z. on y falsifie les vins
53 e. II. 104 b. sa pêche
I. 99 & suiv. p. ses ha-
rengs 101 s. II. 105 g.
ses toiles & ses blan-
chisseries I. 171 i. & suiv.
son papier 176 k. ses ma-
gasins de salpêtre, 196 z.
ses monnaies II. 16 n.
reproches faits aux lom-
bards hollandais, 37 k.

defaut de ses ports 48 b.
les Hollandais l'empor-
tent sur toutes les na-
tions par le cabotage,
54 m. Construction de
leurs vaisseaux, ibid. ses
compagnies de commer-
ce, v. *Commerce*. ses colo-
nies, v. *Colonie*. son com-
merce avec le Portugal,
84. avec l'Espagne 89 r.
son commerce en géné-
ral 100 & suiv. ce qui l'a
favorisé, ibid. son étén-
due x. chute de ses ma-
nufactures 101 x. quel-
ques unes de ses fabri-
ques importantes 102 z.
commerce de bois 103 a.
villes remarquables 104.
le commerce le plus im-
portant de la Hollande
d. construction des vais-
seaux 105 f. commerce
du Levant 169. les Hol-
landais font le plus à
Smyrne, ibid. debit de
leurs draps au Levant 174
a. commerce en Afrique
191 & suiv. en Perse 206.
commerce aux Indes ori-
entales 213 & suiv. vices
de ce commerce, 214 o.
avantages, ib. son com-
merce à la Chine 233. au
Japon 241 247 248 e. f.

H 3

à Batavia 241 x. commerce en Amérique 298 & suiv. population III. 123 9. défauts des missions Hollandaises aux Indes 41 x. Dettes de l'état 90 t. ses troupes, 97 z. sa marine, &c. v. *Marine*.

Hongrie, son sel fossile, I. 130 n. son vif argent 143 h. ses mines d'argent 161 x. ses mines d'or 163 y. cuir de Hongrie 220. son commerce II. 151 & suiv. ses vins z. ses mines a.

Huile d'olives, I. 54 f. la meilleure celle de St. Remo, ibid. de graines de lin & de chanvre, v. *lin & chanvre*. de Gabian v. *Petrole*. d'aspic ou de spique 263 f. du Levant II. 173 z. de *palma Christi* 199 p.

Hume, son projet pour la meilleure forme de gouvernement I. 5.

Hyacinthe I. 127. 9.

Hyem, beau haras qui s'y trouve, I. 81. c.

I.

Galap II. 264 e.

Jesuites, commerce aux Philippines, II. 257 s. à la Californie 272 y. leurs possessions au Paraguay z. en France v. *religion*.

Importation II. 45 u. v.

Imposition III. 85 m. 86 o.

Impots III. 83 & suiv. v. *péage, contribution, capitulation, taxe, poste, mines, chasse, imposition, vassaux, emprunts, &c.*

Imprimerie, caractères, v. *fonte*. différentes espèces I. 215 q.

Indes orientales, route découverte par le Cap de Bonne-Esperance, II. 55. compagnies des Indes orientales, v. *commerce*. commerce des Indes orientales, 209 suiv. manière d'y commerçer 216 p. fautes qu'on a faites, q. on pourra réduire ce commerce aux matières premières à tirer des Indes 220 x. on est embaillé sur le Lest pour les vaisseaux de retour y.

Indigo I. 244 u. II. 221 b.

Inondations I. 33 h.

Intérêts v. *Argente*.

Ipecacuana II. 274 e.

Ivoire v. *Elephant*.

Istante, son étendue, nombre de ses habitans, I. 27 b.

Italie, son commerce, II. 142 & suiv. ses vins, l. manne m. capres 143 n. essences 144 o. liqueurs p. savon 145 q. manque de bois r. villes commerçantes 146 & suiv. commerce au Levant 169.

Juifs cachés en Espagne & en Portugal III. 27 n.

Jour, naturel I. 16 f. artificiel, ibid. le commencement du jour naturel n'est pas le même partout, ibid.

K.

Kali v. *foude*.

Kermes v. *Ecarlate*.

L.

Labdanum v. *Ladanum*.

Laberdan v. *Morue*.

Ladanum II. 179 u.

Længe v. *Morue*.

Lait virginat II. 172 r.

Laine, belle laine d'Espagne & d'Angleterre I. 90 q. r. 225 a. II. 92 c. carder, peigner la laine,

la trier, la filer I. 225 & suiv. étoffes de laine v. *Étoffes*, bonté de la laine négligée en Allemagne 227. laines inférieures 228. classification de laines, ibid. la plus fine 229. laine du Levant II. 173. v. *laines pelades* & *tresquilles* 175 d. laine d'Amérique 270 r.

Langues III. 23 & suiv.

Lapis lazuli, ou *Azur*, II.

171 o.

Laque I. 246 y. II. 222 d.

Laſt, ou *Lest* v. *vaisseau* marchand.

Latitude d'un lieu, ce que c'est I. 10 c.

Laudonum II. 171 p.

Law II. 72 x. 78 y.

Letton v. *Metaux*. léton d'Angleterre II. 113 c.

Lettres dominicales v. *Cartendrier*.

Lettres de change, leur origine II. 23 s.

Levant, sa soie, I. 111 k. ce qu'on entend par Levant II. 166 & par Echelles b. Constantinople & son commerce c. ce 'qu' y font les Anglois 167 d. & les françois 168 f. villes commerçantes 169 & suiv. commerce des Holl-

landois, ibid. des Espagnols, des Portugais, ibid. de l'Italie, ibid. ce qu'on tire du Levant, ibid. & suiv. ce qu'on y porte, 173 & suiv. Fabriques des Grecs Chiottes 175 b. le papier une des meilleures marchandises pour le Levant, c. Armeniens maîtres du commerce 177 k.

Liege, arbre, II. 85 i.
Liege salifie les vins I. 53 e.
Liegeois pour la fabrication des briques & des huiles I. 187 u.

Lieu v. Mile.

Lin, culture importante I. 66. maniere de la traiter 67 u. comment il réussit le mieux, ib. v. huile qu'on tire de la graine 68. le lin vert, 69 e. incombustible v. *amiant*. fil de lin, 170 h. toile 176 m. lin d'*Egypte* II. 178 l.

Liqueurs II. 144 p.
Liquidambar II. 282 y.
Litarge v. plomb.
Lithuanie, ses grains I. 36 p. son chanvre 69 x.
Livonie, ses grains I. 36 o.
Lombard II. 37 k. reproches faits aux lombards
Hollandais, ibid.

Longitude, ce que c'est I. 10 c. difficultés pour la déterminer sur mer, 12 c. pendule d'*Harrison*, ibid. autres inventions, ibid.

Lorraine, ses salines I. 133 p. II. 128 x. ses eaux de vie 130 s.

Loup v. fourrures.
Loutre v. fourrures.

M.

Machicatoire II. 171 q.
Machines, si elles sont utiles aux manufactures & aux fabriques I. 169 g.
Macis II. 210 i.
Madingues, les plus grands voyageurs de l'Afrique II. 177 h.

Magdebourg, ses salines I. 133 p.

Main d'œuvre II. 40 m.
Maîtrise, abus dans les communautés ou corps de métiers III. 61 s. & suiv.

Malaguette v. poivre.
Maltois, leur commerce en Espagne, II. 90 t. ce qu'ils regardent comme contrebande, 189 u.

Manne II. 142 m.

Manufactures I. 166. consommation vraisembla-
ble, ib. a. police pour les
ouvriers, 167 b. machines,
si elles leur sont
utiles 169 g. trois clas-
ses de manufactures &
fabriques, ibid. celles
qui employent les ma-
tieres du regne vegetal
170 & suiv. du regne
mineral 184 & suiv. du
regne animal 216 & suiv.

Marbre I. 118 x.

Marchandises, v. commerce
main d'œuvre, transport,
concurrence.

Marine III. 97 & suiv. be-
soins de la Marine 97 &
suiv. qualités des bois
pour la construction des
vaisseaux 99 d. maniere
de mesurer en France
les bois pour la Marine,
ibid. maniere de prépa-
rer ces bois dans les so-
rets chez les François,
chez les Anglois, & chez
les Hollandois 100 d.
mats, 100 e. voiles, ibid.
f. les Tares en font de
coton, ibid. cordages 101
f. la quantité qu'il en
faut, ibid. fer, ibid. en-
duit pour les vaisseaux
ou courrois g. vers tarets

ibid. enduit de talc, ib.
matelots 102 h. Anglois
veulent se passer pour
leur Marine du secours
des étrangers i. vais-
seaux du premier rang
combien ils ont d'offi-
ciers en France 104 k.
de combien de canons
les vaisseaux de diffé-
rens rang sont montés
en Angleterre l. de quels
canons on se sert sur
mer, m. Fregatte, 105
n. Corvette, ibid. Gale-
re, 106 o. Galeasse, ib.
quelles puissances se ser-
vent encore de galères,
ibid. de combien d'hom-
mes les vaisseaux mar-
chands sont montés, 107
p. Officiers de marine,
q. signaux, ibid. pilotes,
les plus habiles r. les
Anglois & les Hollandois
ont un homme de moins
à chaque canon, 108 s.
le plus grand vaisseau
que les Anglois ayent
eu, t. pavillon, 109 u.
proportion entre le nom-
bre d'hommes & le nom-
bre de canons sur les
vaisseaux des Puissances
de l'Europe, 110 & suiv.
ce que couté la constru-

ction d'un vaisseau de 60-70 canons en Suede 112 x. dépenses de la Marine 112 & suiv. ce que couté un vaisseau de 100 canons en Angleterre : 114 x. ce qu'a couté en France un vaisseau de 50 canons construit à Toulon, ibid. différence dans la construction entre les François, les Hollandais, les Anglois, & les Suedois, 115 x. ce qu'on demande d'un vaisseau de guerre, 116 x. d'un vaisseau marchand, ibid. Sardam, ibid. combien un vaisseau bien construit peut durer, ib. marine Danoise, ibid. ce que couté en Espagne l'entretien d'un vaisseau de 60 canons 116 y. l'entretien d'une flote hollandaise, 117 y. ration d'un matelot, ibid. d'un officier, ibid. dépenses de la marine en France, ibid. solde des officiers & ouvriers sur la flote royale d'Angleterre 118 y. dépenses d'une guerre sur mer 119 z. Hopital de Greenwich 119 a. *te Raspel House*, 120 a.

proportion entre la marine des différentes puissances de l'Europe, b. marine Angloise, ibid.

Maroquin I. 218. différentes manières de le préparer, ib. maroquinier 217 t. maroquins du Levant II. 170 k.

Marquetterie, bois de I. 57 k.

Martre I. 96 i.

Mascicots I. 259 r.

Mafic II. 171 q. 186 n.

Matelots v. Marine.

Mats v. Marine.

Mechoacan II. 264 f.

Meconium II. 171 p.

Medailles II. 20 p. différentes espèces, ibid.

Megiffier I. 217 t. 223 x.

Miel I. 113 n.

Mer, eau de la mer salée, I. 130 o. manière d'en tirer le sel, ibid. dessalée par Poissonier, ibid.

Mercator, le premier qui mit de la méthode dans l'étude de la Géographie I. 15 d.

Mercure v. vif argent.

Meridien, premier, ce que c'est I. 12 c. placé différemment par différents Astronomes, ibid.

Merluche v. Morue.

Mesurage v. Mesures.

- Mesures itinéraires des Anciens, v. Mile.* différentes mesures en usage en Europe I. 268 & suiv.
Métaux, imparfaits I. 143 suiv. parfaits 147 & suiv. composés 209 l.
Miles d'Allemagne I. 25 z. mile géographique, ibid. des Romains, ibid. autres miles en usage chez les anciens & les modernes, ibid.
Mines, exploitation des mines I. 147 o. droits III. 84 k.
Minium v. plomb & I. 259 v.
Mirobolans II. 223 e.
Moines III. 80 b.
Mois de l'année, I. 17 g. lunaire, ibid. solaire ib.
Monie II. 182 f.
Monnoies v. argent, II. 1. & suiv. maniere de les frapper, ibid. flans, bâlancier, ibid. machine de Castaing, 2 b. la plus belle monnoie est celle d'Angleterre 3. remarques à ce sujet, ibid. c. monnoie de Portugal 4 d. d'Espagne 5 e. d'Allemagne 6 f. reflexions générales sur les monnoies 6 g. & suiv. monnoies effectives, 15 n. monnoies des Indes orientales 15 i. d'Asie, d'Afrique, & d'Amérique k. monnoie de compte 16 l. de Hollande m. de France 19 n.
Montres, premières III. 61 r.
Moravie, ses productions II. 157 k.
Morsil v. Elephant.
Morue, pêche de la, II. 282 & suiv. z.
Morus, Thomas, son Utopie I. 5.
Mun v. change.
Musc II. 171 n.
Muscade II. 210 i.
Musique III. 51 l.
Myrrhe II. 178 o.

N.

- Naples & Sicile, étendue des états du Roi de*, I. 27 a.
Nacre de perles v. perles.
Nard II. 224 l.
Navigation II. 47. acte de navigation des Anglois 48.
Negres II. 190. v. 192 b. c. lieux d'où l'on en tire, commerce qui s'en fait 193 g. & suiv. Code noir

197 g. origine de ce commerce, ibid. transportés au Bresil, 277 n.
Nids d'oiseaux, mets nourrissant II. 230 c.
Nobles III. 66 t.
Noir, pour la teinture I. 243 p.
Noix muscade II. 210 i.
Nolis v. vaisseau marchand.
Nombres d'or v. Calendrier.
Norvege, son étendue, I. 26
 a. manque de grains, 38
 v. a détruit ses forêts, 58
 l. exportation de ses bois
 64 r. son fer, 149 p. ses mines d'argent, 161 x.
Nuremberg, sa banque II. 29 y.

O.

Ochre I. 259 5.
Officiers de vaisseau, v. Marine.
oiseaux utiles I. 107 suiv.
Oliban II. 178 p.
Olives, où elles réussissent le mieux, I. 54. quelles sont les meilleures, ibid. f. on les confit, ibid. huile qu'on en tire, ib. le marc, 55 f.
Opium II. 171 p.

Or, I. 162 y. toujours natis, ib. comment on le trouve, ibid. maniere de le separer des autres metaux, ibid. or de Hongrie, de ducats ou de Portugal, or du rhin 163. en chaux, ibid. les mines d'or ne sont pas aussi avantageuses que celles d'argent, ibid. pays où l'on en trouve, ib. fleuves qui charient de l'or, 164. où on en trouve en Asie, en Afrique & en Amérique, ibid. règlement des Espagnols pour les cas où un particulier decouvre une nouvelle mine, ibid. or du Brésil, 165. or ouvrage, tire où il est en differens pays, 199 c. or en senilles, maniere de le faire, ibid. d. or trait 200 e. maniere de le filer, ibid. d. les plus habiles tireurs d'or, 201 e. faux or filé, ibid. proportion entre l'or & l'argent, II. 12. or qu'on tire d'Afrique, 192 z., d. comme il vient d'Amérique, 263 b. or blanc ou Platine, I. 165 z. fil d'or applati pour les galons

II. 202 f. dorure & ses différentes espèces g. perte de l'or dans la dorure 204 g. or des Indes orientales 213 m. de la Chine 238 p.

Ordre v. Chevalerie. ordres sacrés III. 79 b. règle, 82 b.

Orleane v. Roucou.

Orseille I. 248 g.

Ortelius, son mérite pour la Géographie, I. 15 d.

Outremer I. 257 o.

P.

Pain I. 46 s. combien il en faut à un homme par jour, ib. différentes espèces de pain, 47 s. arbre à pain, ibid. II. 245 b.

Palma Christi, l'huile de, v. huile.

Palmier, différentes espèces, II. 245 b. vin de palme v. vin.

Papeteries v. Papier.

Papier, différentes espèces I. 173 k. manière de le faire, ib. papier des anciens, ibid. papeteries à cylindre, & à pilons, 174 & suiv. pays où il s'en fabrique beaucoup,

ib. essai de papiers faits d'autre matière que de chiffons de linge, 176. papier d'écorce, II. 199 r.

Para-aira-brava, II. 275 f.

Parchemin I. 219 224 y.

Pastel I. 250 l.

Pau v. Caffave.

Pavillon v. Marine.

Pays, son étendue, I. 24. manière de la déterminer, 25. étendue des différens pays de l'Europe 26 a. avantages & désavantages relativement au sol 30. manière de le diviser, III. 1. v. campagnes, villes. il est utile de connaître le nombre des habitans, 8 f. différentes manières de le connaître, 8 & suiv. g. liste des naissances, & des morts, g. i. il naît plus de personnes qu'il n'en meurt 10 l. les pays les plus peuplés, 11 m. ce qui favorise & nuit à la population, 12 & suiv. dépense annuelle d'un citoyen n. population en proportion du terrain cultivé 120. émigrations 13 p. mariages, 14 r. s. fages femmes, 15 t. fertilité des femmes, 18 19.

d.g. population des anciens temps exagérée 20 g. étendue des différens pays de l'Europe 21 i.

Pays-Bas, son commerce II. 160 & suiv. ses paturages o. ses dentelles p. ses toiles q. mauvais arrangements de commerce 161. compagnie d'ostende, son établissement, ses règlements, & sa chute 161 s. population des Pays-bas III. 15 u.

Paysages, les premiers I. 261 d.

Plage III. 83 f.

Peau I. 216 s.

Pêche, règlement relatif à la pêche I. 99 p. machine singulière 100 q. la pêche de mer, ibid. & 101 & suiv. hareng 100 s. maquereau 102 t. baleine 103 u. Walrus 104 v. Sardine 105 x. esturgeon, ibid. y. Saumon, ibid. z. Marsouin ibid. a. huîtres 106 b. Morue II. 282 & suiv. z. pêche de Colonies Angloises de l'Amérique 295 & suiv.

Pecos II. 268 n.

Peigner v. laine.

Peinture I. 256. & suiv. différentes manières de peindre 257 à fresque, ibid. en detrempe 258 en miniature 260 en pastel, 261 à l'huile, ibid. en email, 262. sur verre 263. au gros pinceau 264. à l'encaustique 265 peinture antique & moderne III. 53 m. peintres célèbres 54 m.

Peinture en huile, le premier qui peignit en huile I. 261 e.

Pendule, première III. 61 r.

Perigueux I. 265 h.

Perles Danoises, II. 116 o. nacre de perles 183 h. pêche des perles de Baharan 203 y. commerce & prix, ibid. fausses perles 205 y. la pêche aux Indes 226 s.

Pesage I. 265 & suiv. v. *poids*.

Pétrole I. 138 z.

Peuples, si tous les peuples vivent sous un gouvernement I. 1.

Pfannenschmid, orfèvre saumeux I. 162 y.

Phares II. 50 e.

Piaffres, mexicaines & sevillanes II. 97 q. d'Espagne, ibid. commerce des piaffres, ibid.

- Piemont*, exportation de ses foies en Angleterre II. 112 b.
Pierres I. 117 différentes espèces, ibid. & suiv. de Boulogne 119 x. fines & leurs espèces 121 suiv. f. pierre ollaire 129 i. fausses ou de composition 193 x. de fiel 261 a. sanguine II. 199 q. de touche, ibid.
Pierre infernale, v. argent.
Pilote v. Marine.
Pinschbeck v. Métaux.
Pipe, terre à pipe, I. 116 s. fabrication 187 u.
Plantations utiles I. 60 n.
Plantes, dont on pourroit tirer du sucre, v. *sucré*, dont les filaments peuvent servir à faire des tissus, 74. leur utilité réelle 76 u.
Platine I. 165 z.
Platon, sa République I. 5.
Plomb I. 155 u. natif, mineralisé, différentes espèces de mines, ibid. préparations de plomb, ibid. usage du plomb 156. pays qui ont des mines de plomb, ib. plomb d'Angleterre, ses défauts, ib. II. 111 t. art de le laminer inventé en France, I. 215 r. usage, ibid. des Indes orientales 214 m.
Plumbum usum v. plomb.
Poids, de diamant I. 123 f. de l'argent 162 x. différents poids en usage en Europe 265 suiv.
Poils, différentes espèces qui se travaillent I. 232 f.
Poiré I. 55 h.
Poisson, verd, sec &c. I. 99 p.
Poivre de Malaguette II. 191 x. poivre des Indes, 211 i. 224 n.
Police III. 89 q.
Politique, (générale & particulière) envisagée comme une science, I. 6 & suiv.
Pologne, étendue de ce royaume, I. 26 a. ses grains 36 p. son sel fossile 130 n. son commerce II. 152 son exportation II. 153 Danzig, d. ses troupes III. 97 z.
Pommes, on en tire le cidre v. *cidre*.
Population v. pays.
Porc, châtré & non châtré, I. 93 a.
Porcelaine, terre à porcelaine I. 115 r. différents lieux où l'on fait de la porcelaine, ibid. 186 sa-

- brication, ib. de la Chine 237 n.
- Porte Ottomanne*, commerce qu'elle pourroit faire II. 177 i.
- Ports*, defaut des ports hollandois, II. 48 b. reglements pour la police des ports 49 b. les plus beaux ports, ib. les ports d'Italie & de la Baltique ont les m^{es}mes defauts que ceux de Hollande, 50 b. ports francs 50 d.
- Portugal*, étendue de ce royaume, I. 27 a. ses terres en friche 39 y. ses mines de diamans dans le Brésil, 122 f. ses monnaies II. 5 d. ses compagnies de commerce, v. commerce. ses colonies, v. colonie. commerce des Portugais en Europe 83. ses villes marchandes 85. son exportation, ib. son importation 87. état pauvre 83 f. son commerce de vins 85 h. or du Brésil, 86 k. quelques denrées d'une exportation considérable 87 l. commerce au Levant 169. en Afrique, 192 & suiv. aux Indes orientales, 219 & suiv. u. commerce en Amérique 272 & suiv. le quint des mines du Brésil, 275 k. diamans du Brésil 276 l. nègres transportés au Brésil 277 n. sucre exporté de là, ibid. o. ses troupes, 97 z.
- Poste* III. 84 q.
- Potasse*, I. 136 x. de Russie, d'Allemagne, d'Amérique, ibid. son usage ibid. de la mer noire, II. 176 d.
- Potée v. stain.*
- Poudre* I. 45 q.
- Poudre à Canon*, I. 197 z. nouveaux moulins, ibid. III. 98 a.
- Pourpre des Anciens* I. 255 n. du Perou ibid.
- Prairies artificielles* I. 88 o.
- Prusse*, étendue des pays possédés par le Roi de, I. 26 a. ses grains, 36 p. exportation de ses bois 65 r.

Q.

- Quarantaine* II. 187 p.
- Quaiff*, II. 298 v.
- Quinquina* II. 268 o.

R.

Raisins v. Vigne.
Raisins de Corinthe, II. 170
 m. de Damas 189 s.
Rang, de vaisseaux, v. *Marine*.
Realgal I. 243 q.
Religieux III. 80 b.
Religion, en général III. 25
 Chretienne 26. ses branches & ses fêtes, ibid. m.
 jusqu'où elle s'étend, 27
 catholique, ibid. protestante persécutée, ibid. p.
 q. religion grecque 32.
 luthérienne 34. reformed 36. mission Danoise, ib. p. confession Anglicane 37. religion Juive, ibid. musulmanne 38. religions payennes 40. défaut des missions hollandaises 41 x. influence de la religion sur le bonheur de l'Etat 44 & suiv. abus des fêtes, ibid. c. nombre des clercs dans les pays catholiques 45 d. nombre des Ecclesiastiques, ibid. revenu du clergé 46. revenu des Jésuites en France, ibid. e. contribution sur le clergé, difficile 47 f.

Renard v. Fourrures.
Rentes viagères III. 90 t.
Republiques, différentes espèces I. 4.
Rhubarbe, II. 173 u. différentes espèces, ibid. 224 m. & 236 s.
Richesses artificielles, II. 23 q.
le Riz, I. 44 o. eau de vie de riz, v. *Arack*. boisson de riz, 47 t. II. 225 r.
Rochon, l'Abbé, son instrument pour observer les occultations des satellites de Jupiter I. 14 c.
Rodoul I. 247 e.
Roi, le, sa pendule pour déterminer les longitudes sur mer, I. 14 c.
Roucou I. 249 i.
Roupies v. Monnoie des Indes.
Rubis I. 125 z.
Rum, eau de vie de sucre.
Rufina, II. 176 g.
Ruffie, qu'elle étendue de pays elle possède, I. 26 a. peu peuplée à proportion, 27 b. terres incultes offertes à des Colons étrangers, ibid. exportation de ses bois, 65 r. son chanvre 69 d. exportation du chanvre & du lin, 68 x & y. ses ha-

ras n'ont pas réussi 81 c.
ses fourrures 96 h. i. k.
le salpêtre qu'elle retire
134 q. sa potasse 136 x.
son fer, 149 p. cuirs de
Russie 219. Projet de
Pierre le grand pour le
commerce de Russie II. 42
r. ses compagnies de com-
merce, v. commerce son
commerce en général
130. ses avantages & ses
vices 130 suiv. marchan-
dises dont la Cour s'est
réservé le debit 131. diffé-
rentes branches de ce
commerce 132 i. projet
des Anglois pour faire
le commerce de la Perse
& du Levant par la mer
Caspienne, ibid. joug
des négocians étrangers
133 k. fer m. goudron
n. colle de poisson o.
chanvre 134 p. lin ex-
porté 135 q. toiles s. ex-
portation du boist. cuirs
u. rhubarbe v. contre-
bande pour la sortie 136
x. exportation & impor-
tation de Petersbourg y.
Copeicks anciens & nou-
veaux 137 z. Roger-
wiek 137. commerce en
Perse 208. avec la Chine
233 f. le commerce de la

rhubarbe 236 s. popula-
tion de la Russie, III. 15 u.
sa religion 32. son Cler-
gé, ibid. c. nombre de
ses troupes 97 z.

S.

Sables, remede contre les,
I. 33 h.

Saftor v. *émail*.

Safran, sa culture, & où
l'on en cultive I. 71 i. &
k. les Espagnols gâtent
leur safran, k. II. 95 i.
l'Italie en a beaucoup I.
71 i. k. celui d'Angleterre
estimé, ibid. son usa-
ge 72 l. le safran bâtarde
m. dégât qui arrive aux
plants de safran, n. le
meilleur II. 208 h.

Safran de Vénus, v. *cuvira*.
Sago I. 47 s. II. 245 b.

Salines v. *sel*.

Salpêtre I. 134 q. son usa-
ge, ibid. d'où il en vient
fabrication, & utilité 195
z. consommation, ibid.
II. 223 f.

Salspareille II. 182 d.

Samboue v. *bois*.

Sandarac, vernis des Ara-
bes II. 198 m.

Sandraha v. *bois*.

Sang de dragon II. 198 l.

Saphir I. 125 3.

Sardaigne, étendue des états du Roi de, I. 27 a. ses troupes, III. 97 2.

Saffufras II. 275 b.

Savon, différentes manières d'en faire I. 183 s. II. 145 q.

Scammonée II. 173 x.

Sciences III. 49.

Sculpture III. 57 o.

Sego v. *sago*.

Sel, trois espèces de sel I. 128 suiv. sel acide, 129. sel alcali, ibid. 1. sel neutre, ibid. sel commun, trois espèces 130 & suiv. n. o. p. il n'y a qu'un pays en Europe où on ne se fert point de sel m. manière de déterminer la quantité qui s'en trouve dans une quantité donnée d'eau 133 p. sel ammoniac I. 134 r. on en contrefait, ibid. II. 223 f. d'Angleterre I. 134 s.

Semelle, cuir de, v. *cuir*.

Senf II. 181 c.

Serette I. 264 g.

Sicile, son étendue, v. *Naples*, ses grains I. 36 t. son commerce 147. & suiv. l'Eglise y possède presque tout 148 t.

Signaux v. *Marine*.

Système v. *Law*.

Soie, le ver à soie I. 108 e. pinnes Marines, ib. pays qui recueillent de la soie 110. fil de soie 170 h. mouliner la soie 234 i. dévider la soie, ibid. k. soie de chenilles, ibid. d'araignée 235 k. étoffes de soie, v. *étoffes*. soies teintes défendues d'exporter 238 k. soies crues 241 o. teinture de la soie v. *teinture*. récolte de soie en Perse II. 207 d. soie des Indes orientales 212 k. de la Chine 234 h.

Soldat III. 98 b.

Sorbe II. 179 s.

Soude, différentes espèces I. 137 y. son usage, ibid. d'Espagne II. 96 m.

Soudure, claire, v. *étain*.

Soufre & ses espèces I. 138 & suiv. vierge 142 g. lieux où il s'en trouve beaucoup 197 suiv. a.

Souveraineté, s'il y a de l'inégalité entre les souverains III. 129 q.

Spat I. 119 a.

Spectacles III. 62.

Squine v. *Eskine*.

Statues v. *founte*.

Steuer II. 87 i.

Stil de grain I. 261 b.

Stinc Marin, II. 182 g.

Stockfisch v. Morue.

Storax II. 172 r.

Stras I. 193 x.

Sucre, où l'on cultive les cannes à sucre I. 73. d'où elles tirent leur origine o. plusieurs plantes dont ou pourroit tirer du sucre, p. grande consommation qu'il s'en fait 74 q. culture des cannes à sucre 179 q. maniere de fabriquer le sucre, 180 & suiv. différentes espèces, 181. eau de vie de sucre, ib. sucre de l'Erable 296 r. differens sucre d'Amérique 298 u.

Suede, étendue de ce royaume, I. 26 a. manque de grains 38 v. a détruit ses forêts 58 l. exportation de ses bois 64 r. son fer fort estimé 149 p. son acier & ses acierles 151 q. ses mines d'argent 161 x. ses mines d'or 163 y. atenté de fixer le cours du change, II. 25 t. sa banque 34 e. ses compagnies de commerce, v. commerce. son commerce avec le Portugal, 85. son commerce en générale, 138 salv. sa laine, a.

son lin, ib. poil de chèvre, ib. manufactures, ib. pêche du hareng 139 b. importation des marchandises étrangères fort limitée, c. encouragements pour la culture des terres, ibid. fer & commerce qui s'en fait 140 d. exportation du fer, du bois, du goudron, du cuivre f. g. contrebande. communication de la Baltique avec la mer du Nord, 142 i. villes commerçantes 142. Marstrand, k. nombre de ses troupes III. 97 z.

Suiffe, étendue de la, I. 27 a. son commerce II. 164 & suiv. ses vins t. villes u. villes commerçantes 165.

Sumac I. 217 247 d.

Surate II. 223 h.

T.

Tabac, I. 69. grande consommation qu'on en fait, ibid. d'où il vient pour la plus grande partie, ibid. f. d'où lui vient son nom, ibid. on le

- cultive en Europe, 70 g. utilité qu'on pourroit en retirer, ib. h. différentes especes, 178 p. d'Espagne, II. 98 s. de Seville 259 v. du Brésil, 273 a. tabac de l'Amérique septentrionale 292 i.
- Taffia*, eau de vie de sucre, *Talc*, I. 127 h. peut servir à enduire les vaisseaux v. *Marine*.
- Tan*, ce que c'est I. 217 t. différentes especes, 221 u. maniere de tanner, ibid.
- Tanneur* I. 217 t.
- Tapis*, I. 230 c. de Perse, II. 208 g.
- Tapisserie*, haute & basse lisse, I. 220 c.
- Teinture*, I. 240. où elle a eu le plus grand succès 261. teinture de la soie, ibid. ce qu'il faut à une bonne teinturerie, 242. couleurs primitives 243.
- Temps*, l'idée qu'en a n'est pas claire I. 16.
- Terebenthine* II. 183 m.
- Terra merita* I. 247 a.
- Terre de Cologne* I. 260 x.
- Terre sigillée* II. 176 h.
- Terres*, culture des, v.
- Agriculture*, écrivains renommés sur cette ma-
- tiere I. 40 a. assolement des terres, ibid. culture des terres est ce qui importe le plus à l'état, II. 47.
- Terres*, différentes especes I. 113 suiv.
- Thé* II. 234 k. commerce & consommation du thé de la Chine, ibid. thé sauvage, 236 ibid. thé du Paraguay, v. *Herbe du paraguay*. thé de l'Amérique septentrionale ou Guatérre, 297 r.
- Tinkal* v. *Borax*.
- Tintenaque* v. *Cuivre*.
- Tirol*, ses productions, II. 157 l.
- Titres*, pour les Souverains ce qu'ils indiquent, I. 4. III. 130 s.
- Toiles*, différentes sortes, I. 171 i. lieux où il s'en fabrique beaucoup, ibid. blanchisseries, ibid. les plus belles toiles, ibid. pays qui en exportent le plus, ibid.
- Tombac* v. *Métaux*.
- Tonneau*, mesure, v. *vaisseau marchand*.
- Tointines* III. 90 t.
- Topaze* I. 126 4.
- Tortue* II. 200 t. le caret, ibid. tortue fraîche ib.

Tourbe I. 114 o.

Toscane, étendue du Duché de, I. 27 a.

Transport II. 40 n.

Trone, différente maniere d'y parvenir I. 3.

Troupaux, v. *Agriculture*.

Troupes de terre III. 94 & suiv. nombre des troupes entretenues par les Puissances de l'Europe 97 z.

Tuf, v. *pierre ollaire*.

Tuiles, fabrication I. 187 u.

Turbit II. 224 i.

Turquie, Européenne, son étendue, I. 26 a. nombre de ses troupes.

V.

Vaissel, construction holandoise & françoise, II. 54 m. v. *Marine*.

Vaissel de guerre, II. 51 f. conserves, ibid. conge des vaisseaux armés en course, 53 k. v. *Marine*.

Vaissel marchand, II. 51. comme on en estime la grandeur, g. tonneau, last, h. les gros vaisseaux ne sont pas les plus uti-

les, g. fret, nolis, nolissement, connoisement, 52 i. équipage, ballast, mousses, gourmet, avaries grosse & petite, 52. 53, assurances, 53. vaisseaux de registre, v. *Espagne*, v. *Marine*.

Valentin, Basile, I. 146 l.

Valonée II. 187 o.

Valrus v. *pêche*.

Vassaux III. 89 p.

Vauban, son calcul sur la consommation des grains I. 46 s.

Veau travaille I. 219.

Vedasse v. *potaſſe*.

Velin I. 220.

Veloura, maniere de le fabriquer I. 236 suiv.

Venise, étendue des états de la république, de, I. 26 a. sa banque II. 29 y.

Ver à soie v. *soie*.

Verd de gris, v. *cuivre* & I. 249 h.

Verd de montagne I. 259 u. d'iris 261 c.

Verdet, v. *verd de gris*.

Vernis des Arabes, v. *Sandarac*, de la Chine II. 228 a. 237 o.

Verre de Ruffie I. 127 g.

Verre, son invention I. 188 v. fabrication, ib. Glaces 189 & suiv. manufac-
tu-

res de glaces renommée
192 & suiv. introduites
en Angleterre II. 111 u.

Vers tarets, v. Marine.

Vif-argent, I. 143 h. où
il s'en trouve beaucoup,
ibid. la meilleure mar-
chandise pour l'Améri-
que, 144 h. cinabre, ib.
vif argent qu'on trouve
en Amérique, II. 270 u.

Vigne, d'où elle tire son
origine I. 48. ne réussit
que dans les pays situés
entre le 40 & le 50
degré de latitude, 49.
usages des grappes de
raisin, 50 z. la vigne oc-
cupe beaucoup de per-
sonnes, 51 a.

Vigognes v. Laine.

Villes III. 3 & suiv. com-
paraison des grandes
villes, 4 a. défauts des
grandes villes b. nombre
des habitans des princi-
pales villes de l'Euro-
pe, 5 b. proportion entre
le nombre des villes &
l'étendue de la campa-
gne, 6. pays où il y a le
plus de villes, ib. d.

*Vin, pays qui ont les meil-
leurs vins, I. 48 x.* dif-
férens noms & différen-
tes especes de vins, 49 y.
vins de liqueur, 50 y. les
meilleurs vins de Fran-
ce, ib. II. 124. vins grecs
I. 50 y. II. 183 l. com-
merce important, I. 51 a.
confection des vins
en France, ibid. eau de
vie de vin, 52 c. esprit
de vin, ib. vinaigre, 53 d.
falsification des vins, 53
e. vins de Portugal II. 85
h. d'Espagne, 94 f. les
meilleurs vins d'Italie,
143 l. de Suisse, 164 u. de
palme, 247 e.

Vinaigre v. Vin.

Visa v. Law.

Vitres v. Verre.

Vitriol, I. 135 u. d'argent,
v. argent, fabrication,
193 y.

Voiles v. Marine.

Vouede, I. 251 l.

Z.

Zibeline I. 96 k.

Zinc I. 147 n.

Fin du troisième volume.

Ld331

8

(2/3.)

ULB Halle
006 913 830



3

SL

WC

INTRODUCTION
GÉNÉRALE
à l'étude de la
POLITIQUE,

des Finances & du Commerce,

PAR

M. DE BEAUSOBRE

CONSEILLER PRIVÉ DU ROI, MEMBRE DE
L'ACADEMIE ROYALE DES SCIENCES
DE PRUSSE, &c.

Tome III.



NOUVELLE EDITION.

A BERLIN,
CHEZ CHRETIEN FREDERIC VOSS.
1771.

